

République de Côte d'Ivoire



Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN
ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

ENQUÊTE SUR LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES EN CÔTE D'IVOIRE (ENV 2015)

PROFIL DE PAUVRETE



« Souvent, le pauvre même ne sait pas qu'il est pauvre puisqu'il a hérité de cette situation et se contente de la catégorie à laquelle il appartient ». Cf. focus group ENV 2015

avec l'appui technique et financier de



Programme
Alimentaire
Mondial

PAM



Au service
des peuples
et des nations

Juillet 2015

Profil de pauvreté 2015¹

Données collectées en février-mars 2015

Le rapport a été préparé par Christian TAPE, SAMASSI Daouda, YAO N'dri Jonas, DEZA Doria A., BA Zrampieu Sarah, YAO Koffi Edmond, BOTI Bolou Bi David, TOURE Amadou, YAO Kouakou Hervé, GUE Thibaut Anselme Martinien, ABOU Tanontchi Henri, GOH Yoro Ernest.

Avec l'appui technique de MEITE Inza, FOA Bi Zaro Francis, SORO Dognimon (AGEPE) pour les aspects liés à l'emploi et SYLLA Moyabi (PAM) pour ceux relatifs à la vulnérabilité et la sécurité alimentaire.

Le traitement des données et la rédaction du rapport ont aussi bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNICEF, du PNUD et de la Banque Mondiale ainsi que l'appui technique d'Afristat.

Pour plus d'informations, contacter :

Institut National de la Statistique :

Christian TAPE

christ_tape@yahoo.fr

Juillet 2015

¹Le profil de pauvreté provisoire est un produit du comité technique de l'ENV 2015. A ce profil, seront ajoutés des analyses thématiques portant sur l'emploi, la santé, l'éducation, la femme et l'enfant, etc.....

Avant-Propos

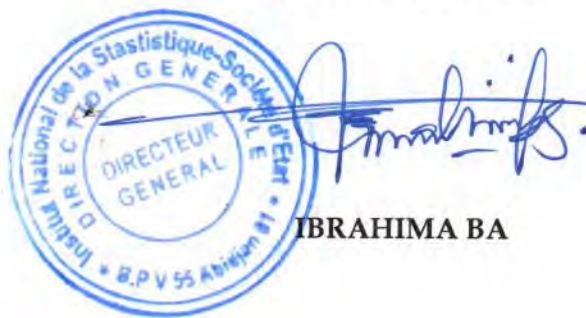
En 2008, près de la moitié de la population (48,9%) vivait avec moins de 661 Francs CFA par jour, considéré à ce moment-là comme le seuil de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire. La crise postélectorale qui a entraîné la destruction de l'outil de production et le déplacement des populations a aggravé la situation de la pauvreté (une étude réalisée avec l'appui du PNUD à Abidjan et l'Ouest de la Côte d'Ivoire indiquait un accroissement de la pauvreté). Depuis lors, le Gouvernement s'est employé, à travers le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) puis le Plan National de Développement (PND), à accroître la production et à améliorer les conditions de vie des ménages.

Ainsi, le taux de croissance économique qui se situait à plus de 10% en 2012, est estimé à 8,3% en 2014, et devrait atteindre 9,4% en 2015, dénotant une bonne performance économique, pour un pays qui sort d'une longue crise. Par ailleurs, des politiques de soutien aux ménages ont été entreprises (hausse des prix des produits de rente, gratuité de certains services sociaux, etc.).

Tous ces efforts ont-ils eu un effet certain sur les conditions de vie des ménages ? Y a-t-il eu recul, stagnation ou augmentation du niveau de pauvreté ? C'est principalement à cette question que l'ENV2015 répond. Les résultats de l'ENV 2015 sont donc fortement attendus par les décideurs politiques, par les partenaires techniques et financiers et par la population toute entière.

C'est pourquoi, le Gouvernement, avec l'appui financier des partenaires multilatéraux et bilatéraux, n'a donc pas lésiné sur les moyens pour organiser cette enquête, qui vient pratiquement sept ans après celle de 2008. Et pour réussir cette étude, l'INS a adopté une démarche participative qui a vu l'implication effective de certains experts sectoriels et des partenaires au développement. Cette implication témoigne du soutien accordé par ces derniers à la Côte d'Ivoire dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de ses ménages. La Direction Générale de l'INS vous adresse les sincères remerciements des Autorités Ivoiriennes pour votre coopération.

Le Directeur Général



IBRAHIMA BA

Remerciements

L'INS saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent la Côte d'Ivoire dans sa stratégie de réduction de la pauvreté.

C'est le lieu pour nous de saluer la collaboration franche des différents intervenants, ce qui a pu permettre d'assurer la cohérence interne des données (résultats), le respect des délais de réalisation des différentes étapes malgré quelques impondérables dans l'exécution de certaines tâches.

Nous remercions particulièrement :

- les populations des zones enquêtées pour leur entière disponibilité et exprimons notre gratitude aux autorités administratives, politiques et militaires pour leur sollicitude et leur assistance aux équipes sur le terrain ;
- le personnel de terrain à savoir les Superviseurs, les Agents de collecte, pour leur courage, leur endurance et leur dévouement ayant permis de surmonter les conditions de travail parfois difficiles ;
- le personnel de l'Encadrement technique du projet (Coordonnateur, Chef de Projet, équipe technique, Cartographes, Comptables et Gestionnaires des ressources humaines, etc.) pour leur efficacité et leur disponibilité pendant toute la durée du projet ;
- L'Unicef, le PNUD et la Banque Mondiale pour leur appui technique et financier ;
- Le PAM et Afristat pour leur appui technique.

Une motion de remerciement mérite d'être adressée au Gouvernement Ivoirien pour la volonté manifestée en mettant à la disposition de l'INS les moyens nécessaires à la réalisation de cette étude.

Le Directeur Général

IBRAHIMA BA

Table des matières

Liste des tableaux, graphiques et cartes	6
Sigles, abréviations et acronymes.....	8
Résumé exécutif.....	9
Chapitre I : Contexte et objectifs	12
1.1. Contexte et justification	12
1.2. Objectifs de l'ENV 2015	13
Chapitre II : Méthodologie de l'ENV2015.....	15
2.1. Echantillonnage.....	15
2.2. Contenu du questionnaire ENV 2015	16
2.3. Formation, collecte et traitement des données.....	16
2.4. Ligne de pauvreté et déflateurs régionaux	17
Chapitre III : Evolution et principales caractéristiques de la pauvreté	21
3.1. Evolution et distribution spatiale de la pauvreté en 2015.....	21
3.2. Caractéristiques des ménages et des individus pauvres	28
3.3. Alphabétisation, fréquentation scolaire et éducation	33
3.4. État de santé de la population.....	35
3.5. Accessibilité aux infrastructures de base	37
3.6. Conditions de vie des ménages pauvres.....	42
3.7. Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire.....	46
Chapitre IV : Dépenses des ménages et analyse des inégalités	49
4.1. Dépense de consommation du ménage.....	49
4.2. Inégalité de niveau de vie.....	50
Chapitre V : Vulnérabilité et sécurité alimentaire	56
5.1. Combien de ménages sont en insécurité alimentaire ?	56
5.2. Où sont localisés les ménages en insécurité alimentaire ?	57
5.3. Qui sont les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire ?.....	58
5.4. Consommation alimentaire des ménages et insécurité alimentaire	58
5.5. Insécurité alimentaire et pauvreté monétaire	61
5.6. Chocs et insécurité alimentaire.....	62
Chapitre VI : Situation de l'emploi	64
6.1. Description de la population en âge de travailler	64
6.2. Description de la population en emploi	65
6.3. Description de la population au chômage.....	68
6.4. Analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre	69
6.5. Situation de l'emploi et pauvreté	70
Chapitre VII : Perception des ménages	72
7.1. Perception du point de vue du chef de ménage.....	72
7.2. Perception du point de vue des communautés	78
Conclusion et principaux enseignements	82
Annexe.....	84

Liste des tableaux, graphiques et cartes

Tableau 2. 1 : Indices généraux aux périodes de référence.....	18
Tableau 2. 2 : Déflateurs selon des districts administratifs.....	20
Tableau 3. 1 : Indices et contributions de pauvreté en 2015 selon le milieu de résidence	21
Tableau 3. 2 : Evolution de la pauvreté entre 2002 et 2015 selon les anciennes régions administratives	23
Tableau 3. 3 : Indices de pauvreté par région en 2015.....	25
Tableau 3. 4 : Ratio d'extrême pauvreté par région	27
Tableau 3. 5 : Taux de pauvreté selon les caractéristiques du ménage ou du chef de ménage (en %)	28
Tableau 3. 6 : Ampleur et caractéristiques (en %) de l'extrême pauvreté.....	30
Tableau 3. 7 : Taux de pauvreté (en %) selon les caractéristiques des individus.....	31
Tableau 3. 8 : Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence (%)	33
Tableau 3. 9 : Fréquentation scolaire par âge, sexe et milieu de résidence (%)	34
Tableau 3. 10 : Raisons (en %) de non consultation pour les personnes malades	36
Tableau 3. 11 : Accès (en % de ménages) aux infrastructures économiques	37
Tableau 3. 12 : Accès (en %) aux infrastructures économiques (suite).....	38
Tableau 3. 13 : Accès (en % de ménages) aux infrastructures sanitaires.....	39
Tableau 3. 14 : Accès (en % de ménages) aux infrastructures éducatives.....	40
Tableau 3. 15 : Accès (en % des ménages) aux infrastructures de sécurité et de justice	41
Tableau 3. 16 : Accès (en % de ménages) aux administrations et collectivités.....	42
Tableau 3. 17 : Répartition (en %) des pauvres selon le type de logement.....	43
Tableau 3. 18 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon la source d'eau de boisson	44
Tableau 3. 19 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon les raisons de non raccordement à l'eau courante	45
Tableau 3. 20 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon la principale source d'éclairage.....	45
Tableau 3. 21 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon les commodités du logement.....	46
Tableau 3. 22 : Modèle de Probit simple	47
Tableau 4. 1 : Structure des dépenses des ménages par milieu de résidence en 2015 (%).....	49
Tableau 4. 2 : Structure de la dépense de consommation du ménage par statut de pauvreté en 2015.....	50
Tableau 4. 3 : Répartition de la dépense moyenne par tête et part de la consommation par décile	51
Tableau 4. 4 : Inégalité de revenu entre les régions.....	52
Tableau 4. 5 : Dépense moyenne par tête selon le milieu et la région.....	53
Tableau 4. 6 : Tendances des principaux indices d'inégalité suivant la strate et le milieu de résidence	54
Tableau 5. 1 : Consommation alimentaire des ménages	60
Tableau 5. 2 : Chocs les plus importants subis selon le niveau de sécurité alimentaire des ménages.....	63
Tableau 6. 1 : répartition de la population en âge de travailler par caractéristiques sociodémographiques.....	64
Tableau 6. 2 : Répartition de la population en emploi	65
Tableau 6. 3 : Répartition de la population en emploi selon le type d'emploi.....	66
Tableau 6. 4 : Répartition de la population en emploi selon la permanence de l'emploi	66
Tableau 6. 5 : Répartition de la population en emploi selon le secteur institutionnel	67
Tableau 6. 6 : Répartition de la population en emploi selon la branche d'activité	68
Tableau 6. 7 : Taux de chômage selon les caractéristiques sociodémographiques.....	69
Tableau 6. 8 : Répartition de la sous-utilisation de la main d'œuvre	70
Tableau 6. 9 : Taux de pauvreté de la main d'œuvre par branche d'activités.....	71
Tableau 6. 10 : Taux de pauvreté de la main d'œuvre selon les caractéristiques sociodémographiques	71
Tableau 7. 1 : Caractéristiques des chefs de ménages interviewés	73
Tableau 7. 2 : Les explications fournies par les ménages sur leur situation économique.....	75
Tableau 7. 3 : Perception des institutions (en % de ménages)	76
Tableau 7. 4 : Priorité des ménages pauvres (en%).....	77
Tableau 7. 5 : Critères d'inclusion dans les focus group	78
Tableau 7. 6 : Les causes de la pauvreté selon les populations	79
Tableau 7. 7 : Les autres causes liées au manque de nourriture, Focus group ENV 2015	80

Tableau 7. 8 : Stratégies des communautés pour lutter contre la pauvreté, Focus group ENV 2015.....	80
Tableau 7. 9 : Récit de vie d'un chef de ménage homme	81
Tableau 7. 10 : Récit de vie d'un chef de ménage femme.....	81
Graphique 3. 1 : Evolution du ratio de pauvreté entre 1985 et 2015.....	22
Graphique 3. 2 : Pyramide des âges de la population pauvre.....	32
Graphique 3. 3 : Taux de fréquentation scolaire et situation de pauvreté.....	34
Graphique 3. 4 : Ratio de pauvreté selon le niveau d'éducation.....	35
Graphique 3. 5 : Raisons de non consultation (en %) selon le statut de pauvreté	36
Graphique 3. 6 : Répartition (en%) des pauvres selon le statut d'occupation du logement	42
Graphique 3. 7 : Répartition (en %) des pauvres selon la qualité des murs extérieurs du logement.....	43
Graphique 3. 8 : Répartition (en %) des pauvres selon la qualité du revêtement du sol du logement	44
Graphique 3. 9 : Courbe ROC du modèle Probit simple.....	48
Graphique 4. 1 : Courbe de Lorenz des dépenses annuelles par tête en 2015.....	55
Graphique 5. 1 : Répartition des ménages selon le statut de sécurité alimentaire.....	56
Graphique 5. 2 : Niveau d'insécurité alimentaire des ménages	57
Graphique 7. 1 : Périodes de l'année les plus difficiles pour les ménages.....	73
Graphique 7. 2 : Durée dans la pauvreté selon les chefs de ménage interviewés	74
Graphique 7. 3 : Les conséquences principales de la pauvreté, Focus Group ENV 2015	79
Carte 3. 1 : Distribution spatiale de la pauvreté en 2015.....	24
Carte 3. 2 : Distribution de la pauvreté en zone urbaine et par région	26
Carte 3. 3 : Distribution de la pauvreté en milieu rural et par région	26
Carte 5. 1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire (modérée + sévère) par région.....	58
Annexe 1 : Pauvreté par région et milieu de résidence (P ₀)	84
Annexe 2 : Pyramide des âges combinée de la population pauvre et non pauvre.....	84
Annexe 3 : Structure de consommation par région	85
Annexe 4 : Mode de calcul du score de consommation alimentaire	86
Annexe 5 : La matrice de corrélation (sécurité alimentaire)	86
Annexe 6 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par région	87
Annexe 7 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par région et selon le milieu de résidence.....	88
Annexe 8 : Principaux indicateurs de l'emploi en février 2014 (révisé de la correction des pondérations).....	89
Annexe 9 : Répartition de la population en emploi selon leurs caractéristiques sociodémographiques	90
Annexe 10 : Structure de l'emploi selon les nouvelles normes internationales (XIXème CIST)	91

Sigles, abréviations et acronymes

Sigle	Définition
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGEPE	Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi
AGR	Activités génératrices de revenus
CFA	Communautés Financières d'Afrique
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FGT	Foster Greer Thorbecke
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INS	Institut National de la Statistique
IPC	Indice des Prix à la Consommation
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UEMOA	Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZD	Zone de Dénombrement

- i. Ce document présente le profil de pauvreté provisoire qui découle de l'exploitation des données de l'ENV 2015. Il présente la méthodologie et les principaux résultats notamment l'évolution des différents indicateurs de pauvreté, les caractéristiques des pauvres, la vulnérabilité et la sécurité alimentaire ainsi que les perceptions des individus sur leurs conditions de pauvreté.
- ii. La mesure de la pauvreté en Côte d'Ivoire est déterminée, selon l'approche monétaire. Celle-ci s'appuie sur deux éléments fondamentaux à savoir le bien-être et le seuil de pauvreté. L'indicateur retenu pour mesurer le bien-être est la dépense de consommation des ménages compte tenu des réticences de ceux-ci à fournir des informations relativement fiables sur leur revenu.
- iii. Est pauvre en 2015, celui qui a une dépense de consommation inférieure à 737 Francs CFA par jour soit 269 075 Francs CFA par an. Le seuil d'extrême pauvreté correspondant au revenu le plus élevé du décile le plus pauvre (les 10% les plus pauvres de l'ensemble de la Côte d'Ivoire) est de 122 385 FCFA par tête et par individu, soit une dépense journalière de 335 FCFA.
- iv. En 2015, il y a eu un recul de la pauvreté car le taux de pauvreté est estimé à 46,3% alors qu'il était de 48,9% en 2008. Comme les années antérieures, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural (56,8%) qu'en milieu urbain (35,9%). Les régions contribuant le plus à la pauvreté sont la ville d'Abidjan qui abritent 9,3% des pauvres en Côte d'Ivoire, le Haut Sassandra (7,5% des pauvres), le GBEKE (5,3%) et le TONKPI (5,7%).
- v. L'analyse de la pauvreté croisée avec les caractéristiques du chef de ménage ou du ménage permet de dresser le profil type du ménage pauvre en 2015. Il s'agit d'un ménage de grande taille (d'au moins quatre personnes), de type couple sans enfant ou famille élargie, dont le chef est un homme âgé d'au moins trente-six ans, marié ou veuf, ne sachant pas lire ou ayant un faible niveau d'instruction, ne travaillant pas ou alors exerçant l'agriculture ou toute autre activité informelle.
- vi. La consommation alimentaire représente 45,6% de la dépense totale du ménage en 2015, soit près de la moitié de cette dépense. En milieu rural, les ménages consacrent plus de 55,8% de leurs dépenses à l'alimentation contre 39,1% en milieu urbain. Au niveau des régions, le poids de la dépense alimentaire se situe entre 43,2% (Indénié-Djuablin) et 62,5% (Hambol).
- vii. Dans les ménages pauvres, 50,2% des dépenses de consommation sont affectés à l'alimentation contre 40,7% chez les non pauvres. Les autres postes de dépense importants des ménages pauvres sont le logement (13,4%), le transport (9,2%), l'habillement (9,5%) et la communication.
- viii. La ville d'Abidjan et le District Autonome de Yamoussoukro présentent des structures de consommation différentes des autres régions. Ainsi, il en ressort

qu'autant les ménages dépensent en aliment, autant ils dépensent en logement (loyer, commodité et entretien) : A Abidjan, 28,9% du budget sont consacrés aux dépenses alimentaires et 26,2% au logement et dans le District Autonome de Yamoussoukro, ces coefficients budgétaires sont respectivement de 35,3% et 22,0%.

- ix. La dépense annuelle moyenne de consommation par tête en milieu urbain est plus importante que celle du milieu rural. Le rapport de la consommation moyenne du milieu urbain à celle du milieu rural se situe à 1,5 au niveau national et varie entre 0,9 et 2,1 selon les régions.
- x. En 2015, la part des 10% les plus pauvres dans la consommation totale est de 2,7% et celle des 10% les plus riches est de 28,9% ; en d'autres termes, les 10% les plus riches dépensent en moyenne 13,7 fois plus que les 10% les plus pauvres. Ce ratio était de 23,7 en 2002 et de 15,1 en 2008, cette tendance à la baisse de l'écart de revenu entre les déciles traduit une résorption progressive des inégalités depuis 2002.
- xi. Les écarts de niveau de vie sont aussi illustrés par l'indice de Gini qui est de 0,405. Cet indice montre que l'inégalité est beaucoup plus marquée dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. En outre, il ressort que les inégalités se résorbent progressivement en Côte d'Ivoire compte tenu de la dépréciation de l'indice de 2002 à 2015 (0,500 en 2002 et 0,420 en 2008).
- xii. L'analyse de l'emploi en relation avec le statut de pauvreté indique que plus du tiers de la population en emploi est pauvre (35,5%). La pauvreté est plus accentuée chez les agriculteurs (5 agriculteurs sur 10 sont pauvres). Le plus faible taux de pauvreté est enregistré chez les personnes exerçant des activités de services (22,4%).
- xiii. Suivant les caractéristiques sociodémographiques il apparaît que : le taux de travailleurs pauvres est plus élevé chez les femmes (34,68%), en milieu rural (43,1%), chez les personnes âgées de 36 ans ou plus (35,98%) et parmi les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (41,1%).
- xiv. Des aspects de sécurité alimentaire ont été également abordés dans l'ENV2015. La mesure utilisée est le score de consommation alimentaire comme indicateur proxy de l'insécurité alimentaire. Ainsi, 12,8% des ménages sont vulnérables à l'insécurité alimentaire dont 4% sous la forme sévère. Cette proportion de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire est plus importante en milieu rural (15%) qu'en milieu urbain (10,6%).
- xv. L'insécurité alimentaire globale (sévère et modérée) est beaucoup plus accentuée à l'ouest, autour du district d'Abidjan dans les régions productrices des produits agricoles de rentes. Les catégories socio-professionnelles les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont les manœuvres (13,9%), les ouvriers et les travailleurs indépendants (13%) qui constituent la main d'œuvre productrice des produits agricoles de rentes.

- xvi. L'analyse quantitative a permis de classer la population en pauvre et non pauvre à partir de considérations purement monétaires. La pauvreté ayant d'autres manifestations qui ne sont pas forcément monétaires, il est important que les populations s'expriment sur leurs expériences et leurs attentes, ce qui va permettre de fournir une explication subjective de la pauvreté.
- xvii. L'approche subjective, basée les récits de vie des ménages, les entretiens semi-directifs ou focus group et sur le profil historique de la localité dans laquelle ils vivent, a permis d'établir le profil du pauvre. Ainsi, selon toutes ces expériences et selon les individus, le pauvre rencontre des difficultés à bien se nourrir, bien se vêtir, bien se loger et bien se soigner. Le pauvre est un chef de ménage qui offre un seul repas par jour à sa famille, fait des choix pour scolariser ses enfants et a besoin de l'aide des autres pour survivre. En milieu rural, il bénéficie de l'entraide de sa communauté alors qu'en milieu urbain il est stigmatisé et souvent rejeté, ce qui le conduit souvent au stress. L'invalidité (vieillesse, accident, maladie) impacte beaucoup sur les revenus de son activité, nécessitant, lorsque cela est possible, l'appui d'autres membres selon les ménages interviewés dans le cadre des focus group.

1.1. Contexte et justification

[1.] La Côte d'Ivoire a connu, pendant plus d'une décennie, l'une des crises les plus graves de son histoire. Après une longue période de relative croissance et de prospérité, de l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'économie ivoirienne est entrée dans une phase de récession, accentuée par les remous socio-politiques de la décennie 1990. La croissance économique, après la dévaluation de 1994, est passée de 5,7% en 1997 à -2,7% en 2000 et cette tendance à la baisse s'est poursuivie les années suivantes, malgré l'accalmie et la légère reprise observée en 2001.

[2.] Cette récession économique, doublée d'une crise socio-politique a eu un impact négatif sur les conditions de vie des ménages. En effet, depuis 1985, date des premières évaluations de la pauvreté en Côte d'Ivoire, les conditions de vie des ménages n'ont cessé de se détériorer. Ainsi, le ratio de pauvreté est passé de 10% en 1985 à plus de 32,6% en 2002 (ENV2002). De plus, avec la raréfaction des ressources publiques, les investissements dans les services sociaux de base (santé, éducation, infrastructures, etc.) ont considérablement baissé entraînant une diminution de l'offre de ces services. Aujourd'hui, très peu de ménages ivoiriens ont accès à ces services, ce qui est susceptible de les maintenir dans une situation durable de pauvreté.

[3.] A ce tableau très peu reluisant, est venue s'ajouter, depuis septembre 2002, la crise militaro-politique qui secoue la Côte d'Ivoire. Cette crise a non seulement accentué la dégradation des conditions de vie des ménages, mais a aussi donné naissance à de nouveaux phénomènes comme le déplacement massif des populations, la détérioration d'une partie de l'outil de production, la destruction massive des biens, les pertes massives en vie humaine, la destruction des infrastructures sociales, la dislocation des cellules familiales, etc.

[4.] L'amélioration du cadre macroéconomique et l'apaisement du climat social a conduit à la conclusion d'un programme triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédit couvrant la période 2009-2011. La reprise effective de la coopération financière et l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE en mars 2009 ont permis d'enregistrer un taux de croissance du PIB réel de 3,8% en 2009 et 2,4% en 2010. Parallèlement, le PIB par tête a connu une croissance très faible de 0,24% en moyenne par an sur la période 2004 à 2010.

[5.] Tous ces efforts seront une fois de plus contrariés par l'impact de la crise postélectorale de décembre 2010. En janvier 2011, la fermeture de l'agence principale de la BCEAO d'Abidjan, la suspension des activités bancaires et d'exportation des principaux produits agricoles ont gravement affecté le secteur économique. Pendant près de cinq mois (décembre 2010 à mars 2011), les principales activités ont tourné au ralenti. La destruction et le pillage de nombreuses infrastructures ont entravé les perspectives de production conduisant à une baisse de 5,8% de la croissance de l'économie.

[6.] Grâce à la normalisation de la situation sociopolitique et la reprise des activités économiques, le taux de croissance projeté devrait atteindre 8,5% en 2012, 6% en 2013 et en 2014. Le point d'achèvement de l'initiative PPTE, largement conditionné par la mise en œuvre de plusieurs réformes, a été atteint en 2012. Le pays a donc pu bénéficier d'un allègement important de sa dette extérieure dont le montant est estimé à environ 6 500 milliards de FCFA.

[7.] Les autorités ivoiriennes ambitionnent de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, plusieurs réformes devraient être mises en place et/ou renforcées notamment : l'assainissement du cadre macroéconomique, la réforme du secteur de la sécurité et de la défense, la réussite du processus de réconciliation nationale, la réduction des disparités régionales et des inégalités sociales, la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit.

[8.] La reconstruction du pays, après le processus politique de réconciliation nationale actuellement en cours, nécessite non seulement une évaluation de l'impact de la guerre sur le bien-être et les conditions de vie des ménages, mais aussi une évaluation de la vulnérabilité des ménages en période post crise, ce qui impose la disponibilité de sources d'informations sur les conditions de vie des ménages.

[9.] Pour répondre à cette demande, le Gouvernement ivoirien, à travers la Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté, a confié à l'Institut National de la statistique (INS), la réalisation d'une enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV 2015). Le traitement des données et le calcul des indicateurs ont bénéficié de l'appui technique du Programme Alimentaire Mondial (PAM), d'AFRISTAT ainsi que de l'appui technique et financier de la Banque Mondiale et de l'UNICEF. Cette étude, d'une manière générale, a bénéficié de l'appui financier de la Banque Mondiale et de son appui technique dans toutes les phases de son exécution.

[10.] Le présent document est le profil de pauvreté provisoire qui découle de l'exploitation des données de l'ENV2015. Il présente la méthodologie et les principaux résultats notamment l'évolution des différents indicateurs de pauvreté, les caractéristiques des pauvres, la vulnérabilité et la sécurité alimentaire ainsi que les perceptions des individus sur leurs conditions de pauvreté.

1.2. Objectifs de l'ENV 2015

[11.] L'objectif principal de l'ENV2015 est de collecter des informations destinées à améliorer la planification et l'évaluation des politiques économiques et sociales en Côte d'Ivoire. Cette enquête a permis, en outre :

- de fournir des données de base sur le niveau et les conditions de vie des ménages (santé, éducation, logement, dépenses, activités, transport, etc.) ;
- d'étudier l'évolution du niveau de vie des ménages ;
- de déterminer un profil de pauvreté ;
- d'éclairer les décideurs sur la situation des groupes vulnérables ;

- de capter les difficultés des ménages pour faire face à la conjoncture économique et les stratégies développées ;
- d'analyser l'impact de la crise sur les conditions de vie des ménages ;
- d'offrir un cadre d'analyse de l'impact des différentes mesures économiques, financières et sociales sur le niveau de vie des ménages ;
- et de répondre aux besoins d'informations des utilisateurs potentiels.

[12.] Cette enquête permettra aussi de faire un diagnostic des outils d'analyses de la pauvreté et d'adopter la démarche méthodologique préconisée par l'UEMOA (Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

2.1. Echantillonnage

[13.] L'univers de l'enquête est constitué de l'ensemble des ménages africains résidant en Côte d'Ivoire. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2014) a servi de base de sondage. L'échantillonnage obéit à un tirage à deux degrés :

- au premier degré : tirage par allocation proportionnelle des Districts de Recensement (DR) ou Zone de Dénombrement (ZD) dans les strates de l'étude ;
- au second degré : tirage systématique de 12 ménages par ZD.

[14.] L'échantillon est stratifié en trois ensembles et permet d'obtenir des résultats significatifs pour :

- La région et selon le milieu de résidence ;
- La ville d'Abidjan ;
- L'ensemble de la Côte d'Ivoire, milieu urbain et rural.

[15.] La taille de l'échantillon par strate a varié entre 276 et 1 188 ménages, pour tenir compte du poids démographique de certaines régions, soit un échantillon total de 12 900 ménages pour les 33 strates (31 régions plus la ville d'Abidjan et le District Autonome de Yamoussoukro), le District Autonome d'Abidjan (hors la ville d'Abidjan) est associé à la région des Grands Ponts.

[16.] Cette taille permet de garantir la représentativité au niveau de chaque strate. En effet, selon la formule suivante, 192 ménages au minimum sont suffisants pour assurer cette représentativité :

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

Avec :

n = taille de l'échantillon

z = 1,96

p = indicateur dichotomique clé à mesurer

k = effet de grappe (2 par défaut)

d = marge d'erreur (10%)

N.B : n est maximal quand p est égal à 50%.

[17.] Pour l'ENV2014, au moins 23 ZD ont été retenues par strate pour toutes les strates en dehors de la ville d'Abidjan et 99 ZD dans la ville d'Abidjan.

2.2. Contenu du questionnaire ENV 2015

[18.] Le questionnaire de l'ENV 2015 a été basé sur celui de l'ENV 2008. Il a été enrichi pour intégrer certains modules non pris en compte en 2008. Il comporte les modules suivants :

- Composition du ménage ;
- Gouvernance du ménage ;
- Santé Education ;
- Emploi (Emploi actuel, Emploi principal, Emplois secondaires, Chômage) ;
- Activité génératrice de revenu (AGR) / entreprises non agricole ;
- Caractéristiques de l'élevage ;
- Agriculture ;
- Ressources ;
- Propriété des membres du ménage et accès à internet ;
- Avoirs du ménage ;
- Dépenses du ménage : Dépenses d'éducation, Dépenses de santé, Dépenses d'habillement, Transferts, Dépenses d'informations et de communication, Dépenses de transport, Dépenses diverses ;
- Aliments essentiels ;
- Difficultés rencontrées par les ménages (les postes de consommation qui posent des problèmes et Inventaire des motifs) ;
- Logement et équipement ;
- Accès aux infrastructures ;
- Stratégie des ménages.

[19.] En outre, trois (3) guides de focus group ont été élaborés pour les besoins de l'enquête qualitative.

2.3. Formation, collecte et traitement des données

[20.] Un manuel d'instructions aux enquêteurs, un manuel d'instructions aux chefs d'équipe et un guide des superviseurs ont été élaborés pour servir de base à la formation du personnel de terrain.

[21.] La formation des 300 agents présélectionnés s'est déroulée au Lycée Technique d'Abidjan, du lundi 5 au samedi 17 janvier 2015, soit 12 jours effectifs de formation. Elle a été dispensée par vingt-huit (28) formateurs, composés de statisticiens, de démographes, de cartographes et d'informaticiens. Les agents ont été répartis dans deux (2) salles (l'amphithéâtre et le foyer), en raison de 150 agents par salle.

[22.] Cette formation s'est déroulée principalement en cinq (5) phases, à savoir : (i) présentation de l'environnement du Smartphone et ses applicatifs, (ii) la formation théorique aux modules, (iii) les simulations en salle, (iv) la formation au dénombrement, et (v) la pratique sur le terrain en milieu rural dans les localités de Songon, d'Anyama et de Bingerville, et en milieu urbain dans les communes d'Abobo, de Yopougon, de Koumassi, d'Adjamé et de Port-Bouët, dans des ZD qui ne font pas partie de l'échantillon.

[23.] Les données de l'ENV 2015 ont été collectées, du 23 janvier au 25 mars 2015, à l'aide de Smartphone, par 180 enquêteurs, 60 chefs d'équipe et 25 superviseurs. Avec le mode de collecte assistée par ordinateur, les informations ont été recueillies directement dans les Smartphones par l'enquêteur, permettant ainsi de réduire le temps de traitement des données.

[24.] L'apurement primaire des données se faisait au fur et à mesure de la collecte, tant sur le terrain qu'au niveau central. En plus de ce niveau d'apurement, les bases de données constituées ont fait l'objet d'un apurement plus approfondi. Pour cet apurement secondaire, l'équipe technique a bénéficié de l'appui technique des experts en traitements de données de la Banque Mondiale, d'Afristat, du PAM, de l'UNICEF et de l'AGEPE.

[25.] L'apurement des données a été achevé en atelier, à Agboville, du 11 au 26 mai 2015. Il a permis d'obtenir les résultats suivants : la base de données apurées et consolidées, les agrégats calculés, la ligne de pauvreté actualisée, les déflateurs régionaux calculés et les pondérations calculées.

2.4. Ligne de pauvreté et déflateurs régionaux

[26.] La mesure de la pauvreté en Côte d'Ivoire est bâtie autour de l'optique monétaire. Cette option s'appuie sur deux éléments : un indicateur de bien-être et un seuil de pauvreté. L'indicateur retenu pour mesurer le bien-être est la dépense de consommation des ménages compte tenu des réticences de ceux-ci à fournir des informations relativement fiables sur leurs revenus.

[27.] Quant au seuil de pauvreté, il permet de distinguer la population en deux groupes. Les populations dont la consommation est en dessous du seuil sont qualifiées de « pauvres » tandis que celles dont la consommation est au-dessus du seuil sont dites « non pauvres ». Pour déterminer ce seuil de pauvreté, deux approches sont possibles :

- un seuil de pauvreté absolu correspondant à un minimum de besoins nutritionnels à satisfaire, calculé sur la base des dépenses alimentaires minima auxquelles on peut ajouter un panier de biens considéré comme un minimum essentiel ;
- un seuil de pauvreté relatif (ou pauvreté monétaire) déterminé par la distribution des dépenses de consommation. Ce seuil de pauvreté correspond alors au montant le plus élevé des dépenses de consommation d'une proportion donnée de la population ayant effectué ces dépenses.

[28.] L'analyse de la pauvreté en Côte d'Ivoire est bâtie autour d'un seuil de pauvreté relatif de 75 000 Francs CFA, par tête et par an, évalué aux prix de la ville d'Abidjan, sur la période de collecte des données (février 1985 à janvier 1986) de l'Enquête Permanente Auprès des Ménages de 1985 (EPAM 85). Il correspond au premier décile, c'est-à-dire au montant le plus élevé des dépenses de consommation des 10% les plus pauvres.

[29.] A Chaque nouvelle enquête, ce seuil de pauvreté monétaire, constant en termes réels, est réévalué. Les seuils ainsi obtenus sont : 101 340 Francs CFA en 1993, 144 800 Francs CFA en 1995, 162 800 Francs CFA en 1998, 183 450 Francs CFA en 2002 et 241 145 Francs CFA en 2008. En définitive, est pauvre en 2015, celui qui a une dépense de consommation inférieure à 737 Francs CFA par jour soit 269 075 Francs CFA par an.

2.4.1. Actualisation de la ligne de pauvreté

[30.] Pour chaque Enquête sur le Niveau de Vie des ménages, le seuil est actualisé en Côte d'Ivoire par la méthode d'indexation à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) officiel. L'indexation est une procédure par laquelle les valeurs monétaires de certains paiements ou stocks sont augmentées en proportion de la variation de l'IPC. De façon classique, la procédure d'indexation est la suivante :

Soit S_0 un seuil ou stock de la période initiale 0, à revaloriser suivant l'IPC qui a évolué de I_0 à la période initiale à I_t à la période actuelle ou d'actualisation. On l'appelle S_t à la période actuelle :

$$S_t = S_0 \cdot \left(1 + \frac{\Delta}{I_0}\right) \quad \text{avec } \Delta = I_t - I_0 \text{ cela donne } S_t = S_0 \cdot \frac{I_t}{I_0}$$

Les I_0 et I_t sont en principe les moyennes des indices généraux ou globaux sur la durée des enquêtes aux périodes 0 et t.

[31.] En appliquant cette procédure aux données de l'ENV2015, le seuil de 2008 qui était de 241 145 FCFA (S_0) va passer à 269 075 FCFA (S_t), en l'indexant aux IPC officiels (base 1996 raccordé à la base 2008 prolongé à partir d'avril 2010 par IPC base 2008). A ce seuil, le niveau du déflateur inter-période est de 359 ($359 = 269\,075 \times 100 / 75\,000$, où 75 000 FCFA est le seuil de pauvreté de 1985). Les valeurs des indices globaux I_0 et I_t sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 2. 1 : Indices généraux aux périodes de référence²

Mois	Enquête				
	ENV 2008		ENV 2015		
	Juin	Juillet	Janvier	Février	Mars
IPC global/base1996	146,5	149,8	165,47	164,85	165,54
IPC global/base2008	100,2	102,5	113,2	112,8	113,3

Source : INS, ENV2015

² Avec pour coefficient de raccordement 1,462

[32.] Depuis janvier 2015, deux bases (base 1996 et base 2008) d'indices ont chevauché, dont la base 1996 officiel jusqu'en mars 2010. Avec le raccordement, les indices exprimés dans une base commune constituent une série continue. L'utilisation de l'une ou l'autre série donne le même résultat d'actualisation de seuil de pauvreté :

- avec la base 2008, on a $269\,075 = 241\,145 \times 113,1/101,3$ (avec un IPC moyen de 113,1 sur la période de collecte de ENV 2015 et de 101,3 sur la période de collecte de ENV 2008) ;
- Avec la base 1996, $269\,075 = 241\,145 \times 165,28/148,13$ à une centaine près en utilisant les indices moyens sur les deux périodes de collecte.

[33.] Le seuil de pauvreté étant de 269 075 F, le déflateur inter-période est obtenu par le calcul suivant : $359 = 269\,075 \times 100/75\,000$. Ce seuil est en hausse de 11,58% par rapport à celui de 2008 qui est 241 145 F. Ce seuil est calculé pour une zone de référence qui est la ville d'Abidjan, il est donc nécessaire de calculer des déflateurs régionaux pour le ramener au niveau des régions.

2.4.2. Calcul des déflateurs ou indices régionaux

[34.] Un indice régional entre deux régions A et B est le rapport de prix qui mesure la quantité de monnaies nécessaires dans la région A pour acheter une même quantité des mêmes biens et services qu'une quantité de monnaies achète dans la région B.

[35.] C'est en d'autres termes, le ratio de conversion des prix de la région B en prix de la région A de sorte à ce qu'on puisse acheter la même quantité de biens et services. L'utilisation de ces indices permet la comparaison des valeurs réelles de l'économie des régions d'un pays ajustée à partir des ensembles de prix moyens régionaux ou de référence. Pour calculer ces déflateurs, une collecte de prix a été réalisée dans toutes les régions au moment de l'enquête. Ces données ont été apurées avant le calcul des déflateurs.

[36.] La méthode de calcul utilisée habituellement est la méthode Geary-Khamis. Elle est similaire à la méthode de Paasches des prix et sa formule est la suivante :

$$I_j = \frac{\sum_{i=1}^n P_i^j * Q_i^j}{\sum_{i=1}^n P_i^I * Q_i^j}$$

Où I est le déflateur, j désigne la région concernée, P_i est le prix du bien i, I est la région de référence et Q_i la quantité du bien.

[37.] Le numérateur représente la consommation totale dans la région j au prix de la région j, et le dénominateur représente la valeur de cette consommation valorisée aux prix de la zone de référence c'est-à-dire Abidjan.

Tableau 2. 2 : Déflateurs selon des districts administratifs

District	Milieu	
	Urbain	Rural
Ville d'Abidjan	1,000000	-
BAS-SASSANDRA	0,922833	0,793607
COMOE	0,956973	0,837470
DENGUELE	0,919029	0,798223
AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	0,912899	0,793700
GÔH-DJIBOUA	0,941650	0,851833
LACS	0,924460	0,825378
LAGUNES	0,908799	0,833858
MONTAGNES	0,857190	0,738673
SASSANDRA-MARAHOUÉ	0,998201	0,894887
SAVANES	0,914409	0,789399
VALLEE DU BANDAMA	0,948748	0,870604
WOROBA	0,913932	0,777693
ZANZAN	0,927435	0,836916

Source : INS, ENV2015

[38.] Les études relatives à la pauvreté en Côte d'Ivoire se basent sur un seuil relatif de pauvreté constant en termes réels de 75 000 F CFA en 1985 et équivalant à 269 075 Francs CFA en 2015. Les équivalences sont obtenues en déflatant le seuil de l'année de référence par le taux d'inflation entre la période de référence et la période de l'enquête.

[39.] Deux indicateurs de pauvreté sont couramment utilisés pour analyser la pauvreté en Côte d'Ivoire. Il s'agit du ratio de pauvreté (P_0) qui est égal au nombre d'individus pauvres rapporté au nombre total d'individus et de la contribution à la pauvreté correspondant au pourcentage de pauvres pour une catégorie donnée d'individus par rapport au nombre total de pauvres. En plus de ces ratios, une analyse sera faite à partir des autres indices (P_1 et P_2) de pauvreté FGT³.

3.1. Evolution et distribution spatiale de la pauvreté en 2015

3.1.1. Evolution de la pauvreté en Côte d'Ivoire

Tableau 3.1 : Indices et contributions de pauvreté en 2015 selon le milieu de résidence

Milieu	Ratio de pauvreté		Gap de pauvreté		Sévérité de pauvreté	
	P_0	CTR(%)	P_1	CTR(%)	P_2	CTR(%)
Urbain	35,9	38,8	11,2	34,4	5	31,4
Rural	56,8	61,2	21,5	65,6	11	68,6
Ensemble	46,3	100	16,3	100	8	100

Source : INS, ENV2015

[40.] En 2015, l'incidence de la pauvreté (P_0) est de 46,3%, la profondeur de la pauvreté (P_1) est de 16,3% et la sévérité de la pauvreté (P_2) est de 8,0%. Comme les années antérieures, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural, l'incidence de la pauvreté est de 56,8% contre 35,9% en milieu urbain. De plus, la contribution des populations rurales à la pauvreté est de 61,2% contre 38,8% pour les populations urbaines.

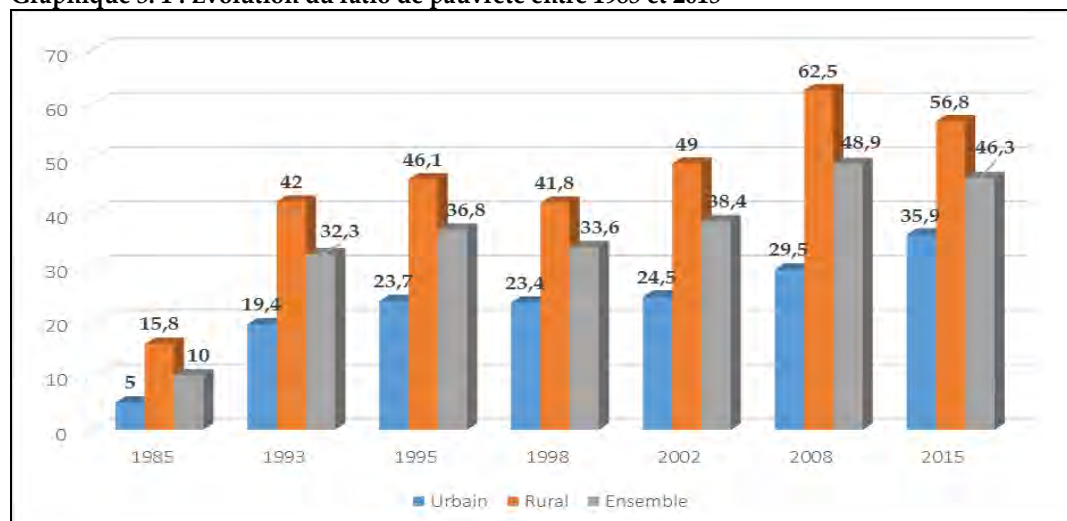
[41.] Depuis 1985, la Côte d'Ivoire a réalisé plusieurs enquêtes permettant de suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps. L'enquête de 1985 a fixé à 10% l'incidence de la pauvreté en Côte d'Ivoire et a retenu 75 000 F CFA comme seuil national de pauvreté. C'est ce seuil qui est actualisé chaque année pour obtenir le niveau de pauvreté. Ainsi de 1985 à 2008, la pauvreté a fortement augmenté et est passé de 10% à 48,9%, malgré un repli sur la période 1995 à 1998 après la dévaluation du francs CFA.

[42.] Sur une période récente c'est-à-dire de 2008 à 2015, il y a un repli de la pauvreté au niveau national dont l'incidence a été ramenée de 48,9% à 46,3%. L'évolution de la pauvreté est contrastée d'un milieu à l'autre. En effet, si la pauvreté recule nettement en milieu rural (de 62,5% en 2008 elle a baissé de près de 6 points et se situe à 56,8% en 2015), elle continue par contre de progresser en milieu urbain : 24,5% en 2002, 29,5% en 2008 et 35,9% en 2015. Il y a donc un transfert de pauvreté des zones rurales vers les zones urbaines.

³ Foster, Greer et Thorbecke

[43.] Le graphique suivant résume l'évolution de la pauvreté entre 1985 et 2015 et confirme deux constats : la pauvreté est essentiellement rurale, les ruraux présentant dans le temps les ratios de pauvreté les plus importants. L'autre constat est la progression de la pauvreté en milieu urbain, avec aujourd'hui plus du tiers de la population urbaine qui est pauvre contre seulement 5% en 1985.

Graphique 3. 1 : Evolution du ratio de pauvreté entre 1985 et 2015



Source : INS, ENV2015

[44.] Le tableau 3.2 présente l'évolution des indicateurs de pauvreté sur la période 2002-2015 au niveau régional tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, le phénomène de transfert de la pauvreté entre le milieu urbain et le milieu rural est observé dans la plupart des régions à l'exception des régions Ouest et Nord où la pauvreté a reculé simultanément dans les milieux urbains et ruraux entre 2008 et 2015. La situation est préoccupante dans les régions Sud et Nord-Ouest qui connaissent une aggravation de la pauvreté aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

[45.] En 2002, année de déclenchement de la crise socio politique de 2002-2010, la Côte d'Ivoire comptait quatre régions sur onze pour lesquelles plus de la moitié de la population était pauvre avec des situations plus accentuées en milieu rural. Il s'agissait de l'Ouest avec un taux de pauvreté de 64,4% et de 67,4% en milieu rural, du Nord-Est (resp. 56,6% et 61%), du Nord-Ouest (resp. 51,5% et 61%) et du Centre-Ouest (resp. 50,3% et 51,5%).

[46.] En 2008, après six années de crise, ce nombre est passé à 8 sur les 11 strates dont le Nord (77,3% de pauvres dont 85,1% de pauvres en milieu rural), l'Ouest (63,2% et 67,8%), le Centre Ouest (62,9% et 70,7%), le Nord-Ouest (57,9% et 60,4%), le Centre Nord (57% et 66,3%), le Centre (56% et 65,7%), le Nord-Est (54,7% et 59,2%) et le Centre-Est (53,7% et 63,1%).

[47.] En 2015, trois années après la fin de la crise, le nombre de régions où plus de la moitié de la population est pauvre est descendu à six comme en témoigne le tableau suivant :

Tableau 3. 2 : Evolution de la pauvreté entre 2002 et 2015 selon les anciennes régions administratives

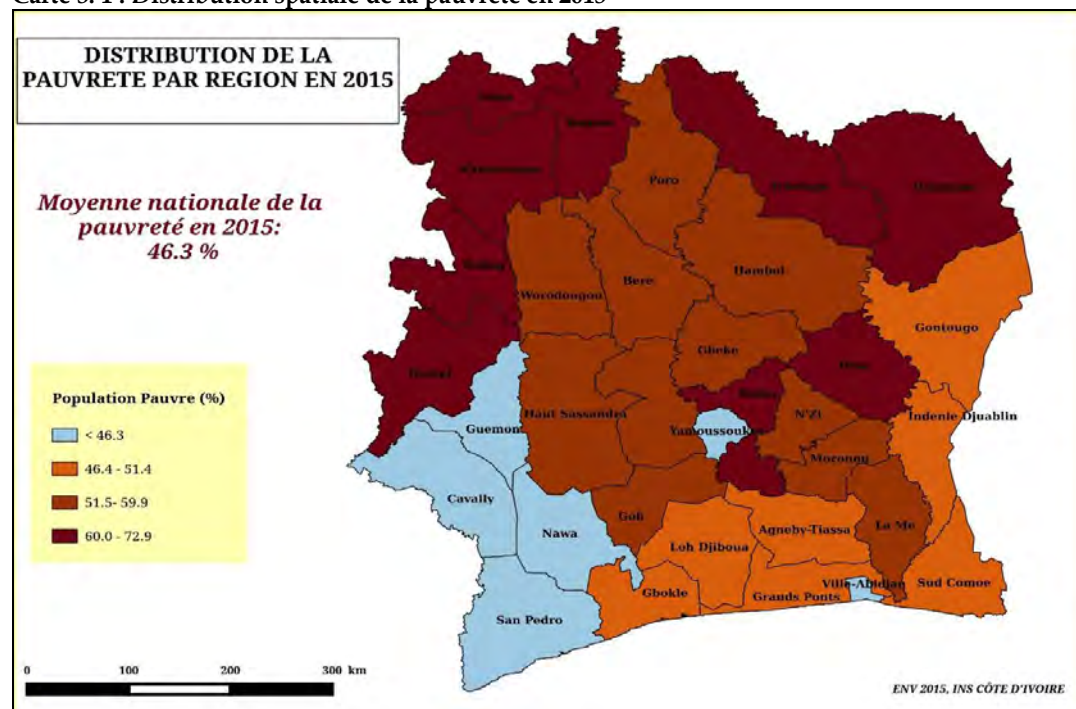
Ancienne strate	FGT	2002			2008			2015		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Ville d'Abidjan	P ₀	14,9	-	14,9	21	-	21	22,7	-	22,7
	P ₁	3,6	-	3,6	5,6	-	5,6	5,7	-	5,7
	P ₂	1,3	-	1,3	2,3	-	2,3	2,1	-	2,1
Sud-ouest	P ₀	15,1	47,5	41,3	26,6	49,6	45,5	38,6	39,4	39,1
	P ₁	4	14	12,1	7,6	14,5	13,3	13,3	12,3	12,6
	P ₂	1,4	5,7	4,9	3,2	5,9	5,4	6,1	5,8	5,9
Sud	P ₀	21,8	36	30,3	25,1	50,9	44,6	38,1	56,7	49,3
	P ₁	6,3	11,9	9,7	7,4	17	14,7	13,8	21,3	18,4
	P ₂	2,5	5,8	4,5	3,3	7,9	6,8	6,9	10,9	9,3
Ouest	P ₀	52,7	67,4	64,4	48,1	67,8	63,2	38,9	56,1	49,9
	P ₁	21	30,2	28,4	17,1	27,6	25,1	12,4	22,1	18,6
	P ₂	11,4	16,9	15,8	7,8	14,3	12,7	5,3	11,6	9,3
Nord-ouest	P ₀	34,6	61	51,9	45,8	60,4	57,9	55,4	63,2	61,5
	P ₁	10	25,1	15,6	16,6	27,5	25,6	18,6	24,6	23,2
	P ₂	4,1	14,1	6,2	8,7	15,4	14,3	8,9	12,8	11,9
Nord est	P ₀	34,6	61	56,6	25,9	59,2	54,7	50,2	56,1	54,3
	P ₁	10	25,1	22,5	9,2	22,7	20,9	16,4	20,1	19
	P ₂	4,1	14,1	12,4	4,8	11,4	10,5	7,4	9,2	8,7
Nord	P ₀	36,6	42,4	40,3	53,5	85,1	77,3	49,2	69,1	60,8
	P ₁	11,7	12,6	12,3	18,6	41,8	36,1	17,3	30,7	25,1
	P ₂	5	5,2	5,1	8,7	24,5	20,6	8,3	17,6	13,8
Centre ouest	P ₀	45,4	51,5	50,3	40	70,7	62,9	47,1	58,5	54,1
	P ₁	15,2	15,9	15,8	12,4	28,3	24,3	15,4	23,6	20,4
	P ₂	7,1	7,1	7,1	5,5	14,8	12,4	7,3	12,7	10,6
Centre nord	P ₀	27,9	37,2	32	47,4	66,3	57	50,7	61,8	55,3
	P ₁	8,1	12,8	10,2	18,2	30	24,2	15,1	23,1	18,4
	P ₂	3,2	5,7	4,3	9,4	17	13,3	6,7	12	8,9
Centre est	P ₀	25,3	51,4	44,9	29,8	63,1	53,7	31,6	60	48,7
	P ₁	5,4	20	16,3	9,4	24,8	20,4	10	22,9	17,8
	P ₂	1,9	10	7,9	4,2	12,7	10,3	3,9	11,2	8,3
Centre	P ₀	34,9	44	41,4	35,6	65,7	56	45,5	60,4	54,4
	P ₁	9,8	14,5	13,2	10	25,1	0,2	14,8	18,9	17,2
	P ₂	3,9	6,7	5,9	4,2	12,3	9,7	6,5	7,9	7,4
Ensemble	P ₀	24,5	49	38,4	29,5	62,5	48,9	35,9	56,8	46,3
	P ₁	7,3	17,1	12,9	9	24,5	18,2	11,2	21,5	16,3
	P ₂	3,1	8,3	6	4,1	12,6	9,1	5	11	8

Source : INS, ENV2015

3.1.2. Distribution spatiale de la pauvreté en 2015

[48.] La représentation cartographique des niveaux régionaux de pauvreté permet d'observer que la pauvreté est plus forte dans les régions frontalières du Nord-Ouest au Nord-Est (allant du Tonkpi au Bounkani) et plus faible dans les régions frontalières de l'Est au Sud-Ouest (allant du Gontougo au Cavally). Les régions intérieures (non frontalières) ont un niveau de pauvreté intermédiaire entre ces deux extrêmes. Ainsi, la pauvreté est inégalement répartie entre les régions de la Côte d'Ivoire. Le niveau de pauvreté varie de 22,7% dans la ville d'Abidjan à 71,7% dans la région du Kabadougou.

Carte 3. 1 : Distribution spatiale de la pauvreté en 2015



Source : INS, ENV2015

[49.] Outre Abidjan, les régions les moins pauvres sont la région de San-Pedro (35,4%), la région du Nawa (37,4%) et le District autonome de Yamoussoukro (39,4%). Inversement, en plus du Kabadougou, les régions les plus pauvres sont le Folon (70,1%), le Bafing (69,2%), la Bagoué (68,5%) et le Tchologo (65,6%). De plus, plus de la moitié de la population est pauvre dans 22 régions sur les 33 de l'étude.

[50.] Par ailleurs, les régions contribuant le plus à la pauvreté sont la ville d'Abidjan qui abritent 9,3% des pauvres en Côte d'Ivoire, le Haut Sassandra (7,5% des pauvres), le GBEKE (5,3%) et le TONKPI (5,7%).

Tableau 3. 3 : Indices de pauvreté par région en 2015

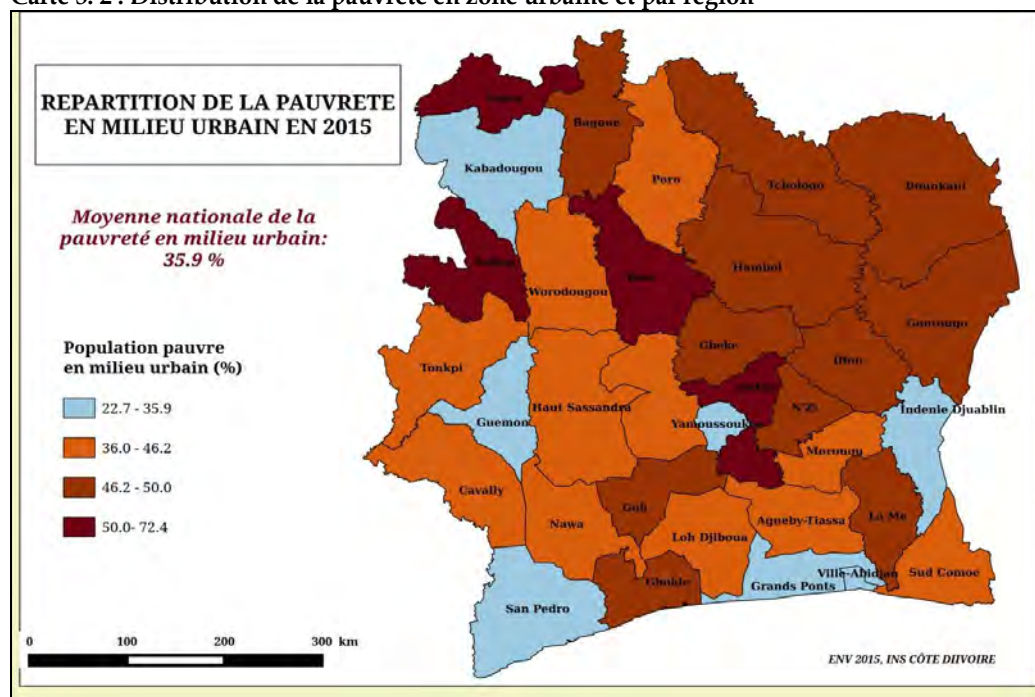
Strates	Ratio de pauvreté		Gap de pauvreté		Sévérité de pauvreté	
	P ₀	CTR(%)	P ₁	CTR(%)	P ₂	CTR(%)
VILLE D'ABIDJAN	22,7	9,3	5,7	6,6	2,1	5,1
HAUT SASSANDRA	54,9	7,5	19,1	7,4	8,8	6,9
PORO	54	4	17,6	3,7	7,8	3,3
GBEKE	54,9	5,3	18,8	5,2	9,3	5,2
INDENIE-DJUABLIN	48,7	2,6	17,8	2,7	8,3	2,6
TONKPI	60,6	5,7	24,5	6,6	13,1	7,2
DISTRICT DE YAMOUSSOUKRO	39,4	1,4	12	1,2	5,2	1
GONTOUGO	51,2	3,2	17,8	3,2	8	2,9
SAN-PEDRO	35,4	2,7	10,7	2,4	4,9	2,2
KABADOUGOU	71,7	1,2	31,9	1,6	17,6	1,8
N'ZI	59,1	1,4	19,9	1,3	8,7	1,2
MARAHOUÉ	53,6	4,4	18,7	4,4	9,2	4,4
SUD-COMOE	46,8	2,8	14,9	2,6	6,3	2,2
WORODOUGOU	54,5	1,4	20,6	1,5	11,3	1,7
LÔH-DJIBOUA	49,6	3,4	15,9	3,1	7,5	3
AGNEBY-TIASSA	49,5	2,9	18,9	3,1	9,5	3,2
GÔH	53,3	4,4	24,3	5,6	14,9	7,1
CAVALLY	41	1,8	16,8	2,1	8,8	2,2
BAFING	69,2	1,2	28,1	1,4	14,8	1,5
BAGOUÉ	68,5	2,5	34,7	3,6	21,5	4,6
BELIER	61,8	2	21,1	1,9	9,7	1,8
BERE	55,8	2	18	1,9	8,1	1,7
BOUKANI	61,8	1,6	21,8	1,6	10,2	1,5
FOLON	70,1	0,6	26,3	0,6	12,7	0,6
GBÔKLE	51	2	20,9	2,3	11	2,5
GRANDS-PONTS	48,9	3,5	20,8	4,2	11,1	4,6
GUEMON	42,9	3,8	13,2	3,3	5,5	2,8
HAMBOL	56,1	2,3	17,5	2	8	1,9
IFFOU	60,5	1,8	18	1,5	7,4	1,3
LA ME	52,7	2,6	21,7	3,1	12,6	3,6
NAWA	37,4	3,7	10,9	3,1	4,6	2,6
TCHOLOGO	65,6	3	29,6	3,8	17,2	4,5
MORONOU	54,1	1,9	16,4	1,6	6,5	1,3
Ensemble	46,3	100	16,3	100	8	100

Source : INS, ENV2015

[51.] En milieu urbain, outre la ville d'Abidjan et le District autonome de Yamoussoukro, les régions les moins pauvres (ayant un ratio de pauvreté urbaine inférieure à la moyenne nationale) sont celles du Kabadougou, du Guemon, de San Pedro, des Grands Ponts et de l'Indénié-Djuablin.

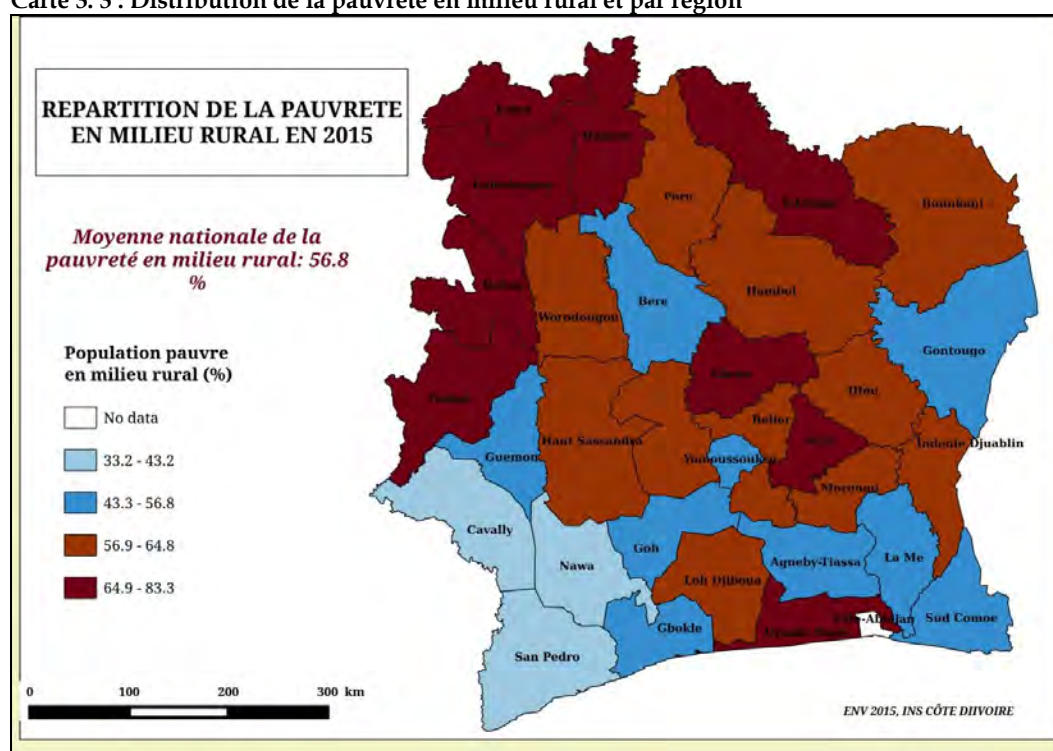
[52.] A contrario, les régions urbaines les plus pauvres sont celles du Bafing, du Folon, du Bere, et du Bélier avec des ratios de pauvreté compris entre 50% et 72%. Par ailleurs, les zones urbaines des régions à l'Est de la Côte d'Ivoire sont assez pauvres avec des ratios oscillant entre 46% et 50% de pauvres alors que les zones urbaines de l'Ouest du pays ont une situation de pauvreté relativement meilleure avec des taux de pauvreté allant de 36% à 46% à l'exception du Goh et du Gbôklé. La carte suivante donne la distribution de la pauvreté urbaine par région.

Carte 3. 2 : Distribution de la pauvreté en zone urbaine et par région



Source : INS, ENV2015

Carte 3. 3 : Distribution de la pauvreté en milieu rural et par région



Source : INS, ENV2015

[53.] En milieu rural, les régions les moins pauvres sont celles de la Nawa, de San Pedro et du Cavally alors que les zones rurales les plus pauvres se retrouvent dans les régions du Nord Est de la Côte d'Ivoire, du Tchologo, du N'Zi et des Grands Ponts.

3.1.3. Ampleur de l'extrême pauvreté

[54.] Le seuil d'extrême pauvreté correspond au revenu le plus élevé du décile le plus pauvre (les 10% les plus pauvres de l'ensemble de la Côte d'Ivoire). Il est de 122 385 FCFA par tête et par individu, soit une dépense journalière de 335 FCFA. En 2008, le seuil d'extrême pauvreté était de 101 826 FCFA, de 63 375 FCFA en 1993, 86 760 FCFA en 1995, 95 700 FCFA en 1998 et 94 280 FCFA en 2002.

[55.] Ce seuil donne un ratio de pauvreté de 10% qui est distribué par milieu de résidence comme suit : 1,9% pour la ville d'Abidjan, 7,2% (et 5,2% pour l'ensemble du milieu urbain) pour les autres zones urbaines et de 14,7% en milieu rural.

Tableau 3. 4 : Ratio d'extrême pauvreté par région

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
VILLE D'ABIDJAN	1,9%		1,9%
HAUT SASSANDRA	4,1%	12,4%	9,4%
PORO	9,3%	8,5%	8,9%
GBEKE	7,9%	25,8%	12,6%
INDENIE-DJUABLIN	1,1%	15,8%	9,9%
TONKPI	10,3%	23,8%	19,7%
DISTRICT DE YAMOUSSOUKRO	8,2%	4,4%	6,7%
GONTOUGO	6,8%	8,9%	8,1%
SAN-PEDRO	5,1%	7,6%	6,8%
KABADOUGOU	4,7%	28,0%	23,1%
N'ZI	7,7%	10,4%	9,1%
MARAHOUÉ	6,7%	18,3%	12,9%
SUD-COMOE	0,6%	5,5%	3,4%
WORODOUGOU	10,7%	15,2%	14,0%
LÔH-DJIBOUA	5,7%	13,5%	10,2%
AGNEBY-TIASSA	8,3%	13,5%	11,6%
GÔH	14,9%	26,4%	22,2%
CAVALLY	5,7%	17,4%	11,8%
BAFING	14,0%	20,4%	18,2%
BAGOUE	9,3%	43,4%	30,8%
BELIER	8,7%	10,7%	10,0%
BERE	4,1%	9,0%	8,2%
BOUKANI	6,4%	13,7%	12,9%
FOLON	6,7%	18,2%	15,8%
GBÔKLE	16,7%	14,3%	14,8%
GRANDS-PONTS	8,1%	23,0%	16,6%
GUEMON	0,0%	10,1%	6,4%
HAMBOL	10,1%	9,5%	9,6%
IFFOU	3,3%	10,0%	7,9%
LA ME	19,3%	14,4%	16,0%
NAWA	4,7%	4,3%	4,4%
TCHOLOGO	15,4%	30,1%	24,4%
MORONOU	0,0%	3,3%	2,4%
Ensemble	5,2%	14,7%	10,0%

Source : INS, ENV2015

[56.] L'extrême pauvreté est particulièrement répandue dans les régions de la Bagoué (avec un ratio d'extrême pauvreté de 30,8%), du Tchologo (24,4%), du Kabadougou (23,1%), du Goh (22,2%) et du Tonkpi (19,7%). A l'exception du Kabadougou (4,8%), les zones urbaines de ces régions sont aussi touchées par l'extrême pauvreté.

3.2. Caractéristiques des ménages et des individus pauvres

3.2.1. Caractéristiques des ménages pauvres

[57.] L'analyse de la pauvreté croisée avec les caractéristiques du chef de ménage ou du ménage permet de dresser le profil type du ménage pauvre en 2015. Il s'agit d'un ménage de grande taille (d'au moins quatre personnes), de type couple sans enfant ou famille élargie, dont le chef est un homme âgé d'au moins trente-six ans, marié ou veuf, ne sachant pas lire ou ayant un faible niveau d'instruction, ne travaillant pas ou alors exerçant l'agriculture ou toute autre activité informelle.

Tableau 3.5 : Taux de pauvreté selon les caractéristiques du ménage ou du chef de ménage (en %)

	Abidjan			Autre Urbain			Rural			Ensemble CI		
	pop	P ₀	CTR	pop	P ₀	CTR	pop	P ₀	CTR	pop	P ₀	CTR
Total	19,0	22,7	9,3	31,1	44,0	29,5	49,9	56,8	61,2	100,0	46,3	100,0
Taille du ménage												
Moins de 3	25,3	7,5	8,4	30,6	18,2	12,7	31,7	25,9	14,4	30,1	20,5	13,4
Entre 4 et 6	46,8	22,3	45,9	43,3	45,4	44,7	45,3	62,7	50,1	45,0	49,5	48,1
Plus de 6	27,9	37,1	45,6	26,1	71,9	42,6	23,0	87,7	35,5	24,9	71,8	38,5
Type de ménage												
Unipersonnel	4,1	0,8	0,1	7,2	5,5	0,9	6,9	11,1	1,3	6,4	7,9	1,1
Couple sans enfant	3,4	3,5	37,7	3,6	9,3	36,9	4,6	15,3	46,3	4,1	11,8	42,7
Couples avec enfant	33,6	25,5	0,5	33,7	48,1	0,8	44,4	59,2	1,2	39,0	50,7	1,0
Monoparental nucléaire	6,6	27,3	7,9	8,4	40,3	7,7	8,1	49,2	7,0	7,9	42,8	7,3
Monoparental élargi	14,8	31,2	20,3	10,6	50,1	12,0	5,3	71,3	6,7	8,8	50,5	9,5
Famille élargie	37,6	20,1	33,4	36,5	50,3	41,8	30,7	69,4	37,4	33,8	52,6	38,3
Sexe du chef du ménage												
Masculin	77,8	21,1	72,3	77,0	43,7	76,5	85,3	56,8	85,3	81,3	46,4	81,4
Féminin	22,2	28,4	27,7	23,0	45,0	23,5	14,7	57,0	14,7	18,7	45,9	18,6
Age du chef du ménage												
Moins de 25	3,4	18,3	2,8	9,8	31,0	6,9	7,8	35,3	4,9	7,6	32,1	5,3
entre 26 et 35	24,0	20,1	21,3	25,1	37,1	21,2	26,8	52,2	24,7	25,8	41,9	23,3
entre 36 et 45	34,3	22,3	33,7	30,0	45,6	31,1	28,4	63,0	31,5	30,0	48,8	31,6
entre 46 et 55	21,0	20,9	19,3	16,4	49,5	18,4	18,5	60,7	19,8	18,3	48,9	19,3
Plus de 56	17,3	30,0	22,9	18,8	52,5	22,5	18,4	59,2	19,2	18,3	51,8	20,5
Situation Matrimonial												
Jamais marié	12,9	11,4	6,4	15,4	26,1	9,2	7,9	28,5	4,0	11,2	23,7	5,7
Marié	76,1	23,7	79,7	74,8	47,2	80,3	84,3	59,5	88,3	79,8	49,4	85,1
Divorcé/Séparé	2,7	4,8	0,6	2,2	41,7	2,1	1,9	44,9	1,5	2,1	34,2	1,6
Veuf/ve	8,3	36,3	13,3	7,5	49,3	8,5	5,9	60,1	6,3	6,9	51,0	7,6
Chef du ménage sait Lire												
Non	55,4	41,0	30,6	56,1	54,1	45,6	66,9	59,4	63,9	62,6	55,9	51,9
Oui	44,6	14,6	69,4	43,9	35,5	54,4	33,1	52,1	36,1	37,4	36,0	48,1
Instruction du chef du ménage												
Aucune	40,9	37,2	67,2	52,1	53,0	62,8	65,6	59,9	69,1	56,7	54,8	67,1
Primaire	14,2	21,9	13,7	16,7	43,2	16,4	18,6	51,5	16,8	17,2	44,3	16,4
Secondaire	28,9	13,4	17,1	23,7	35,2	19,0	14,2	51,0	12,8	20,0	34,8	15,0
Supérieure	15,0	3,1	2,0	5,8	10,3	1,4	1,0	38,1	0,7	5,1	8,9	1,0
Le chef du ménage a-t-il un emploi ?												
Oui	79,2	19,9	69,6	70,7	42,8	68,7	69,1	55,1	67,1	71,5	43,9	67,8
Non	20,8	33,2	30,4	29,3	46,9	31,3	30,9	60,6	32,9	28,5	52,4	32,2
Emploi du chef du ménage												
Pas de travail	19,9	34,1	29,9	24,2	46,1	25,4	22,0	58,2	22,5	22,3	50,0	24,1
Secteur public	10,3	15,2	6,9	9,4	24,1	5,1	2,0	30,0	1,1	5,9	22,1	2,8
Secteur privé	39,1	18,9	32,5	20,1	40,6	18,6	6,1	49,2	5,3	16,7	32,5	11,7
Auto-emploi	29,5	22,5	29,4	24,1	40,8	23,6	7,8	45,0	8,4	17,0	36,5	14,8
Agriculture	1,2	26,5	1,3	22,1	57,8	27,3	62,1	60,0	62,8	38,1	59,5	46,6

Source : INS, ENV2015

[58.] En fait, au plan national, la pauvreté touche plus les ménages de grande taille (d'au moins 4 personnes) avec des taux de pauvreté 49,5% pour les ménages de moins de 6 personnes et de 71,8% quand le ménage compte au moins 7 personnes. Par ailleurs, près de 87% des pauvres sont dans les ménages d'au moins 4 personnes. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, 90% des pauvres à Abidjan par exemple vivant dans ce type de ménage.

[59.] Les individus vivant dans les familles élargies présentent plus de risque d'être pauvre, car le taux de pauvreté pour ce type de ménage est de 52,6% et 38,8% des pauvres y vivent effectivement. Il faut noter aussi qu'avec un ratio de pauvreté de 11,8%, les couples sans enfants abritent 42% des pauvres. Cette proportion est de 37,7% à Abidjan, de 36,9% dans les autres villes et de 46,3% en milieu rural. Cependant en milieu urbain, la majorité des pauvres vivent dans les ménages de type élargi (famille élargie ou ménage monoparental élargi) avec une contribution à la pauvreté de 51% à Abidjan et de 53% dans les autres villes.

[60.] La pauvreté touche aussi bien les ménages dirigés par un homme (46,4%) que par une femme (45,9%), même si à Abidjan les ménages dirigés par des femmes sont beaucoup plus pauvres (28,4%) que ceux dirigés par un homme (21,1%). En outre, plus de 81% des pauvres vivent dans les ménages dont le chef est un homme.

[61.] Le ratio de pauvreté croît avec l'âge du chef de ménage et 51,8% des ménages dont le chef a plus de 56 ans sont pauvres alors que le ratio est de 32,1% quand ce dernier a moins de 25 ans. Par ailleurs, plus de 78% des pauvres vivent dans des ménages dont le chef est âgé d'au moins 36 ans.

[62.] La pauvreté touche essentiellement les chefs de ménages mariés ou veufs (ves). En effet, 49,4% des ménages dont le chef est marié sont pauvres et ce taux est de 51% quand ce dernier est veuf (ve). De plus, 92,1% des pauvres vivent dans ces deux types de ménages. Ce constat est valable aussi bien à Abidjan où cette contribution est de 93% que dans les autres villes avec une contribution de 90% et en milieu rural (86,5%).

[63.] Le fait que le chef de ménage sache lire ou avec un niveau d'instruction important (au moins le niveau secondaire de l'enseignement général ou son équivalent) est un avantage certain car il présente moins de chance d'être pauvre que quand il ne sait pas lire ou faiblement instruit. En fait, près de 60% des ménages dont le chef ne sait pas lire sont pauvres (contre 36% quand ce dernier sait lire), de 54,8% quand le chef de ménage n'est jamais allé à l'école et de 44% quand il a fait le niveau primaire de l'enseignement général (ou son équivalent).

[64.] Par ailleurs, 83,5% des pauvres résident dans des ménages dont le chef a au plus le niveau primaire de l'enseignement général (ou son équivalent). Il est quand même important d'indiquer que, plus le chef de ménage est instruit, moins son ménage présente de risque de pauvreté et cela quel que soit son milieu de résidence.

Tableau 3. 6 : Ampleur et caractéristiques (en %) de l'extrême pauvreté

	Milieu de résidence									
	Abidjan		Autres villes		Urbain		Rural		Ensemble CI	
	P ₀	CTR	P ₀	CTR	P ₀	CTR	P ₀	CTR	P ₀	CTR
Total	1,9	3,7	7,2	22,6	5,2	26,2	14,7	73,8	10,0	100,0
Taille du ménage										
Moins de 3	0,3	4,5	2,0	8,3	1,4	7,8	4,0	8,7	2,8	8,5
Entre 4 et 6	1,3	30,7	6,4	38,5	4,4	37,4	13,5	41,6	9,0	40,5
Plus de 6	4,5	64,8	14,7	53,2	10,7	54,8	31,9	49,7	20,5	51,0
Type de ménage										
Unipersonnel	0,0	0,0	0,8	0,8	0,6	0,7	1,6	0,8	7,9	0,7
Couple sans enfant	0,0	0,0	1,5	0,7	0,9	0,6	1,5	0,5	11,8	0,5
Couples avec enfant	1,5	25,4	8,0	37,5	5,5	35,8	14,8	44,6	50,7	42,3
Monoparental nucléaire	1,5	5,0	5,9	6,8	4,4	6,6	10,3	5,7	42,8	5,9
Monoparental élargi	6,9	52,7	7,7	11,3	7,4	17,1	18,0	6,5	50,5	9,3
Famille élargie	0,9	17,0	8,5	42,9	5,5	39,3	20,2	42,0	52,6	41,3
Sexe du chef du ménage										
Masculin	1,2	47,6	7,2	76,7	4,9	72,6	14,7	85,0	10,0	81,8
Féminin	4,6	52,4	7,3	23,3	6,3	27,4	15,0	15,0	9,7	18,2
Age du chef du ménage										
Moins de 25	5,4	9,5	3,7	5,0	4,0	5,6	6,0	3,2	5,0	3,8
entre 26 et 35	0,9	11,7	5,7	19,7	3,9	18,6	11,5	21,0	7,9	20,3
entre 36 et 45	1,6	28,0	7,0	28,9	4,7	28,7	16,8	32,4	10,4	31,4
entre 46 et 55	0,3	3,3	7,7	17,5	4,5	15,5	17,8	22,4	11,2	20,6
Plus de 56	5,3	47,5	11,1	29,0	9,0	31,6	16,9	21,1	13,0	23,9
Situation Matrimonial										
Jamais marié	1,4	9,5	2,7	5,7	2,2	6,2	7,3	3,9	4,0	4,5
Marié	1,1	43,0	8,0	83,0	5,4	77,4	15,4	87,8	10,6	85,1
Divorcé/Séparé	0,0	0,0	7,9	2,4	4,6	2,1	10,1	1,3	7,0	1,5
Veuf/ve	11,0	47,5	8,5	8,9	9,5	14,3	17,4	7,0	12,9	8,9
Chef du ménage sait Lire										
Non	4,8	75,7	10,2	64,4	8,6	66,0	16,8	72,9	13,7	71,1
Oui	0,7	24,3	4,7	35,6	3,0	34,0	11,1	27,1	6,0	28,9
Instruction du chef du ménage										
Aucune	4,4	92,1	10,6	76,4	8,6	78,6	17,3	77,0	13,6	77,4
Primaire	1,1	7,9	6,3	14,5	4,5	13,6	11,1	14,0	8,1	13,9
Secondaire	0,0	0,0	2,8	9,2	1,6	7,9	9,1	8,8	4,3	8,5
Supérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Le chef du ménage a-t-il un emploi ?										
Oui	1,1	47,0	7,0	68,8	4,6	65,7	13,2	62,0	8,8	63,0
Non	4,9	53,0	7,7	31,2	6,9	34,3	18,2	38,0	13,0	37,0
Emploi du chef du ménage										
Pas de travail	5,2	53,0	7,3	24,5	6,6	28,5	18,4	27,5	12,4	27,7
Secteur public	0,0	0,0	2,6	3,4	1,6	2,9	3,9	0,5	1,9	1,2
Secteur privé	1,2	23,9	7,0	19,6	3,9	20,2	11,3	4,7	5,2	8,7
Auto-emploi	1,5	23,1	3,9	13,1	2,9	14,5	9,9	5,3	4,5	7,7
Agriculture	0,0	0,0	12,9	39,5	12,5	34,0	14,7	62,1	14,3	54,7

Source : INS, ENV2015

[65.] Enfin, la situation dans l'emploi du chef de ménage est un facteur déterminant du statut de pauvreté de son ménage. Quand il ne travaille pas, son ménage est plus exposé à la pauvreté (52,4% de ménages pauvres quand le chef ne travaille pas) que quand ce dernier travaille (43,9%, soit près de 9 points d'écart). Ce risque est plus important à Abidjan (avec un ratio de 33,2% quand le chef ne travaille pas contre 19,9% quand il travaille, soit un écart de près de 14 points de pourcentage) que dans les autres villes (46,9% contre 42,8%) et en milieu rural (60,6% contre 55,1%).

[66.] Cet écart de pauvreté est tellement faible en milieu rural et dans les autres villes, qu'un ciblage plus fin permet de constater que le ménage présente plus de risque de pauvreté quand son chef ne travaille pas que quand ce dernier est dans l'agriculture

informelle. En fait, 50% des ménages dont le chef ne travaille pas sont pauvres contre 59,5% quand ce dernier travaille dans l'agriculture informelle. Cela s'observe surtout en milieu rural (58,2% contre 60%) et dans les autres villes (46,1% contre 57,8%) que dans la ville d'Abidjan où la tendance s'inverse (34,1% contre 26,5%).

[67.] Le ménage type en situation d'extrême pauvreté compte au moins 6 personnes, est un couple avec enfant ou un ménage monoparental élargi, dont le chef est probablement une femme, âgé de moins de 25 ans ou de plus de 56 ans, marié ou veuf (ve), ne sachant pas lire et écrire ou alors faiblement instruit, ne travaillant pas ou alors exerçant dans l'agriculture informelle.

3.2.2. Caractéristiques des individus pauvres

[68.] Le tableau suivant dresse le profil type de l'individu pauvre :

Tableau 3. 7 : Taux de pauvreté (en %) selon les caractéristiques des individus

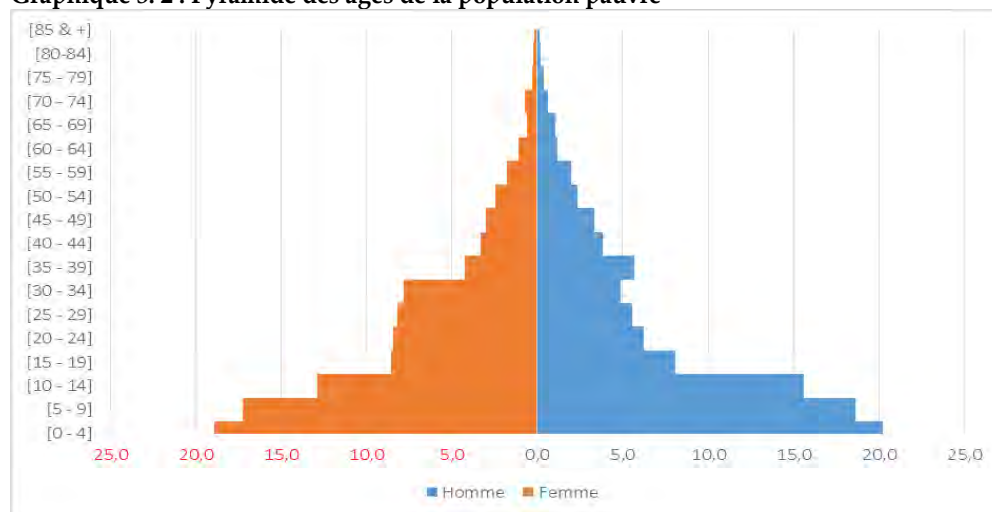
	Abidjan		Autre Urbain		Rural		Ensemble CI	
	P0	CTR	P0	CTR	P0	CTR	P0	CTR
Sexe								
Masculin	23,8%	52,3%	42,3%	49,6%	55,0%	50,9%	45,4%	50,6%
Féminin	21,6%	47,7%	45,7%	50,5%	58,8%	49,1%	47,4%	49,4%
Age								
Moins de 25	26,4%	70,4%	48,6%	71,9%	62,6%	67,7%	51,4%	69,3%
entre 26 et 35	16,5%	14,1%	31,9%	11,8%	47,2%	13,3%	35,9%	12,7%
entre 36 et 45	17,0%	8,0%	36,1%	7,6%	50,6%	8,6%	39,3%	8,2%
entre 46 et 55	19,7%	4,5%	38,8%	4,5%	46,1%	5,4%	39,7%	5,0%
Plus de 56	16,6%	3,0%	40,2%	4,2%	45,6%	5,1%	39,9%	4,7%
Situation Matrimonial								
Jamais marié	25,0%	74,3%	46,9%	70,8%	62,6%	64,0%	49,7%	67,0%
Marié	18,1%	23,6%	38,2%	26,0%	49,1%	32,9%	41,0%	30,0%
Divorcé/Séparé	5,7%	0,3%	40,9%	1,2%	39,0%	0,8%	33,7%	0,9%
Veuf/ve	22,6%	1,8%	36,0%	2,0%	48,2%	2,3%	40,8%	2,2%
Savoir Lire								
Oui	17,9%	48,7%	37,4%	40,3%	50,7%	24,7%	36,3%	31,6%
Non	30,6%	51,3%	49,9%	59,7%	59,1%	75,3%	53,1%	68,4%
Education								
Aucune	29,9%	49,1%	49,0%	53,2%	58,0%	67,4%	51,8%	61,4%
Primaire	24,0%	29,6%	47,8%	30,6%	56,1%	26,5%	47,1%	28,0%
Secondaire	14,7%	18,5%	29,4%	15,5%	39,9%	5,8%	27,1%	9,9%
Supérieure	7,2%	2,9%	12,2%	0,8%	37,8%	0,4%	11,7%	0,7%
Avoir un emploi								
Non	25,6%	69,1%	48,4%	73,2%	62,7%	69,2%	51,2%	70,3%
Oui	18,1%	30,9%	35,2%	26,8%	47,0%	30,9%	37,8%	29,7%
Emploi								
Pas de travail	25,6%	69,1%	48,4%	73,2%	62,7%	69,2%	51,2%	70,3%
Secteur public	11,8%	0,7%	10,3%	0,4%	14,0%	0,1%	11,5%	0,3%
Secteur privé	16,7%	14,5%	31,7%	7,7%	40,2%	3,6%	28,1%	5,8%
Auto-emploi	20,3%	12,4%	33,6%	8,5%	36,2%	3,6%	30,5%	5,9%
Agriculture	20,4%	3,3%	45,5%	10,2%	51,2%	23,5%	48,9%	17,7%

Source : INS, ENV2015

[69.] La pauvreté touche aussi bien les femmes (47,4% d'entre elles sont pauvres) que les hommes (45,5% des hommes sont pauvres) même si ces derniers contribuent légèrement plus à cette pauvreté (50,6% des pauvres sont des hommes) et surtout à Abidjan où 51,3% des pauvres sont des hommes.

[70.] Elle touche singulièrement les jeunes. En effet 51,4% des jeunes de moins de 25 ans sont pauvres et ils sont les plus pauvres quel que soit le milieu de résidence : 26,4% à Abidjan, 48,6% dans les autres villes et 62,6% en milieu rural. Ils sont par ailleurs les plus nombreux parmi les pauvres car en moyenne 7 pauvres sur 10 ont moins de 25 ans et cela indépendamment du lieu de résidence.

Graphique 3. 2 : Pyramide des âges de la population pauvre



Source : INS, ENV2015

[71.] Environ 50% des personnes jamais mariées et 41% des mariées sont pauvres et c'est aussi semblable en milieu rural où 62,6% des jamais mariés et 49,1% des mariés sont pauvres mais aussi 48,1% des veuf (ves). A Abidjan, la pauvreté touche aussi bien les jamais mariés (25%) que les veufs (ves) (22,6%) alors que dans les autres villes, elle touche, en plus des jamais mariés (46,9%) et des veufs (ves) (36%), aussi les personnes mariées (38,2%). Il faut aussi indiquer qu'en moyenne 6 pauvres sur 10 n'ont jamais été mariés.

[72.] Le risque de pauvreté est réduit quand les individus savent lire et écrire ou alors ont atteint au moins le niveau secondaire de l'enseignement secondaire (ou son équivalent). En effet, 36,3% des personnes sachant lire et écrire sont pauvres (contre 53,1% chez celles qui ne savent ni lire ni écrire) et le taux de pauvreté décroît avec le niveau d'instruction : 51,8% de pauvres chez les non instruits contre 11,7% que les personnes ayant atteint le niveau supérieur de l'enseignement général (ou l'équivalent). Près de 6 pauvres sur 10 sont non instruits.

[73.] Ce risque de pauvreté est réduit aussi quand l'individu est en emploi et surtout quand il travaille dans le secteur public ou le secteur privé moderne. Ainsi, 37,8% de ceux qui sont en emploi sont pauvres et ce taux diminue encore à 11,5% quand les individus sont dans le secteur public et de 28,1% pour ceux qui sont dans le secteur privé moderne. Le taux de pauvreté reste par contre très élevé parmi les personnes du secteur informel non agricole (30,5%) et celles qui sont dans l'agriculture informelle (48,9%). Par ailleurs, 70% des pauvres sont sans emploi et 17,7% sont dans l'agriculture.

3.3. Alphabétisation, fréquentation scolaire et éducation

[74.] Le taux d’alphabétisation (Proportion de personnes âgées de plus de 15 ans sachant lire et /écrire) est de 45,0% et est en baisse par rapport à 2008 (46,52%) et 2002 (49,8%). Ce taux est de 51,2% à Abidjan, de 42,9% dans les autres villes et de 25,6% en milieu rural. Il varie en fonction du sexe et du niveau de revenu des individus.

[75.] En effet, le taux d’alphabétisation est de 53,3% chez les hommes contre 36,3% chez les femmes. cet écart d’alphabétisation entre homme et femme devient encore plus important avec le statut de pauvreté même s’il est réduit dans le quintile le plus riche (62,2% chez les hommes contre 54,5% chez les femmes) alors qu’il est de 16,6 points de pourcentage dans le premier quintile.

Tableau 3. 8 : Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence (%)

Milieu de résidence et sexe de l'individu		Statut de pauvreté		Quintile des dépenses par tête					Ensemble
		Pauvre	Non pauvre	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile	
Abidjan	Homme	60,4	79,4	59,4	67,3	67,0	78,1	80,9	75,8
	Femme	42,3	65,8	44,4	48,0	49,4	58,7	72,2	61,5
	Ensemble	51,2	72,5	51,5	57,1	57,9	68,1	76,6	68,5
Autres ville	Homme	53,4	65,9	44,1	57,2	60,0	70,0	65,7	61,7
	Femme	33,5	48,9	28,1	35,2	39,0	49,1	56,0	42,8
	Ensemble	42,9	58,1	35,4	46,0	49,1	60,0	61,7	52,5
Rural	Homme	34,7	41,7	30,0	38,7	38,3	42,0	43,4	38,6
	Femme	17,2	23,6	12,7	22,1	19,4	24,1	26,2	20,2
	Ensemble	25,6	33,8	21,0	30,1	28,9	33,4	37,2	29,8
Ensemble	Homme	42,9	59,1	35,6	48,2	50,1	59,4	62,2	53,3
	Femme	24,6	44,5	19,0	29,4	31,2	40,8	54,5	36,3
	Ensemble	33,3	52,3	26,8	38,5	40,5	50,4	58,9	45,0

Source : INS, ENV2015

[76.] Ce faible taux d’alphabétisation trouve, en partie, son explication dans le fait que seulement 49,3% des ivoiriens déclarent avoir fréquenté l’école primaire. Ce taux est en légère baisse par rapport à 2008 où il était de 50,1%. Il est plus élevé chez les hommes (54,8%) que chez les femmes (43,4%). Sur une longue période, la fréquentation scolaire s’est beaucoup améliorée. En effet, la proportion de ceux qui ont été ou qui vont encore à l’école est de 78,5% dans la classe d’âge des 10-14 ans, tandis qu’elle est de 40,8% chez les 30-34 ans, 41,2% pour les individus âgés de 45-49 ans et de 23,7% pour ceux de 60 ans et plus. Ces résultats mettent en évidence les efforts qui ont été faits en matière de scolarisation depuis les indépendances.

[77.] Ces gains de fréquentation scolaire ont été particulièrement bénéfiques aux femmes. Ainsi, avant l’indépendance, seulement 13% des jeunes filles étaient scolarisées et ce taux a été multiplié par six, approximativement, pour atteindre 74,3% en 2015.

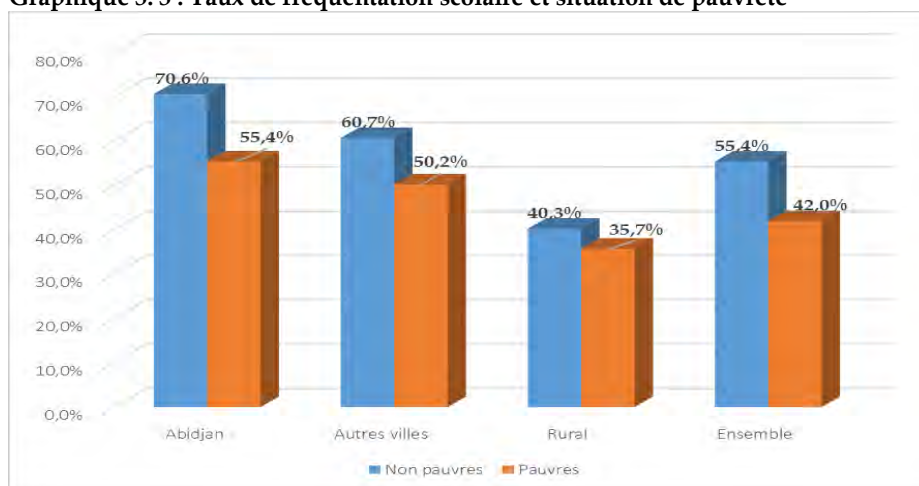
[78.] En milieu rural aussi ce taux a connu un bond important passant 15,6% pour les personnes de plus de 60 ans à 71,9% chez celles qui ont entre 10 et 14 ans. En particulier chez les femmes, même s’il reste largement en dessous de celui des hommes, le taux de fréquentation scolaire a été quasiment multiplié par neuf depuis les indépendances : 7,8% chez les femmes de plus de 60 ans contre 68,6% chez les jeunes filles de 10 à 14 ans.

Tableau 3. 9 : Fréquentation scolaire par âge, sexe et milieu de résidence (%)

Classe d'âge	Ensemble CI			Abidjan			Autres villes			Rural		
	Hom	fem	Ens	Hom	fem	Ens	Hom	fem	Ens	Hom	fem	Ens
10-14 ans	82,2	74,3	78,5	92,4	82,6	87,7	86,6	76,6	81,8	74,6	68,6	71,9
15-19 ans	71,5	55,0	62,8	80,8	65,7	71,4	84,7	65,4	75,1	51,9	35,6	43,6
20-24 ans	59,7	43,1	50,7	83,5	62,0	71,2	67,1	48,5	57,2	43,3	28,7	35,6
25-29 ans	54,0	38,2	46,0	69,5	62,9	66,1	56,2	42,1	48,9	45,7	23,1	34,6
30-34 ans	49,0	33,4	40,8	66,8	58,8	62,5	55,2	38,7	46,6	38,2	18,7	28,2
35-39 ans	50,2	35,6	44,4	65,3	54,5	61,3	53,3	40,7	48,6	40,3	24,5	33,8
40-44 ans	49,1	33,0	42,7	65,8	49,7	59,8	52,3	37,2	46,5	39,7	24,7	33,4
45-49 ans	48,9	31,5	41,2	63,2	56,0	60,0	49,8	31,6	41,3	43,9	22,7	34,8
50-54 ans	44,9	25,0	35,3	69,7	47,9	59,5	49,9	26,8	38,7	35,3	17,8	26,8
55-59 ans	43,4	20,7	33,1	65,9	40,9	55,7	48,0	24,8	36,9	35,8	14,2	26,2
plus de 60 ans	32,4	13,0	23,7	61,1	34,3	49,1	39,5	12,1	26,9	21,8	7,8	15,6
Ensemble	54,8	43,4	49,3	71,8	62,8	67,3	62,2	49,7	56,2	43,7	31,0	37,7

Source : INS, ENV2015

[79.] Le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les non pauvres que chez les pauvres au niveau national et l'écart est beaucoup plus prononcé en milieu urbain surtout à Abidjan. Par contre, dans les zones rurales, cet écart est seulement de cinq points de pourcentage.

Graphique 3. 3 : Taux de fréquentation scolaire et situation de pauvreté

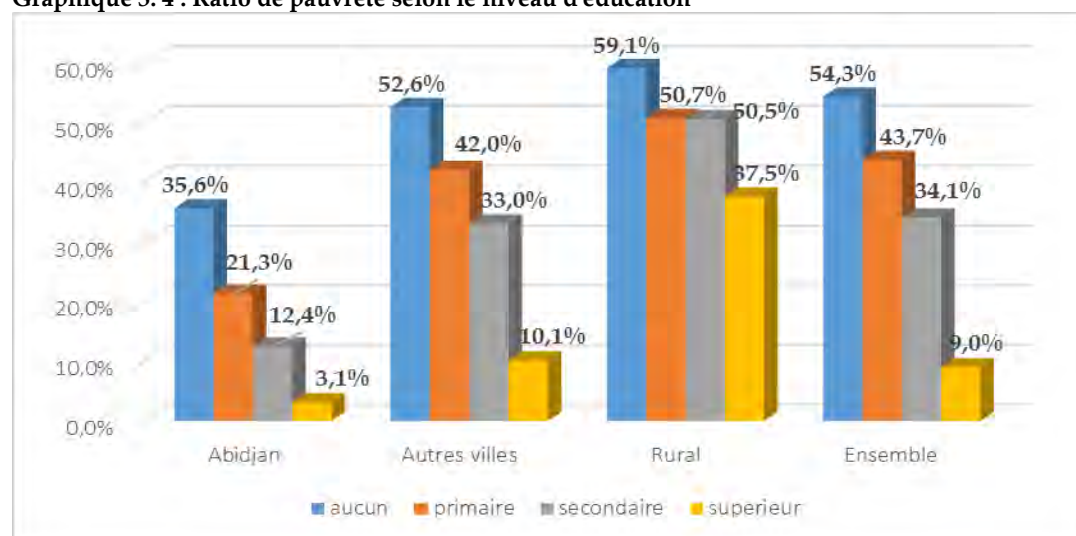
Source : INS, ENV2015

[80.] Ainsi donc, quel que soit le milieu de résidence, fréquenter une école est un facteur de réduction de la pauvreté. Les progrès réalisés en matière de fréquentation scolaire ne doit pas occulter le fait que 37,7% des personnes de 10 et plus n'ont jamais été scolarisés (25,9% à Abidjan, 32,8% dans les autres zones urbaines et 45,5% en milieu rural). Les raisons évoquées sont que les frais de scolarité sont élevés (21,6%), la famille ne le permet pas (28,7%) et à un degré moindre, les individus ne sont pas intéressés par les études (6,8%), les enfants doivent aider dans les tâches ménagères (6,3%), l'éducation comme inutile (5,9%) ou le fait d'être une fille (4%).

[81.] Au-delà de la fréquentation, le niveau d'instruction (le plus haut niveau d'étude atteint) permet de mieux appréhender l'impact de la scolarisation sur la pauvreté. Le risque de pauvreté diminue avec le niveau d'instruction, quel que soit le milieu de résidence : au niveau national, il est de 54,3% parmi les personnes non instruites et de 9% quand elles ont atteint le niveau supérieur de l'enseignement général (ou son équivalence). Ce fait est encore plus marquant à Abidjan (resp. 35,6% contre 3,1%) et

dans les autres zones urbaines (resp. 52,6% contre 10,1%) qu'en milieu rural (resp. 54,3% contre 37,5%).

Graphique 3.4 : Ratio de pauvreté selon le niveau d'éducation



Source : INS, ENV2015

3.4. État de santé de la population

[82.] Le taux de morbidité (ou la morbidité) est la proportion de la population malade par rapport à la population totale sur une période de référence. Le taux de morbidité est de 11,2% en 2015, 21,04% en 2008 (au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête) et de 12,6% en 2002 (au cours des 2 dernières semaines ayant précédé l'enquête). La morbidité en 2015 est de 10,5% à Abidjan, de 11,3% dans les autres villes et de 11,4% en milieu rural. Il est, par ailleurs, de 10,9% chez les hommes et de 11,5% chez les femmes.

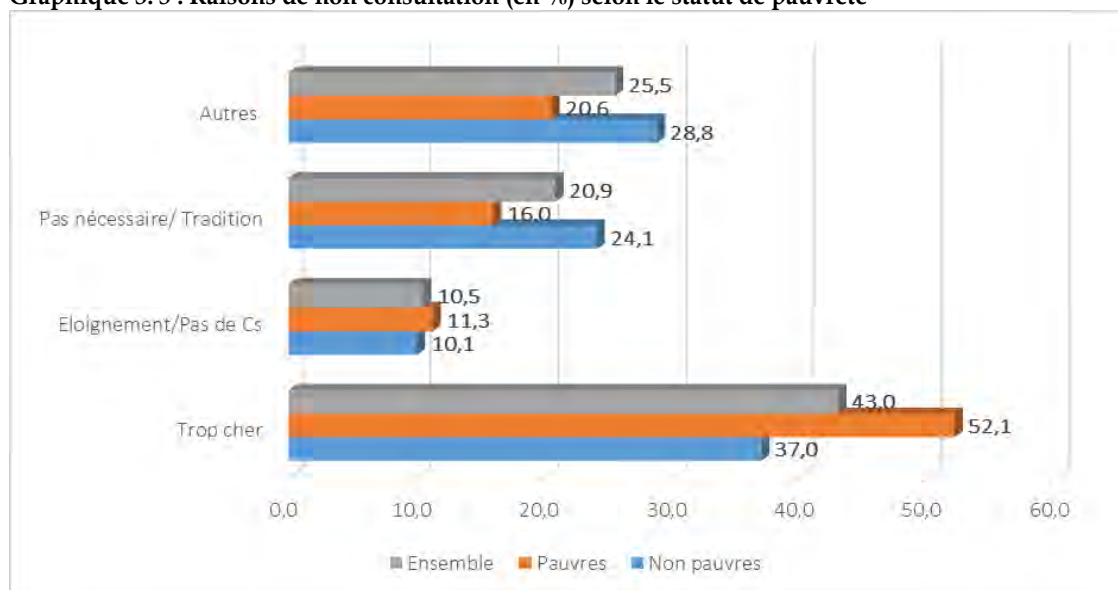
[83.] En outre, 65,1% des malades le sont depuis moins d'un mois et 7,6% depuis plus de 3 ans. Cette durée dans la maladie est plus longue chez les pauvres que chez les non pauvres : 28,2% des malades pauvres le sont pour une durée comprise entre 1 mois et 3 ans (contre 25,7% des malades non pauvres pour la même période), 7,8% des malades pauvres le sont depuis au moins 3 ans alors que cette proportion est de 7,3% pour les malades non pauvres.

[84.] Au cours des 4 dernières semaines précédant l'interview, 10% de la population a consulté un personnel de santé (12,2% chez les pauvres et 7,3% chez les non pauvres) dont 10,5% à Abidjan, 10% dans les autres villes et 9,7% en milieu rural. En prenant en compte l'état de morbidité, 57,9% des personnes ayant déclaré une maladie ont consulté un personnel de santé (57% pour ceux qui sont malades depuis moins d'un mois, 62,1% pour ceux qui le sont pour une période d'un mois à trois ans et 49,6% pour ceux qui sont malades depuis plus de trois ans).

[85.] La principale raison évoquée par les personnes qui n'ont pas consulté est surtout le coût des consultations. Ainsi, 43% des personnes estiment que les consultations sont trop chères et cette proportion atteint 52,1% pour les personnes pauvres. La disponibilité

ou la proximité des centres de santé est évoquée par seulement 10,5% des personnes concernées. D'autres facteurs expliquent aussi ce fait comme l'accueil.

Graphique 3.5 : Raisons de non consultation (en %) selon le statut de pauvreté



Source : INS, ENV2015

[86.] Pour les personnes malades, qu'elles soient pauvres ou pas, le coût reste le principal obstacle à la consultation (46,9% dont 56,2% chez les malades pauvres et 39,9% chez les malades non pauvres).

Tableau 3.10 : Raisons (en %) de non consultation pour les personnes malades

	Non pauvres	Pauvres	Ensemble
Trop cher	39,9	56,2	46,9
Eloignement/Pas de Cs	9,7	9,8	9,7
Pas nécessaire/ Tradition	22,6	14,3	19,1
Autres	27,8	19,8	24,4

Source : INS, ENV2015

[87.] D'une manière générale, très peu de personnes bénéficient d'une prise en charge des dépenses de santé (que cette prise en charge soit totale ou partielle). En effet, seulement 10,7% des personnes bénéficient d'une prise en charge et elle provient essentiellement des parents (57,3%) et à un degré moindre des assurances (32,8%). Il faut, par ailleurs, noter que c'est seulement 0,9% de la population qui bénéficie d'une couverture maladie et le taux de couverture de cette assurance est de 70% pour 37,5% des assurés ou de 80% pour 36,6% des assurés.

3.5. Accessibilité aux infrastructures de base

[88.] L'ENV2015 a une section portant sur l'accès des populations aux infrastructures. Les infrastructures concernées sont : la source d'eau de boisson, le marché (aliments), la boutique (produits manufacturés), la gare routière, le centre de santé, l'hôpital général, l'école maternelle, l'école primaire, l'école secondaire, la grande école, l'Internet, le téléphone, la poste, le commissariat/gendarmerie, la mairie, la préfecture, la sous-préfecture et la justice. Pour chacune de ces infrastructures, il a été demandé : (i) le moyen le plus souvent utilisé par le ménage pour se rendre à l'infrastructure la plus proche, (ii) la durée du trajet et (iii) la distance à parcourir.

[89.] Les populations ont accès facilement à une source d'eau de boissons et à un marché pour l'acquisition de biens de consommation. Ils y vont en général à pied (50% pour la source d'eau et 65,4% pour le marché). Ils mettent moins d'un quart d'heure (90% de ménages) et parcourent moins de cinq kilomètres (95%) pour avoir accès à une source d'eau. Pour le marché, la grande majorité met moins d'une demi-heure (81% des ménages) et parcourent au maximum 10 kilomètres (91% des ménage).

Tableau 3. 11 : Accès (en % de ménages) aux infrastructures économiques

	Source d'eau			Marché		
	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble
Quel moyen de locomotion						
n'existe pas	10,1	15,0	11,7	13,5	21,2	15,9
à domicile	34,7	24,8	31,5	0,9	1,5	1,1
pied	49,3	54,2	50,9	67,4	61,2	65,4
vélo	0,5	0,6	0,5	2,0	2,1	2,0
mobylette	0,6	1,0	0,8	5,0	5,1	5,1
voiture	0,4	0,1	0,3	1,7	0,6	1,3
transport en commun	1,2	0,6	1,0	6,4	4,3	5,7
sans objet	3,3	3,7	3,4	3,2	4,0	3,5
Le temps mis						
domicile	40,6	30,3	37,5	0,6	1,1	0,8
00-05 mn	31,4	33,5	32,0	28,0	27,5	27,8
06-14 mn	18,7	24,7	20,5	38,4	37,3	38,0
15-29 mn	4,8	5,7	5,1	15,7	13,9	15,2
30-44 mn	2,5	3,3	2,8	7,5	7,5	7,5
45-59 mn	0,8	1,1	0,9	3,1	3,6	3,3
Plus de 60 mn	1,2	1,4	1,3	6,6	9,2	7,4
Distance moyenne						
à domicile	43,9	33,4	40,7	1,8	2,1	1,9
moins de 5 km	51,6	62,7	55,0	80,6	76,6	79,4
5 à 10 km	2,2	2,2	2,2	10,9	13,3	11,6
plus de 10 km	0,9	0,9	0,9	4,8	6,4	5,3
nsp	1,3	0,8	1,2	1,9	1,6	1,8

Source : INS, ENV2015

[90.] Pour la boutique (surtout pour l'achat de biens de grande consommation), 20% des ménages déclarent qu'elle n'existe pas mais la très grande majorité (63,8%) y accèdent à pied (63,8%), mettent moins d'un quart d'heure (79%) pour y aller en parcourant moins de 5 kilomètres (85,6% des ménages). Pour la gare routière, les ménages y ont accès en moins d'une demi-heure (77,7% des ménages), car située à moins de 10 kilomètres de leur lieu de résidence (90%) même si 32,8% des ménages déclarent que l'infrastructure n'existe pas.

Tableau 3. 12 : Accès (en %) aux infrastructures économiques (suite)

	Boutique			Gare routière		
	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble
Quel moyen de locomotion						
n'existe pas	17,3	25,3	19,9	28,3	42,4	32,8
à domicile	1,9	1,5	1,8	0,4	0,5	0,4
pied	66,5	57,9	63,8	40,9	33,5	38,5
vélo	1,0	1,1	1,1	1,6	1,4	1,5
mobylette	3,2	3,8	3,4	5,7	5,8	5,7
voiture	0,9	0,3	0,7	3,9	1,1	3,0
transport en commun	6,0	4,4	5,5	16,1	10,0	14,1
sans objet	3,2	5,6	4,0	3,3	5,2	3,9
Le temps mis						
domicile	1,9	1,3	1,7	0,3	0,5	0,3
00-05 mn	47,4	46,2	47,1	18,8	19,6	19,0
06-14 mn	32,2	31,3	31,9	39,3	37,9	38,9
15-29 mn	7,4	8,2	7,6	20,1	17,8	19,5
30-44 mn	4,7	5,6	4,9	10,2	10,0	10,2
45-59 mn	2,3	2,3	2,3	4,3	4,4	4,3
Plus de 60 mn	4,2	5,1	4,5	7,1	9,9	7,8
Distance moyenne						
a domicile	3,7	3,2	3,5	0,7	1,3	0,9
moins de 5 km	82,0	82,3	82,1	73,2	71,1	72,6
5 à 10 km	7,9	6,7	7,6	16,9	15,8	16,6
plus de 10 km	4,7	6,3	5,2	7,3	9,7	8,0
nsp	1,7	1,6	1,6	1,9	2,1	1,9

Source : INS, ENV2015

[91.] Pour 21% des ménages, il n'existe pas d'infrastructures sanitaires de premier contact dans leur lieu de résidence. Cette proportion est de 44% pour l'hôpital général. Ainsi, pour accéder à un Etablissement Sanitaire de Premier Contact (ESPC), les ménages y vont à pieds principalement (48,8%) et accessoirement en transport en commun (11%) ou à mobylette (7,7%). Par contre, pour aller dans un hôpital général, ils y vont rarement à pied (12,5%), emprunte plutôt le transport en commun (24,9% dont 28% chez les non pauvres et 18,4% chez les pauvres).

[92.] Par ailleurs, les ménages mettent majoritairement moins de 15 minutes pour avoir accès à un centre de santé de premier contact (55% des ménages, dont 55,7% chez les non pauvres et 53,3% chez les pauvres). Cependant, 23% des non pauvres et 28,2% des pauvres mettent plus d'une demi-heure pour atteindre un ESPC. Les ménages parcourent moins de 5 kilomètres (73,7%) pour accéder à un ESPC dont 74,3% chez les non pauvres et 73,1% chez les pauvres.

[93.] Dans le cas de l'hôpital général, l'accès est plus problématique. En effet, seulement 32,7% des ménages se trouvent à moins de 15 minutes de cette infrastructure (29% pour les ménages pauvres et 33,7% pour les ménages non pauvres), c'est d'ailleurs ce qui justifie qu'ils prennent en grande partie des moyens motorisés pour s'y rendre. Il y a 43,4% des personnes qui sont à moins de 5 kilomètres de l'hôpital général quand l'infrastructure existe et plus de la moitié qui est à plus de 5 Km en particulier 27,4% des personnes qui se retrouvent à plus de 10 Km du premier centre hospitalier de référence (cette proportion est 33,8% chez les pauvres contre 25,3% chez les non pauvres).

Tableau 3. 13 : Accès (en % de ménages) aux infrastructures sanitaires

	ESPC			Hôpital général		
	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble
Quel moyen de locomotion						
n'existe pas	18,5	26,9	21,2	39,2	54,4	44,1
à domicile	0,8	0,8	0,8	0,2	0,2	0,2
pied	50,5	45,2	48,8	13,8	9,9	12,5
vélo	1,8	2,3	2,0	0,7	1,0	0,8
mobylette	7,2	8,7	7,7	4,9	5,0	4,9
voiture	4,3	1,9	3,6	8,2	3,7	6,7
transport en commun	12,3	8,3	11,1	28,0	18,4	24,9
sans objet	4,6	5,8	4,9	5,2	7,5	5,9
Le temps mis						
domicile	0,6	0,5	0,6	0,1	0,1	0,1
00-05 mn	16,2	17,6	16,6	6,4	6,4	6,4
06-14 mn	39,0	35,1	37,9	27,3	22,5	26,2
15-29 mn	21,3	18,5	20,5	22,1	22,0	22,0
30-44 mn	10,4	12,3	10,9	17,4	15,5	16,9
45-59 mn	4,6	5,7	4,9	7,8	7,8	7,8
Plus de 60 mn	8,1	10,2	8,7	19,0	25,7	20,6
Distance moyenne						
à domicile	1,3	1,7	1,5	0,3	0,4	0,3
moins de 5 km	73,0	70,4	72,2	44,5	38,8	43,1
5 à 10 km	17,1	16,9	17,0	26,4	22,5	25,4
plus de 10 km	6,7	8,9	7,3	25,3	33,8	27,4
nsp	1,9	2,0	2,0	3,5	4,5	3,8

Source : INS, ENV2015

[94.] Environ 76,3% des ménages se trouvent à proximité d'une école primaire et ils s'y rendent à pied. Ils sont en plus 76,8% qui se trouvent à moins de quinze minutes d'une école primaire dont 32,8% à moins de 5 mn. Les écoles primaires se trouvent à moins de 5 Km du lieu de résidence des ménages dans 87,2% des cas. Cette proportion est de 87,4% chez les non pauvres et 86,7% chez les ménages pauvres.

[95.] Pour l'école secondaire, la situation est beaucoup moins favorable aux ménages car pour 40,3% d'entre eux, cette infrastructure n'existe pas (35,5% chez les non pauvres et 50,6% chez les pauvres). Même si ceux qui s'y rendent le font essentiellement à pieds (26,9% dont 30,5% chez les non pauvres et 19,5% chez les pauvres), l'école secondaire (qui concerne aussi les enfants de 11 à 14 ans), est assez éloignée des lieux de résidence des ménages.

[96.] Ainsi, 38,7% des ménages mettent moins de 15 mn pour s'y rendre (avec des ratios de 32,7% chez les ménages pauvres et 40,6% chez ceux qui ne sont pas pauvres), 46,4% mettent entre 15 mn et 1 heure et 14,9% mettent plus d'une heure. Ces proportions s'améliorent en prenant en compte le statut de pauvreté : ils sont 49,1% de ménages pauvres qui mettent entre 15 et 60 mn (contre 45,5% chez les non pauvres) et 18,2% des pauvres qui mettent plus d'une heure (contre 13,9% chez les non pauvres).

[97.] L'école supérieure reste accessible à une frange très faible de la population. En effet, 63,6% des ménages affirment que cette infrastructure n'existe pas (dont 71,8% des pauvres et 59,8% des non pauvres) et même quand elle existe, il faut au moins 30 minutes pour y aller pour 60,4% des ménages (dont 67% chez les pauvres et 59% chez les non pauvres) et parcourir aussi entre 5 et 10 Km pour 54% des ménages ou plus de 10

Km pour 39,8% des ménages. Ces proportions sont de 44,9% et 47,2% chez les ménages pauvres et de 57,1% et de 38,2% chez les ménages non pauvres.

Tableau 3. 14 : Accès (en % de ménages) aux infrastructures éducatives

	Ecole Primaire			Ecole secondaire			Ets Supérieur		
	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble
Quel moyen de locomotion									
n'existe pas	5,5	9,4	6,8	35,5	50,6	40,3	59,8	71,8	63,6
à domicile	1,7	1,7	1,7	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
pied	74,7	74,2	74,6	30,5	19,5	26,9	3,6	1,3	2,9
vélo	0,9	0,9	0,9	0,7	1,0	0,8	0,1	0,1	0,1
mobylette	1,5	1,2	1,4	3,2	3,7	3,3	1,4	0,8	1,2
voiture	0,2	0,1	0,2	1,8	1,1	1,5	3,4	1,3	2,7
transport en commun	1,0	0,6	0,9	11,6	8,2	10,5	12,8	6,8	10,9
sans objet	14,4	11,9	13,6	16,6	15,8	16,3	18,9	18,0	18,6
Le temps mis									
domicile	1,5	1,6	1,5	0,1	0,0	0,1			
00-05 mn	30,1	34,0	31,3	9,1	7,1	8,6	2,5	1,4	2,3
06-14 mn	44,7	42,2	43,9	31,4	25,6	30,0	18,0	14,0	17,2
15-29 mn	13,0	11,5	12,5	27,3	26,7	27,2	20,6	17,6	20,1
30-44 mn	5,8	5,6	5,8	12,2	16,6	13,3	16,2	18,3	16,6
45-59 mn	2,0	2,0	2,0	6,0	5,8	6,0	11,0	10,0	10,8
Plus de 60 mn	2,9	3,1	3,0	13,9	18,2	14,9	31,8	38,7	33,1
Distance moyenne									
à domicile	3,3	4,1	3,5	0,4	0,5	0,4	0,0	0,1	0,0
moins de 5 km	87,4	86,7	87,2	63,5	55,0	61,4	30,0	27,3	29,5
5 à 10 km	6,4	6,4	6,4	17,7	19,5	18,1	27,1	17,6	25,3
plus de 10 km	1,5	1,5	1,5	15,9	21,9	17,4	38,2	47,2	39,8
nsp	1,5	1,2	1,4	2,6	3,0	2,7	4,8	7,8	5,3

Source : INS, ENV2015

[98.] L'accès aux infrastructures de sécurité est inexistant pour 37,4% des ménages (dont 46,7% des ménages pauvres et 33,1% des ménages non pauvres) de sorte que 33,5% des ménages utilisent un déplacement motorisé pour s'y rendre (25,6% chez les pauvres et 37,2% chez les non pauvres). Ainsi, ils parcourent, en général, moins de 5 Km (46% des ménages avec 41,7% des ménages pauvres) et quelques fois plus de 10 Km (pour 32% des ménages pauvres contre 23,8% des ménages non pauvres). Et ils mettent au plus une demi-heure pour faire ce trajet (57,7% avec un ratio de 52,8% chez les ménages pauvres contre 59,3% chez les ménages non pauvres). Il convient de relever aussi qu'un ménage pauvre sur cinq met en moyenne plus d'une heure pour se rendre à un poste de police ou de gendarmerie.

[99.] Pour la justice, plus de la moitié des ménages affirme qu'elle n'a pas d'infrastructures de justice de proximité (62,8% des ménages pauvres et 50% des ménages non pauvres résident dans des localités éloignées des infrastructures de justice). Pour les ménages qui ont accès à ces infrastructures, ils mettent en moyenne soit une heure (35,8%) soit entre 30 minutes et une heure (26,9% des ménages) pour y aller et doivent parcourir plus de 10 Km pour (42,5% des ménages).

Tableau 3. 15 : Accès (en % des ménages) aux infrastructures de sécurité et de justice

	Police/gendarmerie			Justice		
	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble
Quel moyen de locomotion						
n'existe pas	33,1	46,7	37,4	49,9	62,8	54,0
à domicile	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
pied	17,6	13,0	16,1	3,9	2,3	3,4
vélo	1,0	1,4	1,1	0,3	0,3	0,3
mobylette	6,5	7,2	6,7	2,9	2,7	2,8
voiture	6,4	2,4	5,2	5,4	2,5	4,5
transport en commun	24,2	15,9	21,6	22,5	13,4	19,6
sans objet	11,0	13,4	11,7	15,0	15,9	15,3
Le temps mis						
domicile	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
00-05 mn	8,3	6,5	7,8	3,9	2,5	3,6
06-14 mn	26,9	22,8	25,8	17,2	14,6	16,6
15-29 mn	24,0	23,4	23,8	16,7	18,4	17,1
30-44 mn	16,2	15,9	16,1	17,3	13,6	16,5
45-59 mn	7,1	7,2	7,1	10,7	9,4	10,4
Plus de 60 mn	17,4	24,1	19,1	34,2	41,5	35,8
Distance moyenne						
a domicile	0,4	0,5	0,4	0,1	0,3	0,2
moins de 5 km	47,1	41,7	45,8	30,3	26,2	29,4
5 à 10 km	25,1	21,0	24,1	20,3	19,5	20,1
plus de 10 km	23,8	32,1	25,9	41,5	46,2	42,5
nsp	3,6	4,6	3,8	7,9	7,9	7,9

Source : INS, ENV2015

[100.] L'accès aux administrations décentralisées et aux collectivités locales semble assez problématique. En effet, 28,5% des ménages estiment qu'ils résident dans des localités non couvertes par un sous-préfet et pour les mairies, cette proportion monte 38,6%. Ces proportions sont de 32,8% chez les ménages pauvres qui résident dans une localité sans sous-préfecture et 45,8% en ce qui concerne les Mairies. Pour les Préfectures, elles sont encore plus importantes : 50,7% des ménages pauvres et 38,6% des ménages non pauvres.

[101.] Environ 36% des ménages utilisent un engin motorisé pour se rendre à la sous-préfecture la plus proche et 51,3% mettent moins de 30 mn pour y aller essentiellement à cause des ménages non pauvres (53,1% contre 47,9% des ménages pauvres). Par contre, 52,1% des ménages pauvres mettent au moins 30 mn pour rallier la sous-préfecture la plus proche.

[102.] Par ailleurs, pour aller dans la commune la plus proche 56,7% des ménages mettent moins de 30 mn et comme aussi 51,3% des ménages pauvres et 58,8% des ménages pauvres. Et plus de 69,3% des ménages se trouvent à moins de 10 Km d'une Mairie, 63,5% des ménages pauvres le sont également tout comme 71,3% des ménages non pauvres.

[103.] De plus, 46,9% des ménages mettent moins de 30 mn pour joindre la préfecture la plus proche, avec 44,4% des ménages pauvres et 47,8% des ménages non pauvres. En outre, 55,6% des ménages pauvres et 52,2% des ménages non pauvres peuvent y aller aussi en moins de 30 mn. Et ils sont 62,2% qui parcourent au moins 5 Km pour y aller dont 67,2% des ménages pauvres et 60,5% des ménages non pauvres.

Tableau 3. 16 : Accès (en % de ménages) aux administrations et collectivités

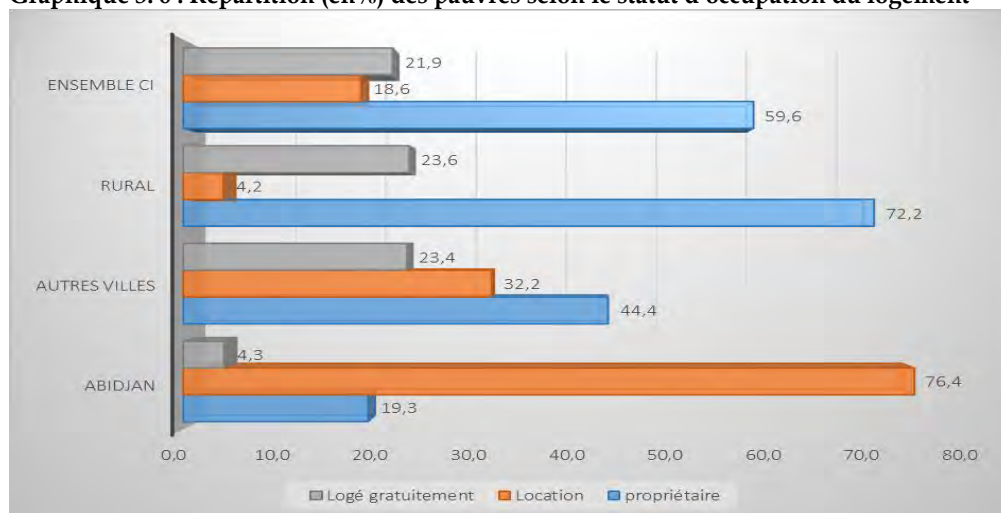
	Sous-Préfecture			Mairie			Préfecture		
	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble	Non Pauvres	pauvres	Ensemble
Quel moyen de locomotion									
n'existe pas	26,4	32,8	28,5	32,6	45,8	36,8	38,6	50,7	42,5
à domicile	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
pied	17,9	17,9	17,9	16,1	12,4	14,9	10,5	7,7	9,6
vélo	1,8	2,7	2,1	0,9	1,8	1,2	0,7	1,0	0,8
mobylette	10,3	12,5	11,0	6,7	7,7	7,0	6,0	6,7	6,2
voiture	3,9	2,8	3,5	7,5	2,7	6,0	4,6	2,8	4,0
transport en commun	23,5	17,6	21,6	26,7	17,2	23,7	23,2	15,6	20,7
sans objet	15,8	13,5	15,1	9,3	12,4	10,3	16,3	15,4	16,0
Le temps mis									
domicile	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
00-05 mn	6,9	6,3	6,7	6,7	7,0	6,8	6,1	5,5	5,9
06-14 mn	24,6	20,4	23,3	27,1	21,8	25,7	22,3	20,0	21,7
15-29 mn	21,5	21,0	21,3	24,6	22,5	24,0	19,4	18,7	19,2
30-44 mn	15,5	16,6	15,8	16,5	17,9	16,8	14,8	15,6	15,0
45-59 mn	10,6	10,0	10,4	7,6	7,3	7,6	9,4	8,7	9,2
Plus de 60 mn	20,8	25,6	22,2	17,4	23,5	18,9	28,0	31,3	28,9
Distance moyenne									
à domicile	0,6	0,7	0,6	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
moins de 5 km	42,9	38,3	41,5	46,0	40,9	44,7	39,3	32,5	37,5
5 à 10 km	23,9	25,0	24,2	25,1	22,3	24,4	19,8	21,7	20,3
plus de 10 km	27,6	31,2	28,7	24,9	32,0	26,7	34,9	39,5	36,1
nsp	5,1	4,9	5,0	3,9	4,5	4,0	5,8	6,1	5,9

Source : INS, ENV2015

3.6. Conditions de vie des ménages pauvres

[104.] Cette section porte sur les conditions de vie des populations pauvres. Il s'agit du logement et du cadre de vie, de l'assainissement, etc., et de répartir (en %) les pauvres selon les catégories d'une variable donnée.

Graphique 3. 6 : Répartition (en%) des pauvres selon le statut d'occupation du logement



Source : INS, ENV2015

[105.] Avec le statut d'occupation du logement, dans la ville d'Abidjan, plus de 76% des pauvres louent leur logement et 19% des pauvres sont propriétaires de leur logement. Par ailleurs, une infime partie des ménages pauvres sont logés gratuitement (qui inclut le logement par la famille, le logement subventionné). Au niveau national, 59,6% des pauvres sont propriétaires de leur logement (surtout à cause de ceux qui résident en

milieu rural où ils sont plus de 72% à être propriétaire de leur logement). Et 21,9% des pauvres sont logés gratuitement (dont 23,6% en milieu rural et 23,4% dans les autres villes.

[106.] Les pauvres vivent essentiellement dans les maisons en bande de particulier (21,2% d'entre eux), les cours communes (28,4%), les maisons isolées (20,3%) et la case traditionnelle (16,7%). Dans les autres villes, ils vivent surtout dans les cours communes (38,7%) et dans les maisons en bande de particulier (26,8%) alors qu'à Abidjan les pauvres vivent majoritairement dans les cours communes (57,6%). Très peu de pauvres vivent dans les villas (les villas, les opérations immobilières, les appartements) : seulement 10% des pauvres et 9,4% à Abidjan.

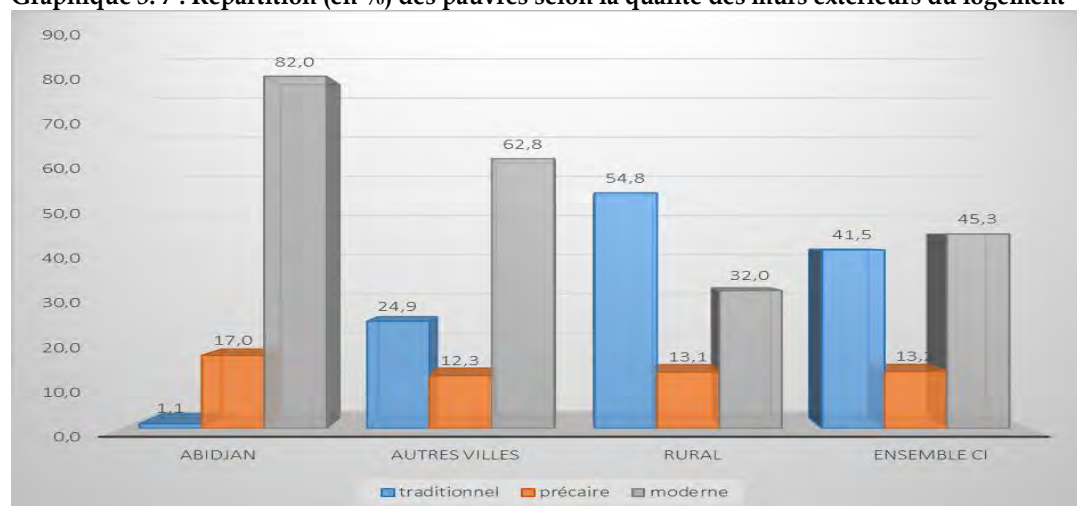
Tableau 3. 17 : Répartition (en %) des pauvres selon le type de logement

Type de logement	Milieu de résidence			
	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble CI
villa	9,4	11,4	10,9	10,9
bande par particulier	21,0	26,8	18,7	21,2
cour commune	57,6	38,7	19,6	28,4
maison isolée	3,1	12,4	26,3	20,3
case traditionnelle	1,0	8,4	22,7	16,7
baraque	8,0	2,3	1,7	2,4

Source : INS, ENV2015

[107.] Les principaux matériaux des murs extérieurs ont été regroupés en trois catégories : les matériaux traditionnels (Banco, terre battue, bambou ou feuille), les matériaux précaires (tôle, Planche, semi dur) et les matériaux modernes (dur, géo béton, etc.). il ressort de cette classification que plus de 54% des pauvres ont des conditions de logement difficile avec 41,5% qui sont dans des logements avec des matériaux traditionnels et 13,2% avec des matériaux précaires. Cette proportion est de 18,1% à Abidjan, de 37,2% dans les autres villes et de 68% en milieu rural.

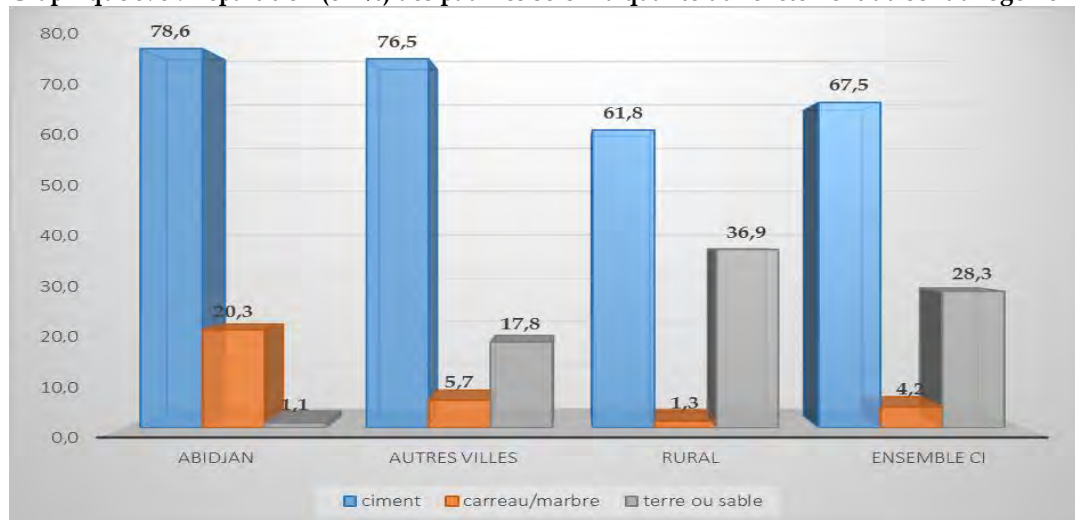
Graphique 3. 7 : Répartition (en %) des pauvres selon la qualité des murs extérieurs du logement



Source : INS, ENV2015

[108.] Le sol des logements des pauvres est essentiellement revêtu de ciment (67,5%) et de terre (28,3%) et ces maisons sont faiblement carrelés y compris à Abidjan (1,1% des pauvres) et en milieu rural (1,3%).

Graphique 3.8 : Répartition (en %) des pauvres selon la qualité du revêtement du sol du logement



Source : INS, ENV2015

[109.] La répartition des ménages pauvres dépend fortement du lieu de résidence mais pour l'ensemble du pays, les ménages pauvres ont plus recours au puits (21,2%), à la pompe villageoise (27,8%) et à un degré moindre à l'eau de robinet dans la cour (13%) ou à l'eau de surface (11,4%). A Abidjan, les ménages pauvres utilisent l'eau de robinet mais principalement dans la cour (49,2%), à l'extérieur du logement (16,2%) et dans le logement (25%). Dans les autres villes, c'est surtout le puits dans la cour (35,5%) qui constitue la principale source d'eau de boisson des ménages pauvres et 35,1% utilisent l'eau de robinet (dont 6,6% dans le logement, 19,3% dans la cour et 5,6% à l'extérieur du logement). En milieu rural, c'est la pompe villageoise (40,3%) qui est la principale source d'eau de boisson et accessoirement le puits public (18,5%) et le puits dans la cour (17,1% des ménages pauvres).

Tableau 3.18 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon la source d'eau de boisson

Source d'eau de boisson	Milieu de résidence			
	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble CI
eau de robinet dans le logement	25,0	6,6	1,4	5,0
eau de robinet dans la cour	49,2	19,3	5,0	13,0
eau de robinet à l'extérieur	16,2	5,6	2,6	4,6
puits dans la cour	3,2	35,5	17,1	21,2
puits public	2,6	18,2	18,5	17,0
pompe villageoise	0,0	9,1	40,3	27,8
eau de surface (marigot, rivière, etc.)	3,9	5,7	15,1	11,4

Source : INS, ENV2015

[110.] Par ailleurs, 79,8% des ménages pauvres ne sont pas raccordés à l'eau courante dont 12,2% à Abidjan, 72,2% dans les autres villes et 91,3% en milieu rural. Les principales raisons évoquées sont le non raccordement de la localité de résidence (64,5% dont 34,9% à Abidjan, 37,4% dans les autres villes et 75,4% en milieu rural) et les problèmes financiers (20,1% des ménages pauvres avec un taux de 36% à Abidjan, 35,9% dans les autres villes).

Tableau 3. 19 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon les raisons de non raccordement à l'eau courante

Raisons de non raccordement	Milieu de résidence			
	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble CI
Localité non raccordée	34,9	37,4	75,4	64,5
Possession d'une pompe	6,4	5,7	11,3	9,7
Problèmes financiers	36,0	45,9	10,1	20,1
Autres	22,7	10,9	3,2	5,7

Source : INS, ENV2015

[111.] La principale source d'éclairage du ménage pauvre est l'électricité (46,2% des ménages pauvres l'utilisent) et la torche (43,2%) parce que 58,3% des ménages pauvres ruraux l'utilisent de même que 22,5% des ménages pauvres des autres villes. Il faut noter que 92,5% des ménages pauvres à Abidjan ont accès à l'électricité ainsi que 70,3% des ménages pauvres des autres villes et 28,7% de ceux du milieu rural.

Tableau 3. 20 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon la principale source d'éclairage

Source d'éclairage	Milieu de résidence			
	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble CI
électricité	92,5	70,3	28,7	46,2
groupe électrogène/énergie solaire	0,4	2,0	6,7	4,8
lampe et autres	3,8	5,2	6,2	5,7
torche	3,4	22,5	58,3	43,2

Source : INS, ENV2015

[112.] Les ménages pauvres utilisent essentiellement le bois de chauffe pour la cuisson des aliments (69,2% et surtout en milieu rural où ils sont 86% à le faire et dans les autres villes avec une proportion de 54,5%). A Abidjan, par contre, ils utilisent aussi bien le gaz (40,4%) que le charbon (42,4%). Ils évacuent les eaux usées principalement dans la nature en milieu rural (65,3% des ménages pauvres) mais dans les fosses septiques à Abidjan (48,4%) et dans les autres villes (46,4%).

[113.] S'agissant des ordures, elles sont jetées dans une décharge informelle en milieu rural (66% des ménages pauvres le font) et aussi dans les autres villes (54,5%) tandis qu'à Abidjan elles sont ramassées (payant pour 25,2% des ménages pauvres et public pour 44,7% d'entre eux). Comme lieu d'aisance, les ménages pauvres utilisent la nature en milieu rural (43,3% et 20,1% ont un WC à l'extérieur du logement) alors que dans les autres villes, ces ménages font usage de latrine dans la cour (40,5%) et de WC hors de la cour (25%).

[114.] A Abidjan, par contre, ces ménages ont un WC dans le logement (33%), hors du logement (30%) et des latrines hors du logement (31,1%). Il faut cependant noter qu'en milieu urbain hors Abidjan, 14% des ménages pauvres utilisent la nature comme lieu d'aisance. Pour leur douche, les ménages pauvres disposent principalement de douche rudimentaire aussi bien à Abidjan (52,2%) que dans les autres villes (68,6%) et en milieu rural (79%).

Tableau 3. 21 : Répartition (en %) des ménages pauvres selon les commodités du logement

Commodités du logement	Milieu de résidence			
	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble
Principale source de combustion des aliments				
charbon	42,41	29,73	2,9	14,07
bois de chauffe	3,97	54,06	85,97	69,62
gaz	40,43	3,65	1,01	5,22
Autres sources	13,2	12,57	10,11	11,09
Mode d'évacuation des eaux usées				
fosse septique	48,13	6,1	3,34	8,06
égout, caniveau et autres	19,38	11,42	2,85	6,76
rue	24,46	46,39	28,56	33,32
nature	8,02	36,09	65,25	51,85
Mode de ramassage des ordures				
ramassage public	44,65	21,42	6,03	13,84
ramassage payant	25,15	2,26	0,3	3,04
décharge informel	21,73	54,54	65,98	58,81
enterré ou brûlé	0,85	15,4	18,13	15,83
autre	7,61	6,38	9,56	8,47
Type de toilette				
WC à l'intérieur	33,02	9,67	2,35	7,14
WC à l'extérieur	30,2	24,99	20,12	22,41
latrine dans la cour	31,09	40,46	19,06	26,26
latrine hors de la cour	2,06	10,89	15,17	12,79
dans la nature et autres	3,63	13,99	43,31	31,41
Type de douche				
dehors	24,27	17	16,05	17,04
douche rudimentaire	52,21	68,61	79,42	73,93
salle de bain	9,52	10,02	2,44	5,24
autre	14	4,36	2,09	3,79

Source : INS, ENV2015

3.7. Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire

[115.] En 2015, on estime qu'un ménage qui dépense annuellement moins de 269 075 F. CFA est monétairement pauvre. Pour un ménage donné, plusieurs facteurs pourraient expliquer cette limitation de la dépense annuelle de consommation. La présente section s'attache à rechercher les facteurs qui pourraient expliquer l'état de pauvreté monétaire.

[116.] A l'aide d'un modèle Probit simple, la probabilité qu'un ménage soit pauvre monétairement ou non est analysée aussi bien suivant les caractéristiques du chef que du ménage. La valeur numérique des coefficients des variables explicatives n'ayant pas un grand intérêt dans l'interprétation d'un modèle Probit, nous nous intéresserons au signe des coefficients significatifs pour apprécier le sens dans lequel varie la pauvreté d'être pauvre.

[117.] Il ressort que la taille du ménage accroît sa probabilité d'être pauvre (significativité à 1%). Le fait que le chef du ménage soit un homme a un impact positif sur le niveau de vie du ménage. Les pauvres possèdent des lots non bâtis et des terres de cultures (significativité à 1%).

[118.] Les ménages dont le chef travail dans l'agriculture traditionnelle sont enclins à la pauvreté monétaire (significativité à 5%). Lorsque le ménage vit à Abidjan, cela réduit sa probabilité d'être pauvre.

Tableau 3. 22 : Modèle de Probit simple

1. Nombre de parcelles dans le champ du chef de ménage	-
2. Taille du ménage	0.386***
3. Sexe	
<i>homme</i>	-0.196*
<i>femme</i>	réf.
4. Age du chef de ménage	-
5. Situation matrimoniale	-
6. Le chef de ménage sait il lire ?	-
<i>oui</i>	0.066
<i>non</i>	réf.
7. Possession de lot non bâti	
<i>oui</i>	0.296***
<i>non</i>	réf.
8. Possession d'une habitation	-
9. Possession de terres de culture	0.186***
10. Chef de ménage salarié	-
11. Situation matrimoniale	-
12. Branche d'activité	-
13. Agriculture traditionnelle	
<i>oui</i>	0.489**
<i>non</i>	réf.
14. Milieu de résidence	
<i>Abidjan</i>	-0.812*
<i>Urbain hors Abidjan</i>	-0.092
<i>Rural</i>	réf.
15. Education du chef de ménage	
<i>aucun</i>	0.920***
<i>primaire</i>	0.805**
<i>secondaire</i>	0.734**
<i>supérieur</i>	réf.
16. Statut d'occupation du logement	-
constante	1.704
N	4597
ll	-2.3e+03
chi2	1607.807
df_m	47.000
aic	4754.287

*légende: * p<0.05; ** p<0.01; *** p<0.001, réf. : modalité de référence. – non significatif*

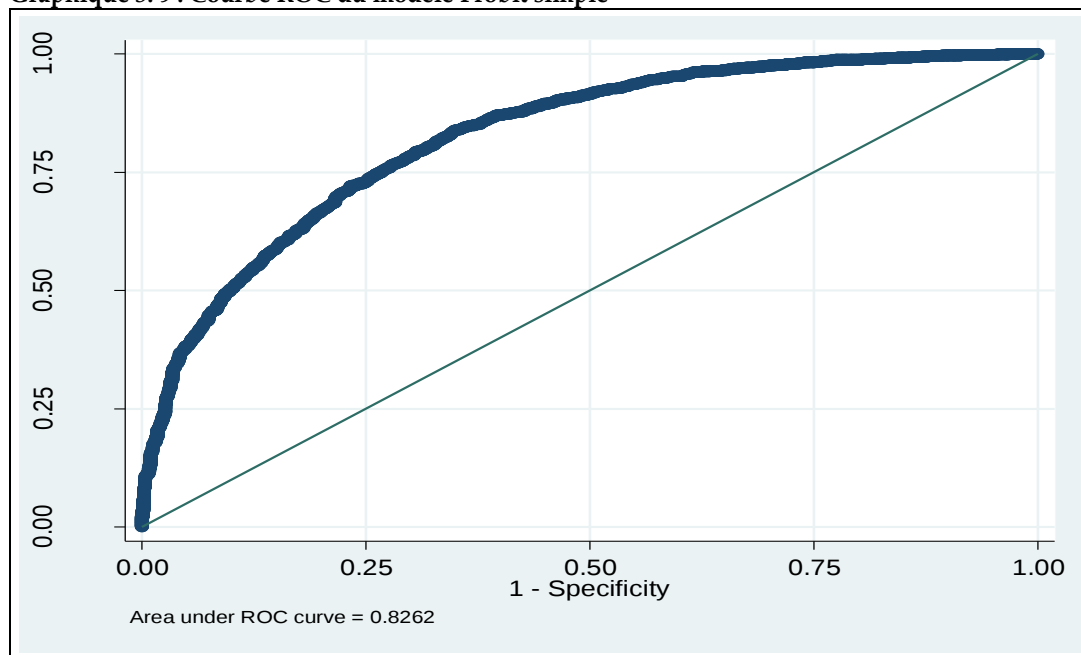
Source : INS, ENV2015

[119.] Le niveau d'éducation du chef de ménage détermine l'état de pauvreté de son ménage. Lorsqu'il n'a aucun niveau ce résultat est significatif à 1% tandis que pour un niveau d'éducation primaire ou secondaire, la significativité est de 5%.

[120.] L'âge du chef de ménage réduit le risque d'être pauvre sans, toutefois, être significatif tout comme le fait qu'il soit salarié ou qu'il possède plusieurs parcelles de culture, lorsqu'il est agriculteur ou encore qu'il possède une habitation.

[121.] Qualité d'ajustement du modèle : Différents tests d'ajustement du modèle permettent de valider nos résultats. Celui-ci a un taux de prédiction de 74,14% de la probabilité d'être monétairement pauvre. La surface en dessous de la courbe ROC qui est de 0,8262 confirme la qualité du modèle utilisé.

Graphique 3. 9 : Courbe ROC du modèle Probit simple



Source : INS, ENV2015

4.1. Dépense de consommation du ménage

[122.] La dépense totale de consommation du ménage a été calculée en fonction des postes suivant : alimentation (achats, autoconsommation et don), logement (loyer, entretien) et commodités du logement (eau, électricité, combustible et ordures ménagères), éducation, santé, habillement, transport, communication, biens durables et autres dépenses.

4.1.1. Structure de la dépense de consommation du ménage

[123.] La consommation alimentaire représente 45,6% de la dépense totale du ménage en 2015, soit près de la moitié de cette dépense. Elle faisait 40,1% des dépenses totales du ménage en 2002 et 47,8% en 2008.

Tableau 4.1 : Structure des dépenses des ménages par milieu de résidence en 2015 (%)

Postes	Urbain	Rural	Ensemble
Aliment	39,1	55,8	45,6
Logement	20,8	8,8	16,1
Education	4,1	1,0	2,9
Santé	2,6	3,2	2,8
Habillement	5,4	6,3	5,8
Transport	11,5	11,4	11,5
Communication	7,7	5,0	6,6
Biens durables	0,9	0,6	0,8
Autres	7,9	7,9	7,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INS, ENV2015

[124.] En milieu rural, les ménages consacrent plus de 55,8% de leurs dépenses à l'alimentation et en milieu urbain, elle fait 39,1%. L'importance de l'alimentation dans la dépense confirme certes que les ménages sont pauvres, mais sa baisse entre 2008 et 2015 vient confirmer le repli de la pauvreté au niveau national.

[125.] Le logement est le second poste de consommation des ménages et ce poste fait 16,1% des dépenses totales dont 20,8% en milieu urbain. Suivent le transport (11,5%), la communication (6,6%) et l'habillement (5,8%).

[126.] Les dépenses de santé et d'éducation représentent 5,7% de la dépense de consommation des ménages (soit 2,9% pour l'éducation et 2,8% pour la santé) alors qu'elles étaient de 9,4% en 2008 (dont 3,7% pour l'éducation et 5,7% pour la santé) et 12,8% en 2002 (dont 6% pour l'éducation et 6,8% pour la santé).

[127.] La désagrégation de la structure de la dépense de consommation des ménages selon la région (annexe 3), indique que le poids de la dépense alimentaire se situe entre 43,2% (Indénié-Djuablin) et 62,5% (Hambol).

[128.] La ville d'Abidjan et le District Autonome de Yamoussoukro présentent des structures de consommation différentes des autres régions. Ainsi, il en ressort qu'autant les ménages dépensent en aliment, autant ils dépensent en logement (loyer, commodité et entretien) : A Abidjan 28,9% du budget sont consacrés aux dépenses alimentaires et 26,2% au logement et dans le District Autonome de Yamoussoukro, ces coefficients budgétaires sont respectivement de 35,3% et 22,0%.

4.1.2. Pauvreté et dépense du ménage

[129.] Dans les ménages pauvres, 50,2% des dépenses de consommation sont affectés à l'alimentation contre 40,7% chez les non pauvres. Les autres postes de dépense importants des ménages pauvres sont le logement (13,4%), le transport (9,2%), l'habillement (9,5%) et la communication.

[130.] Par ailleurs, les ménages pauvres affectent une moindre part de leur budget de consommation à la santé (2,8%) et à l'éducation (3,5%) que les ménages non pauvres (respectivement 3,1% et 4,3%).

Tableau 4. 2 : Structure de la dépense de consommation du ménage par statut de pauvreté en 2015

Postes	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
Aliment	40,7	50,2	45,6
Logement	16,6	13,4	16,1
Education	4,3	3,5	2,9
Santé	3,1	2,8	2,8
Habillement	5,5	7,1	5,8
Transport	13,7	9,2	11,5
Communication	7,3	6,4	6,6
Biens durables	0,7	0,8	0,8
Autres	8,1	6,6	7,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INS, ENV2015

4.2. Inégalité de niveau de vie

[131.] Comme indiqué plus haut, le revenu du ménage est estimé par la dépense de consommation. De ce fait, l'analyse de l'inégalité est basée sur la dépense annuelle moyenne par tête, l'objectif visé étant de mettre en exergue les différences de consommation et donc de niveau de vie entre diverses couches de la population.

4.2.1. Structure du revenu par décile au niveau national

[132.] L'analyse de la structure du revenu au niveau national vise à apprécier l'évolution des inégalités par rapport aux enquêtes de 2002 et 2008, ainsi que la distribution de la consommation totale par décile.

[133.] L'ENV 2002 a révélé une aggravation des inégalités entre 1998 et 2002. Par contre, les résultats montrent une répartition du revenu moins inégalitaire en 2015 qu'en 2002 et en 2008. En effet, la part des 10% les plus pauvres dans la consommation totale est de

2,7% en 2015 contre 1,7% en 2002 et 2,2% en 2008. Celle des 10% les plus riches est de 28,9% en 2015 contre 40,0% et 32,8% respectivement en 2002 et 2008.

[134.] Par ailleurs, en 2015, les 10% les plus riches dépensent en moyenne 13,7 fois plus que les 10% les plus pauvres. Ce rapport était de 23,7 en 2002 et de 15,1 en 2008, c'est dire que l'écart de revenu entre les déciles observe une tendance à la baisse et confirme donc une résorption progressive des inégalités depuis 2002.

Tableau 4. 3 : Répartition de la dépense moyenne par tête et part de la consommation par décile

Décile	Dépense moyenne par tête en F CFA			Part dans la consommation totale (en %)		
	2002	2008	2015	2002	2008	2015
1	77 947	74 428	87 708	1,7	2,2	2,7
2	128 529	121 528	145 779	2,8	3,6	4,5
3	168 076	156 155	187 017	3,6	4,6	5,5
4	208 376	189 178	224 543	4,5	5,5	6,2
5	255 048	226 375	263 711	5,5	6,6	7,4
6	313 430	270 346	313 514	6,8	7,9	8,8
7	389 117	327 177	377 575	8,4	9,5	9,4
8	506 684	401 495	460 678	11	11,7	11,6
9	719 341	537 785	605 161	15,6	15,7	15
10	1 846 614	1 123 646	1 197 906	40	32,8	28,9
Ensemble	461 243	342 730	386 215	100	100	100

Source : INS, ENV2015

[135.] De plus, le niveau général de la consommation par tête qui avait baissé entre 2002 et 2008, s'est amélioré en 2015. Cette consommation moyenne est passée de 461 243 FCFA en 2002 à 342 730 FCFA et à 386 215 FCFA en 2015. Soit une baisse de 25,7% au niveau national entre 2002 et 2008 et une hausse de 12,7% entre 2008 et 2015. Cette hausse est constatée au niveau de tous les déciles et traduit donc que la réduction des inégalités s'accompagne d'une croissance des revenus des ménages.

4.2.2. Dépense annuelle moyenne par tête selon la région en 2015

[136.] Cette section s'intéresse aux inégalités régionales. Elle évalue, à partir de la dépense annuelle moyenne par tête, le niveau du revenu par région. En 2015, la dépense moyenne par tête des ménages ivoiriens est estimée à 386 215 F CFA par an. Cette valeur moyenne varie fortement suivant les régions et seulement six régions se retrouvent au-dessus de cette moyenne nationale. Il s'agit de la ville d'Abidjan, du District Autonome de Yamoussoukro, de San-Pedro, de la région du Cavally, du Guémon et du Nawa.

[137.] La ville d'Abidjan a un poids économique relativement important et cela se confirme aussi par les données suivantes : la ville d'Abidjan accueille 19% de la population totale du pays, cumule également une part plus que proportionnelle du revenu total généré par les ménages, soit 28,7%.

[138.] A un degré moindre, les autres régions ont une contribution à la consommation nationale équivalente à leur poids démographique. C'est le cas du District Autonome de Yamoussoukro (1,6% contre 1,7%) et des régions de San-Pedro (3,6% contre 4,0%), de Guémon (4,1% contre 4,8%), et de Nawa (4,6% contre 4,7%).

Tableau 4. 4 : Inégalité de revenu entre les régions

Région	Part dans la pop totale	Dépense moyenne	Part dans la dépense de cons totale
VILLE D'ABIDJAN	19,00%	583 245	28,70%
GUEMON	4,10%	448 606	4,80%
CAVALLY	2,00%	428 280	2,20%
SAN-PEDRO	3,60%	426 183	4,00%
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	1,60%	406 430	1,70%
NAWA	4,60%	395 189	4,70%
SUD-COMOE	2,80%	378 251	2,70%
GRANDS-PONTS	3,30%	370 942	3,20%
GBÔKLE	1,80%	351 791	1,60%
INDENIE-DJUABLIN	2,50%	350 925	2,30%
LA ME	2,30%	346 920	2,10%
AGNEBY-TIASSA	2,70%	344 572	2,40%
LÔH-DJIBOUA	3,20%	329 835	2,70%
MARAHOUÉ	3,80%	329 264	3,20%
GBEKE	4,50%	328 431	3,80%
MORONOU	1,60%	327 463	1,40%
GÔH	3,80%	324 912	3,20%
GONTOUGO	2,90%	323 512	2,40%
PORO	3,40%	315 633	2,80%
HAUT SASSANDRA	6,30%	312 098	5,10%
TONKPI	4,40%	310 410	3,50%
HAMBOL	1,90%	310 407	1,50%
IFFOU	1,40%	308 501	1,10%
BERE	1,70%	298 676	1,30%
BELIER	1,50%	297 278	1,20%
N'ZI	1,10%	295 677	0,80%
WORODOUGOU	1,20%	280 444	0,90%
BAFING	0,80%	270 113	0,60%
TCHOLOGO	2,10%	268 740	1,50%
BOUKANI	1,20%	268 150	0,80%
KABADOUGOU	0,80%	264 709	0,50%
FOLON	0,40%	261 765	0,30%
BAGOUE	1,70%	224 305	1,00%
Ensemble	100,00%	386 215	100,00%

Source : INS, ENV2015

4.2.3. Dépense annuelle moyenne par tête en 2015

[139.] La dépense annuelle moyenne de consommation par tête en milieu urbain est plus importante que celle du milieu rural. Le rapport de la consommation moyenne du milieu urbain à celle du milieu rural se situe à 1,5 au niveau national et varie entre 0,9 et 2,1 selon les régions.

[140.] Par contre, dans certaines régions, la consommation moyenne est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Il s'agit, notamment, des régions de la Nawa, de La Mé, du Gbôklé, du Bere, du Bafing et du Cavally.

[141.] Le contraste entre milieu urbain et rural est plus accentué dans la région du Kabadougou, région la plus pauvre (avec $P_0=71,7\%$) où le rapport de la dépense moyenne par tête en milieu urbain sur celle du milieu rural est de 2,1.

Tableau 4. 5 : Dépense moyenne par tête selon le milieu et la région

Régions	Urbain	Rural	Ensemble
VILLE D'ABIDJAN	583 245		583 245
GUEMON	519 385	408 453	448 606
CAVALLY	422 302	433 797	428 280
SAN-PEDRO	486 590	397 637	426 183
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	426 459	375 236	406 430
NAWA	369 821	410 435	395 189
SUD-COMOE	423 616	345 507	378 251
GRANDS-PONTS	465 812	300 740	370 942
GBÔKLE	320 345	360 422	351 791
INDENIE-DJUABLIN	424 757	301 881	350 925
LA ME	335 244	352 951	346 920
AGNEBY-TIASSA	367 299	332 005	344 572
LÔH-DJIBOUA	386 673	288 705	329 835
MARAHOUÉ	388 720	278 110	329 264
GBEKE	353 631	258 566	328 431
MORONOU	377 300	309 100	327 463
GÔH	331 136	321 385	324 912
GONTOUGO	353 201	305 419	323 512
PORO	351 242	285 848	315 634
HAUT SASSANDRA	355 195	288 042	312 099
TONKPI	456 283	246 525	310 410
HAMBOL	345 113	299 410	310 407
IFFOU	364 377	282 738	308 501
BERE	276 985	302 982	298 676
BELIER	307 680	291 784	297 278
N'ZI	320 257	272 539	295 677
WORODOUGOU	316 760	268 143	280 444
BAFING	254 588	278 275	270 113
TCHOLOGO	302 438	247 489	268 740
BOUKANI	300 083	263 844	268 150
KABADOUGOU	450 438	214 649	264 709
FOLON	321 209	246 284	261 765
BAGOUÉ	310 216	174 010	224 305
Ensemble	458 993	313 145	386 215

Source : INS, ENV2015

4.2.4. Inégalités intra régionales et inégalités de revenu

[142.] Les écarts de niveau de vie sont aussi illustrés par l'indice de Gini qui est de 0,405. Cet indice montre globalement que les inégalités se résorbent progressivement en Côte d'Ivoire, car il était de 0,500 en 2002 et 0,420 en 2008.

[143.] Cette même tendance à la baisse est aussi observée en milieu urbain, l'indice de concentration de Gini étant passé de 0,509 en 2002 à 0,439 en 2008, puis à 0,395 en 2015. Cependant, dans le milieu rural après une remontée entre 2002 (0,411) et 2008 (0,429), l'indice a subi une baisse en 2015 passant à 0,380.

[144.] Aussi, en 2015, l'inégalité est beaucoup plus marquée dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Ce constat est systématique quelle que soit la tranche de niveau de vie considérée et croit même avec le niveau de vie.

[145.] La distribution des inégalités par région montre qu'il y a une dizaine de régions pour lesquelles l'indice de Gini est plus élevé qu'au niveau national. Il s'agit des régions du Tonkpi, du Kabadougou, du Goh, du Cavally, du Gboklé, des Grand Ponts, du Guemon, de la Mé et du Tchologo. Dans toutes les autres régions, cet indicateur reste inférieur à 0,400.

Tableau 4. 6 : Tendances des principaux indices d'inégalité suivant la strate et le milieu de résidence

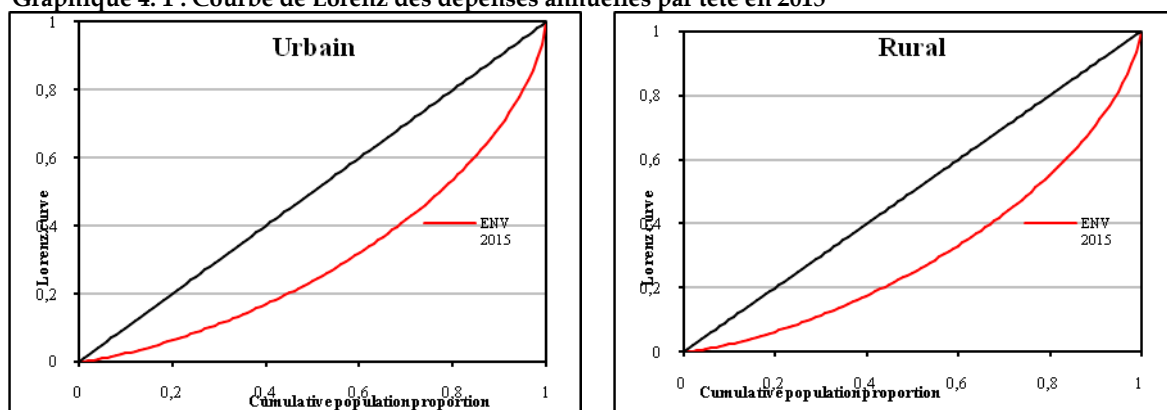
Variables	Principaux indices d'entropie généralisée				Indice de Gini	% dans la population totale	% des dépenses de consommation
	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)			
Strate							
VILLE D'ABIDJAN	0,294	0,248	0,27	0,398	0,387	18,98	28,66
HAUT SASSANDRA	0,238	0,202	0,219	0,317	0,347	6,3	5,09
PORO	0,22	0,19	0,213	0,336	0,335	3,4	2,78
GBEKE	0,28	0,231	0,251	0,386	0,369	4,5	3,83
INDENIE-DJUABLIN	0,273	0,241	0,292	0,634	0,377	2,5	2,27
TONKPI	0,362	0,297	0,343	0,638	0,418	4,4	3,54
DISTRICT AUT. DE YAMOUSSOUKRO	0,258	0,216	0,238	0,391	0,358	1,6	1,68
GONTOUGO	0,218	0,187	0,194	0,248	0,337	2,9	2,43
SAN-PEDRO	0,268	0,211	0,208	0,255	0,352	3,6	3,97
KABADOUGOU	0,803	0,35	0,363	0,598	0,43	0,8	0,55
N'ZI	0,187	0,177	0,2	0,286	0,331	1,1	0,84
MARAHOUÉ	0,266	0,228	0,243	0,331	0,371	3,8	3,24
SUD-COMOE	0,281	0,227	0,249	0,384	0,368	2,8	2,74
WORODOUGOU	0,279	0,193	0,175	0,198	0,32	1,2	0,87
LÔH-DJIBOUA	0,228	0,187	0,192	0,258	0,33	3,2	2,73
AGNEBY-TIASSA	0,318	0,25	0,264	0,387	0,382	2,7	2,41
GÔH	0,531	0,328	0,293	0,355	0,417	3,8	3,2
CAVALLY	0,455	0,315	0,304	0,393	0,423	2	2,22
BAFING	0,338	0,254	0,263	0,366	0,386	0,8	0,56
BAGOUE	0,419	0,284	0,265	0,328	0,396	1,7	0,99
BELIER	0,225	0,201	0,224	0,331	0,35	1,5	1,16
BERE	0,205	0,163	0,164	0,2	0,309	1,7	1,32
BOUKANI	0,17	0,156	0,17	0,247	0,308	1,2	0,83
FOLON	0,218	0,199	0,22	0,303	0,35	0,4	0,27
GBÔKLE	0,411	0,287	0,284	0,397	0,403	1,8	1,64
GRANDS-PONTS	0,442	0,325	0,346	0,545	0,433	3,32	3,19
GUEMON	0,328	0,283	0,325	0,592	0,414	4,1	4,76
HAMBOL	0,275	0,191	0,195	0,261	0,326	1,9	1,53
IFFOU	0,196	0,194	0,26	0,65	0,338	1,4	1,12
LA ME	0,694	0,35	0,325	0,448	0,426	2,3	2,07
NAWA	0,219	0,19	0,199	0,255	0,339	4,6	4,71
TCHOLOGO	0,397	0,306	0,337	0,572	0,419	2,1	1,46
MORONOU	0,187	0,18	0,205	0,288	0,336	1,6	1,36
Milieu de résidence							
Urbain	0,337	0,264	0,286	0,446	0,395	50,1	59,5
Rural	0,33	0,249	0,261	0,385	0,38	49,9	40,5
Ensemble	0,364	0,274	0,293	0,456	0,4	100	100

Source : INS, ENV2015

[146.] Quant aux indices d'entropie généralisée, ils indiquent que les disparités sont plus élevées dans les classes de niveau de vie extrême que les classes moyennes. En effet, dans la grande majorité des régions, au niveau national dans les milieux de vie, les inégalités se trouvent plus accentuées chez les plus pauvres et chez les plus riches.

[147.] La courbe de Lorenz montre que la dépense moyenne par tête est plus inégalitaire en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 4.1 : Courbe de Lorenz des dépenses annuelles par tête en 2015



Source : INS, ENV2015

[148.] L'analyse de l'insécurité alimentaire dans le présent rapport est basée sur l'utilisation du score de consommation alimentaire comme indicateur proxy de l'insécurité alimentaire. Cette approche stipule qu'il existe des fondements théoriques suffisants pour assimiler une pauvre consommation alimentaire en termes de fréquence et de diversité à l'insécurité alimentaire courante. Les tests de validation sont présentés en annexe du document ainsi que le détail du calcul de l'indicateur (score de consommation alimentaire).

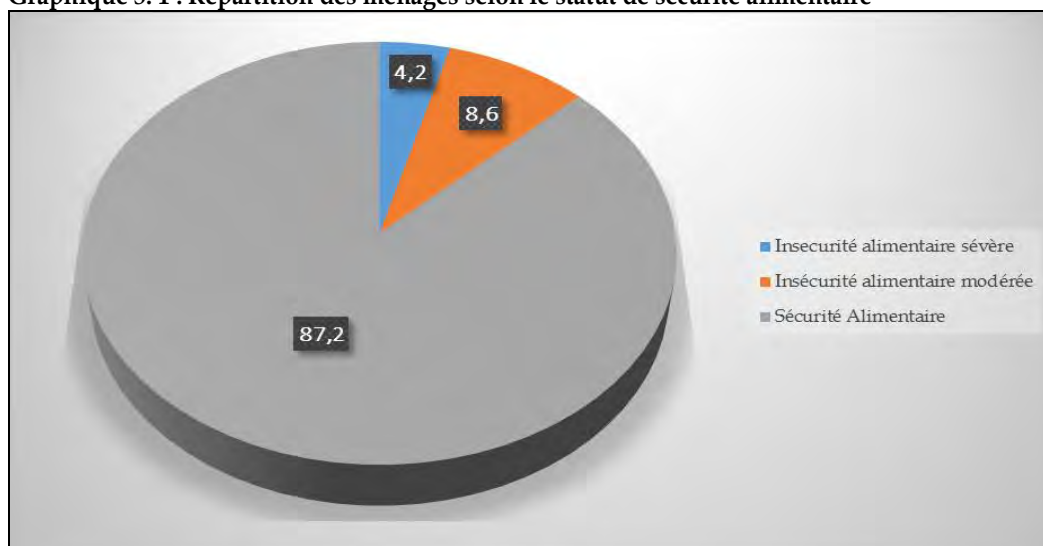
[149.] La matrice de corrélation (en annexe) montre que le score de consommation alimentaire est significativement corrélé et de façon cohérente avec les principaux indicateurs d'accès à la nourriture et de mesure de pauvreté (indice de pauvreté, part des dépenses alimentaires et dépenses totales). Après cette validation, l'indicateur de score de consommation alimentaire est un bon indicateur proxy pour mesurer le niveau de sécurité alimentaire des ménages en Côte d'Ivoire.

5.1. Combien de ménages sont en insécurité alimentaire ?

[150.] En se fondant sur cette approche, l'analyse des données de l'enquête montre qu'environ 12,8% des ménages sont vulnérables à l'insécurité alimentaire dont 4% sous la forme sévère.

[151.] Cette proportion de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire est plus importante en milieu rural (15%) qu'en milieu urbain (10,6%). Ce qui montre que l'insécurité alimentaire à l'instar de la pauvreté demeure une préoccupation notamment en milieu rural.

Graphique 5.1 : Répartition des ménages selon le statut de sécurité alimentaire

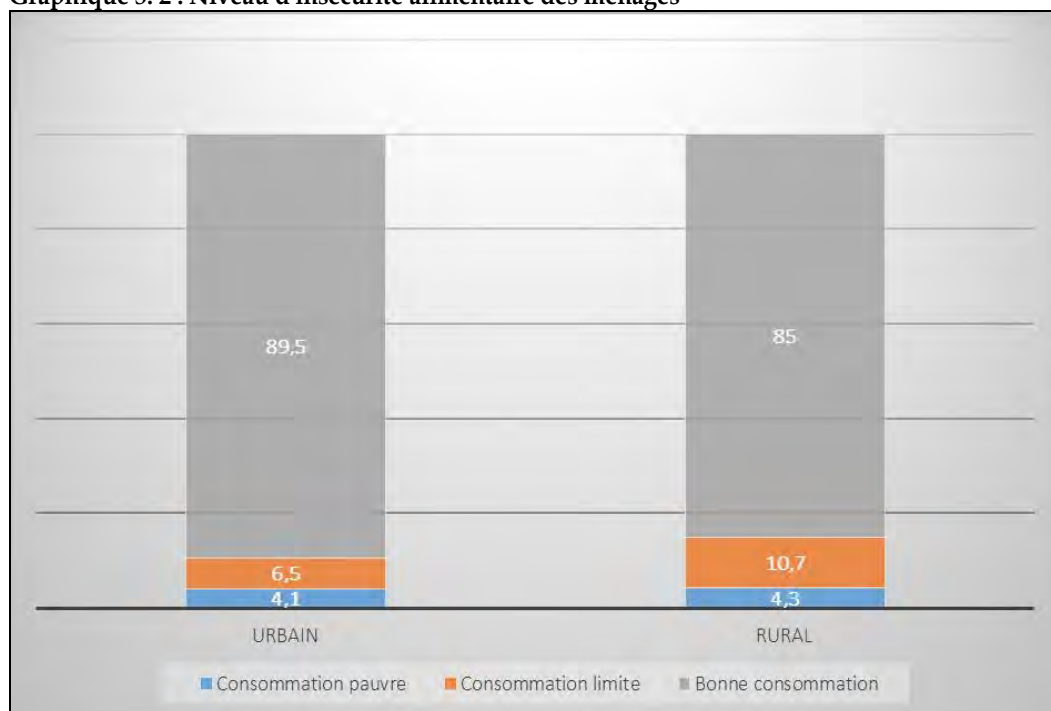


Source : INS, ENV2015

[152.] Comparé aux résultats de l'enquête EASA⁴ en 2009, on note une légère augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural qui passe de 12,6% en 2009 à 15% en 2015. Notamment la proportion de ménages ruraux en insécurité alimentaire sévère est passée de 2,5% en 2009 à 4,3% en 2015.

[153.] Cette situation pourrait s'expliquer par la crise postélectorale que le pays a connue en 2011 et qui a provoqué des mouvements de population et la perturbation des activités agricoles. En effet, en milieu rural, les ménages consacrent plus de la moitié de leurs revenus (56%) aux dépenses alimentaires. Ce qui montre que ces ménages ruraux vivent dans une situation de précarité qui pourrait rapidement sombrer dans une situation d'insécurité alimentaire sévère en cas de choc même léger qui affecterait leurs moyens d'existence.

Graphique 5.2 : Niveau d'insécurité alimentaire des ménages



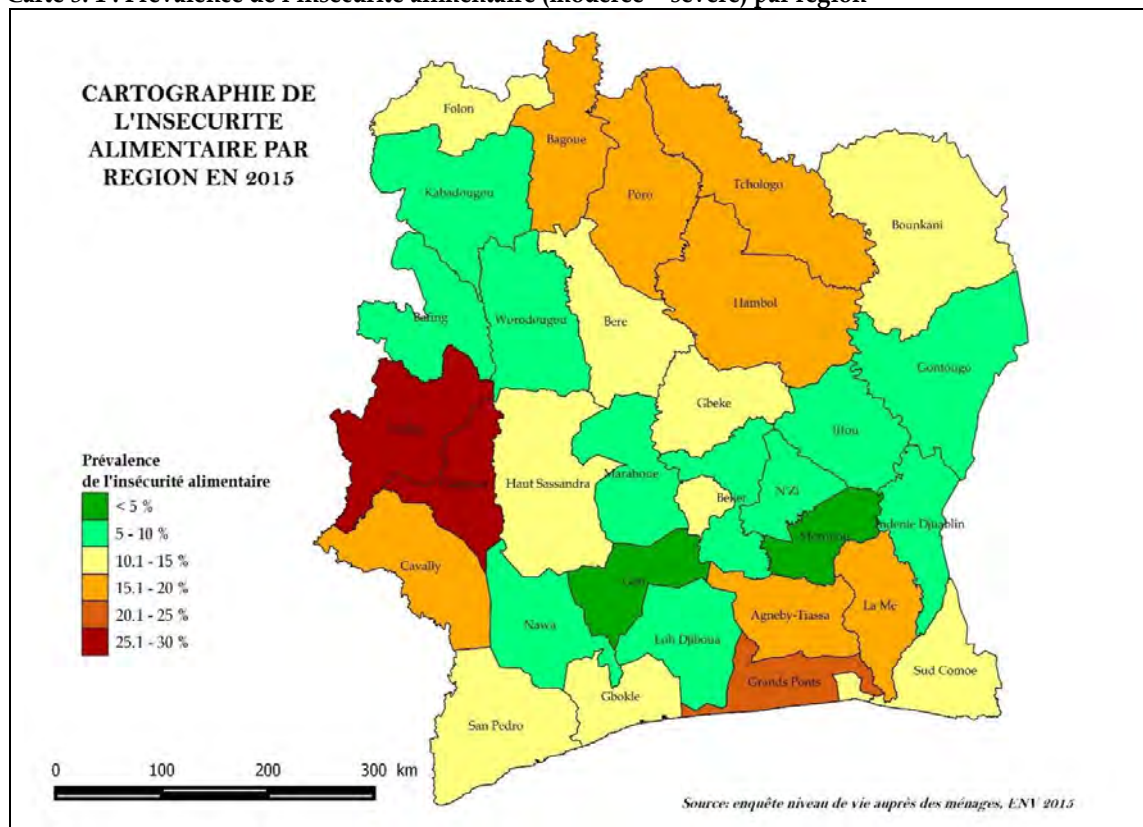
5.2. Où sont localisés les ménages en insécurité alimentaire ?

[154.] L'analyse de la sécurité alimentaire selon les régions montre que l'insécurité alimentaire globale (sévère et modérée) est beaucoup plus accentuée dans les régions suivantes : Tonkpi (27%), Guemon (25,6%), les Grand ponts (23%), la Bagoué (18,3%), La Me (17,6%), Cavally (17%), Tchologo (16%), le Hambol (15,8%), Agneby Tiassa (15,5%) et le Poro (15,3) où la prévalence de l'insécurité alimentaire est au-dessus de la moyenne nationale (12,8%).

[155.] La carte suivante donne la répartition spatiale de l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) en Côte d'Ivoire

⁴ Enquête Approfondie de la Sécurité Alimentaire en milieu rural de la Côte d'Ivoire (EASA 2009), MINAGRI, PAM et FAO, octobre 2009

Carte 5.1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire (modérée + sévère) par région



Source : INS, ENV2015

5.3. Qui sont les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire ?

[156.] Les catégories socio-professionnelles les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont les manœuvres (13,9%), les ouvriers et les travailleurs indépendants (13%). Ces catégories de ménages présentent des prévalences d'insécurité alimentaire supérieure à la moyenne nationale. Les cadres supérieurs et cadres moyens sont moins touchés par l'insécurité alimentaire.

[157.] L'analyse au niveau des branches d'activités montre que les ménages dans le domaine agricole (14,3%) et des services (13%) sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire avec des prévalences supérieures à la moyenne nationale.

5.4. Consommation alimentaire des ménages et insécurité alimentaire

[158.] Le Tableau 5.1 donne la répartition des ménages suivant la fréquence et la diversité des aliments consommés au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête. L'analyse de ce tableau montre que, de façon générale, la structure de la consommation des ménages en Côte d'Ivoire reste dominée par la consommation quasi quotidienne des aliments tels que les céréales, tubercules, protéines et des feuilles. Les autres groupes d'aliments tels que les produits laitiers, les fruits et les légumineuses sont très peu consommés.

[159.] Cette situation d'ensemble masque en revanche d'importantes disparités entre les ménages selon leur niveau de sécurité alimentaire. Ainsi, sur le plan de la diversité alimentaire, les ménages en sécurité alimentaire ont consommé régulièrement cinq (5)

différents groupes d'aliments (céréales, tubercules, protéines, feuilles et huile). Par contre, les ménages en insécurité alimentaire n'en ont consommé que trois (céréales, tubercules et feuilles). Les produits alimentaires tels que les protéines, les produits laitiers, les légumineuses et le sucre sont quasiment absents de leur consommation.

[160.] Etant donné que le mode d'acquisition de ces aliments demeure l'achat, les ménages en insécurité alimentaire sont confrontés à un problème d'accès aux aliments. De cette situation résultent deux insuffisances majeures qui caractérisent la consommation alimentaire des ménages en insécurité alimentaire : une faible diversité alimentaire et une faible fréquence de consommation alimentaire.

Tableau 5. 1 : Consommation alimentaire des ménages

GROUPES D'ALIMENTS	En insécurité alim. sévère		En insécurité alim. modéré		En sécurité alimentaire		ENSEMBLE	
	% qui ont consommé	Nb moyen jours consommation	% qui ont consommé	Nb moyen jours consommation	% qui ont consommé	Nb moyen jours consommation	% qui ont consommé	Nb moyen jours consommation
CEREALE	2,9	2	7,7	4,3	89,4	5,9	93	5,6
TUBERCULE	3	3,3	7,9	4,9	89	5,7	92	5,5
PROTEINE	0,6	0	4,8	1,2	94,6	5,9	88	5,2
LEGUMINEUSE	1	0	6,3	1,2	92,6	2,9	77	2,7
FEUILLES & LEGUMES	1,7	1,7	7,4	4,7	90,9	6,6	94	6,2
FRUIT	1,9	1	4,7	1	93,4	2,5	54	2,3
PRODUITS LAITIERS	0	0	1	0	99	1	23	1
SUCRE	1	0	3,8	1	95,3	2,2	47	2
HUILE	1	1	6,6	2,6	92,3	4,5	78	4,2
FCS moyen		15,2		29,1		63,3		58,3

Source : INS, ENV2015

5.5. Insécurité alimentaire et pauvreté monétaire

[161.] Le croisement pauvreté monétaire et insécurité alimentaire, permet de faire une certaine classification décrite dans les paragraphes suivants.

[162.] La ville d'Abidjan isolée du reste avec le plus faible taux de pauvreté et score de consommation pauvre juste au-dessus de 6%.

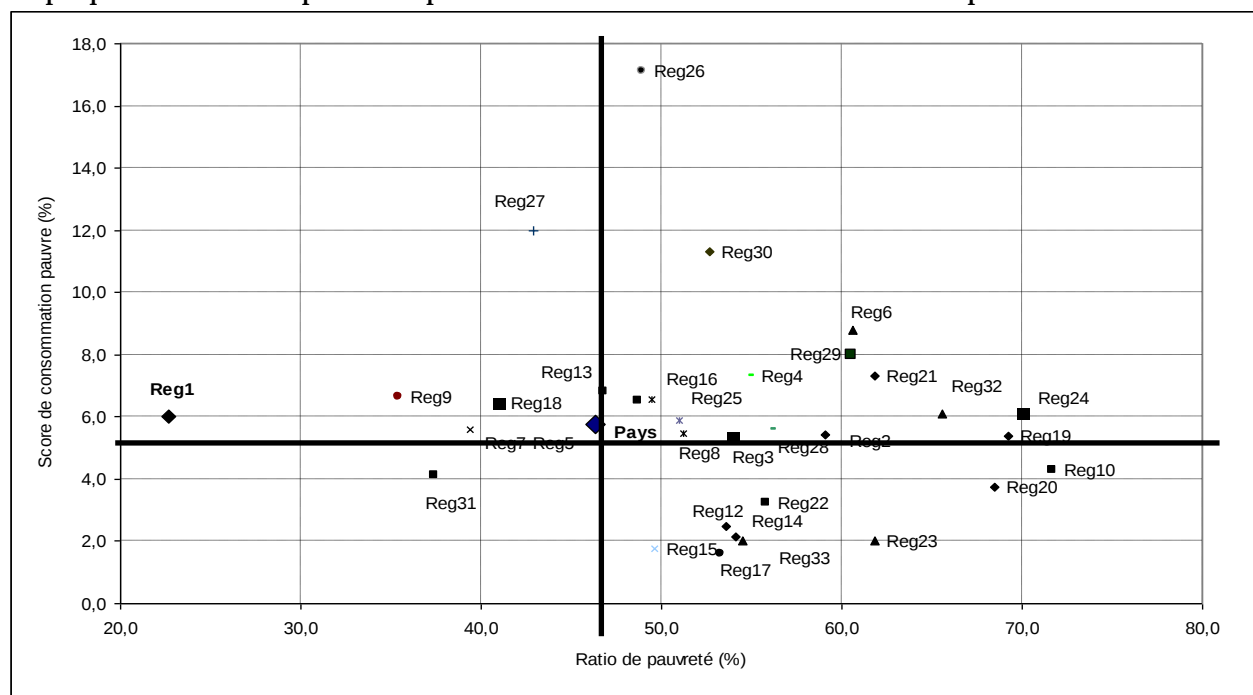
[163.] Les régions de l'Indénié-Djuablin, le District autonome de Yamoussoukro, du Cavally, du Sud comoé, du Gontougo et du Gbôklé ont un score de consommation pauvre non loin de 6% et taux de pauvreté autour de 46,3%.

[164.] Les régions des Grands ponts, du Poro, de La Mé, du Béliér, du Tonkpi, du Folon et du Tchologo ont un score de consommation pauvre et un taux national de pauvreté au-dessus des taux nationaux.

[165.] La région de la Nawa a un score de consommation pauvre et un taux de pauvreté en deca des taux nationaux.

[166.] Les régions du Kabadougou et de la Bagoué ont un score de consommation pauvre en dessous du taux national mais avec un taux de pauvreté plus élevé que celui du niveau du pays.

Graphique : Evolution comparée de la pauvreté monétaire et du score de consommation pauvre



Source: INS/ENV2015

Légende		Légende	
Reg1	VILLE D'ABIDJAN	Reg12	MARAHOUÉ
Reg2	HAUT SASSANDRA	Reg13	SUD-COMOE
Reg3	PORO	Reg14	WORODOUGOU
Reg4	GBEKE	Reg15	LÔH-DJIBOUA
Reg5	INDENIE-DJUABLIN	Reg16	AGNEBY-TIASSA
Reg6	TONKPI	Reg17	GÔH
Reg7	DISTRICT AUTONOME YAMOUSSOUKRO	Reg18	CAVALLY
Reg8	GONTOUGO	Reg19	BAFING
Reg9	SAN-PEDRO	Reg20	BAGOUE
Reg10	KABADOUGOU	Reg21	BELIER
Reg11	N'ZI	Reg22	BERE
		Reg23	BOUKANI
		Reg24	FOLON
		Reg25	GBÔKLE
		Reg26	GRANDS-PONTS
		Reg27	GUEMON
		Reg28	HAMBOL
		Reg29	IFFOU
		Reg30	LA ME
		Reg31	NAWA
		Reg32	TCHOLOGO
		Reg33	MORONOU

5.6. Chocs et insécurité alimentaire

[167.] Il existe deux catégories de chocs : les chocs qui affectent tous les ménages d'une zone données (sécheresse, inondation... etc.) et les chocs qui affectent singulièrement certains ménages (perte d'emploi, maladie d'un membre actif du ménage). Pour cette enquête, il a été demandé aux ménages de citer les 3 principaux chocs ou difficultés auxquels ils ont eu à faire face au cours des 12 derniers mois.

[168.] L'analyse montre que 12,6% des ménages ont déclaré avoir subi au moins un choc au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est de 13,4% pour les ménages en insécurité alimentaire et de 12,5% pour les ménages en sécurité alimentaire. Le choc le plus cité par les ménages (31% des ménages) est la maladie/décès d'un membre actif du ménage. Ce choc affecte aussi bien les ménages en insécurité alimentaire que ceux en sécurité alimentaire. Ensuite viennent les chocs comme le manque d'opportunités économiques (14%), manque/irrégularité des pluies (11%) et maladies et dégâts des cultures (8%).

[169.] Certains chocs tels que le manque/irrégularité des pluies, les dégâts des cultures et la baisse des prix des cultures de rente affectent directement l'accès des ménages aux aliments et les rendent plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

[170.] Les chocs subis par les ménages diffèrent selon le milieu de résidence. Dans le milieu urbain, les chocs les plus cités par les ménages sont le manque d'opportunités économiques et maladie/décès d'un membre actif du ménage. Par contre, dans le milieu rural, ce sont plutôt la maladie/décès d'un membre actif du ménage, le manque/irrégularité des pluies et maladies et dégâts des cultures qui ont été les chocs les plus cités.

[171.] Ces chocs ont eu un effet négatif sur l'activité économique des ménages affectés. Ainsi, la moitié des ménages affectés (51%) affirment avoir une diminution ou perte de leur revenu et 6% des ménages affirment avoir perdu des biens et actifs. Aussi, la capacité à produire ou à acheter de la nourriture a été considérablement réduite pour environ un tiers des ménages (33%).

[172.] Par ailleurs, les effets de ces chocs continuent de se faire ressentir sur la situation alimentaire actuelle des ménages (84%), tandis que seulement 16% des ménages ont déclaré avoir été entièrement remis de ces chocs.

[173.] Pour faire face à ces chocs, les ménages développent plusieurs stratégies de compensation. Ces stratégies peuvent être classifiées en stratégies de type alimentaires (modification des habitudes alimentaires ou la réduction du nombre des repas ou des quantités consommées...) et non alimentaires (vente de biens productifs et non productifs, de bétail, le recours à l'emprunt...).

[174.] L'analyse des données montre que plus de la moitié (54%) des ménages ayant subi un choc a développé au moins une stratégie alimentaire (diminué la quantité et le nombre de repas, acheté la nourriture à crédit) contre 20% qui ont développé des stratégies non alimentaires (solidarité, vente de biens productifs et emprunts). Cependant, 26% des ménages ayant subi un choc déclarent n'avoir développé aucune stratégie pour faire face aux chocs.

Tableau 5. 2 : Chocs les plus importants subis selon le niveau de sécurité alimentaire des ménages

Niveau d'insécurité alimentaire	Maladie et décès	Manque opportunité économique	Manque/irrégularité des pluies	maladies, dégâts des cultures et pillage	Baisse des prix des cultures de rente
Sévère	26,9	8,7	12,5	13,2	1,6
Modéré	27,6	16,7	10,6	6,2	1,0
En insécurité alimentaire (sévere et modéré)	27,4	14,5	11,1	8,1	1,2
En sécurité alimentaire	31,5	13,6	11,4	8,2	0,7
Ensemble des ménages	30,9	13,7	11,4	8,2	0,8

Source : INS, ENV2015

6.1. Description de la population en âge de travailler

[175.] La population en âge de travailler (personne âgée d'au moins 14 ans) représente 62,8% de la population. Elle vit majoritairement en milieu urbain (52,8% dont 21,1% à Abidjan), est composée de personnes relativement jeunes (63,1% ont au plus 35 ans) et de personnes faiblement instruites (73,1% ont au plus le niveau primaire). La population en âge de travailler se décompose en main d'œuvre et en population hors main d'œuvre.

Tableau 6. 1 : répartition de la population en âge de travailler par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio démographiques		EN AGE DE TRAVAILLER		MAIN-D'OEUVRE		HORS MAIN- D'OEUVRE	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		14 506 521	62,8	8 040 947	55,4	6 465 574	44,6
Sexe	masculin	7 328 084	50,5	4 834 013	60,1	2 494 071	38,6
	féminin	7 178 436	49,5	3 206 933	39,9	3 971 503	61,4
milieu de résidence	Abidjan	3 065 444	21,1	1 911 927	23,8	1 153 517	17,8
	Urbain autre	4 598 713	31,7	2 405 705	29,9	2 193 007	33,9
	Rural	6 842 364	47,2	3 723 315	46,3	3 119 050	48,2
Age	14-35 ans	9 157 005	63,1	4 620 926	57,5	4 536 079	70,2
	36 ans et plus	5 349 516	36,9	3 420 021	42,5	1 929 495	29,8
Age2	14-24 ans	4 515 508	31,1	1 598 952	19,9	2 916 556	45,1
	25-35 ans	4 641 497	32,0	3 021 974	37,6	1 619 523	25,1
	36-59 ans	4 307 281	29,7	2 990 546	37,2	1 316 735	20,4
	60 ans et plus	1 042 234	7,2	429 475	5,3	612 760	9,5
Niveau d'éducation	aucun	7 880 772	54,8	4 339 901	54,4	3 540 871	55,2
	primaire	2 658 338	18,5	1 530 827	19,2	1 127 512	17,6
	secondaire	3 260 696	22,7	1 665 640	20,9	1 595 056	24,9
	supérieur	594 375	4,1	444 588	5,6	149 787	2,3

Source : INS, ENV2015

[176.] La main-d'œuvre comprend les personnes en emploi et les personnes au chômage. Cette main-d'œuvre est estimée à 55,4% de la population en âge de travailler en février 2015, soit environ 8 040 947 personnes. Elle est dominée par les hommes (60,1%), est peu qualifiée (73,5% ont au plus le niveau primaire), vit pour la plupart en milieu rural (46,3%), et est composée essentiellement de personnes dont l'âge est compris entre 14 et 35 ans (57,4%).

[177.] La population hors main-d'œuvre représente 44,6% de la population en âge de travailler. La population hors main-d'œuvre est principalement composée de personnes au travail (mais pas en emploi) pour la consommation personnelle (producteurs d'aliments de subsistance, autres travaux de production pour la consommation personnelle), mais comprend aussi bien la main d'œuvre potentielle que les autres individus hors main d'œuvre. La part de la population hors main-d'œuvre est relativement plus élevée parmi les femmes (61,4%) et les personnes sans niveau d'instruction (55,2%).

6.2. Description de la population en emploi

[178.] En général, les personnes en emploi représentent 93,1% de la main d'œuvre et 51,6% de la population en âge de travailler. Elles comprennent environ 7 486 939 personnes, dont 61,4% d'hommes. La population en emploi vit majoritairement en milieu urbain (51,7% dont 22,10% à Abidjan), est relativement jeune (plus de la moitié, soit 55,8% ont entre 14 et 35 ans) et faiblement instruite (environ 75,3% ont au plus le niveau primaire).

Tableau 6. 2 : Répartition de la population en emploi

Caractéristiques socio démographiques		Effectif	%
		7 486 939	93,11
Sexe	masculin	4 600 334	61,4
	féminin	2 886 605	38,6
milieu de résidence	Abidjan	1 654 970	22,1
	Urbain autre	2 219 860	29,6
	Rural	3 612 109	48,3
Age	14-35 ans	4 175 873	55,8
	36 ans et plus	3 311 066	44,2
Age2	14-24 ans	1 394 930	18,6
	25-35 ans	2 780 943	37,1
	36-59 ans	2 891 172	38,6
	60 ans et plus	419 894	5,6
Niveau d'éducation	aucun	4 165 579	56,1
	primaire	1 434 264	19,3
	secondaire	1 462 713	19,7
	supérieur	368 805	5,0

Source : INS, ENV2015

[179.] Selon le type d'emplois, la population en emploi est composée de 36,4% de salariés contre 54,0% d'emplois indépendants et 8,2% d'aides familiaux.

[180.] L'emploi salarié occupe environ trois quarts (73,2%) des hommes, deux tiers des personnes vivant en milieu urbain, soit 66,4% (Abidjan et autres urbains), 60,2% des jeunes de 14-35 ans et plus d'un tiers (37,1%) des personnes de niveau d'instruction secondaire ou plus.

[181.] Par ailleurs, l'emploi indépendant occupe principalement les hommes (58,6%), les personnes vivant en milieu rural (54,5%), les personnes âgées de 36 ans et plus (51,5%) et celles ayant un niveau d'instruction au plus égal au primaire (82,0%).

[182.] Les aides-familiaux sont essentiellement des femmes (68,23%), résident en milieu rural (72,8%), sont âgés de 14-35 ans (80,08%) et sont faiblement instruits (89,7%).

Tableau 6. 3 : Répartition de la population en emploi selon le type d'emploi

Caractéristiques socio démographiques		Salarié		Indépendant		Aide familial		Inclassable	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		2 728 207	36,4	4 043 173	54,0	618 561	8,3	81 128	1,1
Sexe	masculin	1 997 012	73,2	2 369 174	58,6	196 510	31,8	22 805	28,1
	féminin	731 195	26,8	1 673 999	41,4	422 051	68,2	58 323	71,9
milieu de résidence	Abidjan	912 759	33,5	677 080	16,8	42 818	6,9	21 639	26,7
	Urbain autre	899 039	33,0	1 162 257	28,8	125 201	20,2	31 060	38,3
	Rural	916 409	33,6	2 203 836	54,5	450 542	72,8	28 428	35,0
Age	14-35 ans	1 641 652	60,2	1 962 601	48,5	495 330	80,1	63 895	78,8
	36 ans et +	1 086 554	39,8	2 080 572	51,5	123 231	19,9	17 233	21,2
Age2	14-24 ans	522 320	19,1	528 076	13,1	310 373	50,2	31 313	38,6
	25-35 ans	1 119 332	41,0	1 434 525	35,5	184 957	29,9	32 582	40,2
	36-59 ans	987 686	36,2	1 775 557	43,9	110 918	17,9	13 536	16,7
	60 ans et +	98 868	3,6	305 016	7,5	12 314	2,0	3 696	4,6
Niveau d'éducation	aucun	1 214 263	44,9	2 460 584	61,3	427 346	69,3	49 481	61,9
	primaire	458 742	17,0	832 918	20,8	126 401	20,5	15 041	18,8
	secondaire	727 950	26,9	661 128	16,5	60 263	9,8	13 242	16,6
	supérieur	304 893	11,3	58 341	1,5	2 770	0,5	2 126	2,7

Source : INS, ENV2015

[183.] Selon la permanence de l'emploi, dans l'ensemble, environ 9 emplois sur 10, soit 87,3% sont des emplois permanents. Par ailleurs, quel que soit le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âge et le niveau de résidence, il n'y a pas de différence significative entre les différents sous-groupes. A contrario, les emplois occasionnels sont exercés par les femmes (15,9%), et sont fréquents à Abidjan (15,66%), dans la population des jeunes de 14-24 ans (21,73%) et chez les personnes de niveau d'instruction égal au secondaire.

Tableau 6. 4 : Répartition de la population en emploi selon la permanence de l'emploi

Caractéristiques socio démographiques		Emploi permanent		Emploi occasionnel	
		Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		6 534 959	87,3	951 980	12,7
Sexe	masculin	4 107 978	89,3	492 356	10,7
	féminin	2 426 981	84,1	459 624	15,9
milieu de résidence	Abidjan	1 395 878	84,3	259 092	15,7
	Urbain autre	1 911 117	86,1	308 743	13,9
	Rural	3 227 964	89,4	384 145	10,6
Age	14-35 ans	3 516 462	84,2	659 411	15,8
	36 ans et plus	3 018 496	91,2	292 570	8,8
Age2	14-24 ans	1 091 825	78,3	303 105	21,7
	25-35 ans	2 424 638	87,2	356 306	12,8
	36-59 ans	2 631 301	91,0	259 871	9,0
	60 ans et plus	387 195	92,2	32 699	7,8
Niveau d'éducation	aucun	3 688 833	88,6	476 745	11,4
	primaire	1 233 702	86,0	200 562	14,0
	secondaire	1 241 039	84,9	221 673	15,2
	supérieur	323 835	87,8	44 969	12,2

Source : INS, ENV2015

[184.] L'emploi est essentiellement informel en Côte d'Ivoire. En effet, la quasi-totalité des personnes en emploi exerce dans le secteur informel (91,8%). Par ailleurs, bien que les hommes soient les plus nombreux dans les deux secteurs, la proportion des femmes est plus importante dans le secteur informel (39,6%).

[185.] En observant les autres caractéristiques sociodémographiques, il ressort que le secteur informel est beaucoup plus développé dans le milieu rural (51,0%) contrairement au secteur formel que l'on rencontre majoritairement en milieu urbain (72,6%, Abidjan et autres urbains).

[186.] Aussi, alors que le secteur formel occupe en grande partie les personnes de 36 ans ou plus (57,9%), c'est plutôt les jeunes de 14-35 ans qui sont plus engagés dans le secteur informel (57,0%).

[187.] L'analyse selon le niveau d'instruction montre que plus du tiers (34,3%) des emplois du secteur formel sont occupés par des personnes de niveau d'instruction « supérieur » tandis qu'environ 6 emplois sur 10 (59,9%) dans le secteur informel sont occupés par les personnes n'ayant « aucun » niveau d'instruction.

Tableau 6. 5 : Répartition de la population en emploi selon le secteur institutionnel

Caractéristiques socio démographiques		secteur formel		secteur informel	
		Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		614 668	8,2	6 872 271	91,8
Sexe	masculin	449 559	73,1	4 150 775	60,4
	féminin	165 110	26,9	2 721 495	39,6
milieu de résidence	Abidjan	269 673	43,9	1 385 297	20,2
	Urbain autre	237 590	38,7	1 982 270	28,8
	Rural	107 405	17,5	3 504 704	51,0
Age	14-35 ans	258 488	42,1	3 917 385	57,0
	36 ans et	356 180	57,9	2 954 886	43,0
Age2	14-24 ans	31 351	5,1	1 363 579	19,8
	25-35 ans	227 137	37,0	2 553 806	37,2
	36-59 ans	329 768	53,6	2 561 404	37,3
	60 ans et	26 412	4,3	393 482	5,7
Niveau d'éducation	aucun	77 616	12,8	4 087 963	59,9
	primaire	55 078	9,1	1 379 186	20,2
	secondaire	266 010	43,8	1 196 703	17,5
	supérieur	208 604	34,3	160 201	2,3

Source : INS, ENV2015

[188.] La structure des emplois par branche d'activité fait ressortir une faible part de l'industrie (13,1%), une prédominance de l'agriculture (43,7%) suivie du commerce et des services qui englobent tous deux, 43,2% de l'ensemble des emplois.

[189.] Mais ces résultats globaux masquent quelques différences dans les sous-groupes. Ainsi, alors que les hommes occupent la majorité des emplois dans les secteurs « agriculture », « industrie » et « services » avec respectivement 70,1%, 68,4% et 60,5%, les femmes sont les plus nombreuses dans le commerce où elles occupent environ 6 emplois sur 10, soit 59,5% des emplois dans ce secteur.

[190.] Par ailleurs, les jeunes de 14-35 ans occupent la majorité des emplois et ce, quel que soit la branche d'activité. Toutefois, la plus forte proportion des jeunes en emploi est enregistrée dans l'industrie (59,8%) tandis que celle des personnes de 36 ans ou plus est enregistrée dans l'agriculture (47,6%).

[191.] Selon le niveau d'instruction des personnes, les personnes ayant un niveau d'instruction égal au plus au primaire occupent à eux-seuls 86,8% des emplois agricoles contrairement à celles de niveau d'instruction « secondaire » et « supérieur » qui sont engagés dans 49,7% des emplois dans les services.

Tableau 6. 6: Répartition de la population en emploi selon la branche d'activité

Caractéristiques socio démographiques		Agriculture		Industrie		Commerce		Services	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		3 269 320	43,7	983 889	13,1	1 593 028	21,3	1 636 315	21,9
Sexe	masculin	2 292 158	70,1	672 590	68,4	644 926	40,5	989 621	60,5
	féminin	977 162	29,9	311 300	31,6	948 103	59,5	646 693	39,5
milieu de résidence	Abidjan	66 645	2	359 308	36,5	562 774	35,3	664 358	40,6
	Urbain autre	602 351	18,4	356 832	36,3	620 673	39	639 161	39,1
	Rural	2 600 324	79,5	267 750	27,2	409 581	25,7	332 796	20,3
Age	14-35 ans	1 711 707	52,4	588 574	59,8	942 941	59,2	929 328	56,8
	36 ans et plus	1 557 613	47,6	395 316	40,2	650 087	40,8	706 987	43,2
Age2	14-24 ans	630 176	19,3	185 609	18,9	294 092	18,5	283 168	17,3
	25-35 ans	1 081 531	33,1	402 965	41	648 849	40,7	646 160	39,5
	36-59 ans	1 313 339	40,2	352 623	35,8	586 095	36,8	638 271	39
	60 ans et plus	244 273	7,5	42 692	4,3	63 992	4	68 716	4,2
	aucun	2 203 846	67,7	473 975	48,5	940 636	59,7	543 741	33,6
Niveau d'éducation	primaire	620 075	19,1	234 455	24	307 767	19,5	270 959	16,7
	secondaire	402 384	12,4	224 053	22,9	294 736	18,7	541 541	33,5
	supérieur	28 305	0,9	44 887	4,6	33 757	2,1	261 855	16,2

Source : INS, ENV2015

6.3. Description de la population au chômage

[192.] Les personnes au chômage représentent 6,9% de la main d'œuvre en février 2015, soit environ 554 008 chômeurs.

[193.] Le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (13,4%) et dans les autres milieux urbains (7,7%), ainsi que pour les femmes (10,0%) et dans les tranches d'âge jeune (12,8% pour les 14-24 ans et de 8,0% pour les 25-35 ans). Même si le taux de chômage est plus élevé parmi les diplômés du secondaire (12,2%) et du supérieur (17,1%), 49,3% du total des chômeurs sont faiblement instruits et ont au plus le niveau primaire, alors que 13,8% des chômeurs ont fait des études supérieures. Le plus grand nombre de chômeurs se retrouve à Abidjan (46,4% des chômeurs) et les femmes représentent 57,8% des chômeurs.

[194.] Par ailleurs, un chômeur sur cinq est âgé de 14-35 ans et environ 8 chômeurs sur 10, soit 76,3% sont concernés par un chômage de longue durée (à la recherche d'un emploi depuis au moins 1 an). Les chômeurs ont une préférence pour les emplois salariés (42,1%), permanents à plein temps (74,8%) et dans le secteur privé (40,1%).

Tableau 6. 7 : Taux de chômage selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio démographiques		Chômage	
		Effectif	%
		554 008	6,9
Sexe	masculin	233 679	4,8
	féminin	320 328	10,0
milieu de résidence	Abidjan	256 956	13,4
	Urbain autre	185 845	7,7
	Rural	111 206	3,0
Age	14-35 ans	445 053	9,6
	36 ans et plus	108 954	3,2
Age2	14-24 ans	204 022	12,8
	25-35 ans	241 031	8,0
	36-59 ans	99 374	3,3
	60 ans et plus	9 581	2,2
Niveau d'éducation	aucun	174 322	4,0
	primaire	96 562	6,3
	secondaire	202 927	12,2
	supérieur	75 783	17,1

Source : INS, ENV2015

6.4. Analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre

[195.] Les quatre indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre décrits ci-dessous permettent de suivre et évaluer la performance du marché du travail national. L'analyse portera sur les trois derniers indicateurs, le taux de chômage (SU₁) ayant été analysé plus haut.

[196.] Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU₂) : Ce taux comprend les chômeurs et les personnes ayant travaillé moins de 40 heures au cours de la semaine de référence ou qui travaillent habituellement moins de 40 heures par semaine pour des raisons indépendantes de leur volonté, alors qu'elles auraient voulu travailler plus de 40 heures. Cette sous-utilisation de la main d'œuvre touche 14,3% de la main d'œuvre. Par ailleurs, son ampleur est plus élevée au sein de la population féminine (16,4%), à Abidjan (19,6%), parmi les jeunes de 14-35 ans (17,1%) et chez les personnes ayant un niveau d'instruction « supérieur » (28,1%).

[197.] Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU₃) : En plus des chômeurs, le SU₃ intègre la main d'œuvre potentielle qui est l'ensemble des personnes en âge de travailler et n'ayant pas d'emploi et qui sont dans l'une des deux situations suivantes (ne sont pas disponibles pour occuper un emploi dans les quinze prochains jours ou n'ont pas recherché un emploi au cours des quatre dernières semaines). Ces personnes peuvent se retrouver à tout instant sur le marché du travail. Cet indicateur est de 17,6% au niveau national, mais il est plus élevé chez les femmes (25,6%), à Abidjan (22,9%), chez les jeunes de 14-35 ans (23,7%) et chez les personnes de niveau d'instruction « secondaire » (23,8%).

[198.] La mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU₄) : Le SU₄ est un indicateur composite qui intègre les chômeurs, les personnes en situation de sous-emploi et la main d'œuvre potentielle. Le niveau global de cet indicateur est de 25,3%. L'ampleur dans les différents sous-groupes suit la même structure que celle des deux premiers indicateurs, mais dans des proportions plus élevées. Ainsi, le niveau du SU₄ est plus important chez les femmes (32,0%), à Abidjan (29,7%), chez les jeunes de 14-35 ans (31,3%) et chez les personnes de niveau d'instruction « supérieur » (37,0%).

Tableau 6. 8 : Répartition de la sous-utilisation de la main d'œuvre

Caractéristiques socio démographiques		SU ₁		SU ₂		SU ₃		SU ₄	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		554 008	6,9	1 253 353	14,3	1 603 965	17,6	2 303 310	25,3
Sexe	masculin	233 679	4,8	685 306	13	608 704	11,7	1 060 330	20,4
	féminin	320 328	10	568 047	16,4	995 261	25,6	1 242 980	32
milieu de résidence	Abidjan	256 956	13,4	402 712	19,6	492 870	22,9	638 625	29,7
	Urbain autre	185 845	7,7	408 534	15,5	525 795	19,2	748 484	27,3
	Rural	111 206	3	442 107	10,9	585 300	13,9	916 201	21,8
Age	14-35 ans	445 053	9,6	861 616	17,1	1 298 931	23,7	1 715 493	31,3
	36 ans et plus	108 954	3,2	391 737	10,6	305 035	8,4	587 818	16,3
Age2	14-24 ans	204 022	12,8	329 009	19,1	680 005	32,8	804 992	38,8
	25-35 ans	241 031	8	532 607	16,1	618 925	18,2	910 501	26,8
	36-59 ans	99 374	3,3	355 620	11	275 185	8,7	531 431	16,8
	60 ans et plus	9 581	2,2	36 118	7,9	29 850	6,6	56 387	12,5
Niveau d'éducation	aucun	174 322	4	496 748	10,7	701 214	14,4	1 023 640	21
	primaire	96 562	6,3	230 324	13,8	325 110	18,5	458 872	26,1
	secondaire	202 927	12,2	373 575	20,3	457 463	23,8	628 111	32,7
	supérieur	75 783	17	143 796	28,1	108 856	22,8	176 869	37

Source : INS, ENV2015

6.5. Situation de l'emploi et pauvreté

[199.] Cette section établit le lien entre la situation d'emploi et la situation de pauvreté. Il s'agit d'analyser la situation de pauvreté des personnes selon qu'elles soient en emploi ou non, selon le type d'emploi qu'elles occupent et selon leur branche d'activité.

[200.] Selon la situation de l'emploi et le secteur d'activité, il ressort du tableau 6.9 que plus du tiers de la population en emploi est pauvre (35,5%). Cette pauvreté est plus accrue chez les personnes exerçant dans le secteur informel où le taux de pauvreté est de 37,3% contrairement à celles du secteur formel où à peine un quart (15,6%) des individus sont touchés par la pauvreté.

[201.] L'analyse selon la branche d'activité révèle que la pauvreté est plus accentuée chez les agriculteurs où environ 5 personnes sur 10 sont pauvres. Le plus faible taux de pauvreté est enregistré chez les personnes exerçant dans les services où moins de 3 individus sur 10 (22,4%) sont touchés par la pauvreté.

Tableau 6. 9 : Taux de pauvreté de la main d'œuvre par branche d'activités

	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Taux de
	Effectif	Effectif	Effectif	Pauvreté
SITUATION D'EMPLOI				
Population en emploi	4 825 244	2 661 695	7 486 939	35,6
Population au chômage	380 049	173 958	554 008	31,4
SECTEUR INSTITUTIONNEL				
Secteur formel	518 899	95 769	614 668	15,6
Secteur informel	4 306 345	2 565 926	6 872 271	37,3
BRANCHE D'ACTIVITE				
Agriculture	1 743 141	1 527 347	3 270 488	46,7
Industrie	720 549	266 253	986 802	27,0
Commerce	1 093 970	499 492	1 593 462	31,4
Services	1 279 033	368 895	1 647 929	22,4

Source : INS, ENV2015

[202.] Selon les caractéristiques sociodémographiques, l'analyse montre que le taux de travailleurs pauvres est plus élevé chez les femmes (34,68%), en milieu rural (43,1%), chez les personnes âgées de 36 ans ou plus (35,98%) et parmi les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (41,1%).

[203.] Par ailleurs, au sein de la population en emploi, plus le niveau d'instruction est élevé, moins le taux de pauvreté est important. De même, le taux de pauvreté des travailleurs est plus faible à Abidjan (15,9%) par rapport à celui des autres milieux urbains (31,3%), qui lui-même est inférieur à celui du milieu rural (43,1%).

Tableau 6. 10 : Taux de pauvreté de la main d'œuvre selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio démographiques		En emploi et non pauvre		En emploi et pauvre	
		Effectif	Effectif	Taux de pauvreté	Contribution
Sexe	Masculin	3 284 336	1 549	32,1	58,2
	Féminin	2 094 917	1 112	34,7	41,8
Milieu de résidence	Abidjan	1 607 428	304 499	15,9	11,4
	Urbain autre	1 653 185	752 520	31,3	28,3
	Rural	2 118 639	1 604	43,1	60,3
Groupe d'âge1	Age 14-35	3 189 786	1 431	31,0	53,8
	Age 36+	2 189 467	1 230	36,0	46,2
Groupe d'âge2	Age 14-24	1 074 536	524 416	32,8	19,7
	Age 25-35	2 115 249	906 725	30,0	34,1
	Age 36-59	1 916 408	1 074	35,9	40,4
	Age 60+	273 058	156 417	36,4	5,9
Niveau d'éducation	aucun	2 555 085	1 784	41,1	67,4
	primaire	1 040 330	490 497	32,0	18,5
	secondaire	1 320 085	345 555	20,8	13,1
	supérieur	418 437	26 150	5,9	1,0

Source : INS, ENV2015

[204.] Réalisée lors de l'ENV 2015, l'enquête qualitative s'est déroulée selon la Méthode Accélérée de Réponses Participatives (MARPP) avec des entretiens directs et semi-directifs sur un panel représentatif des populations des localités visées dans les District Autonome d'Abidjan, de Yamoussoukro et dans les 31 régions de l'échantillon de l'ENV2015.

[205.] L'analyse quantitative a permis de classer la population en pauvre et non pauvre. La pauvreté ayant d'autres manifestations qui ne sont pas forcément monétaires, il est donc aussi important que les populations s'expriment sur leurs expériences et leurs attentes, ce qui va permettre de fournir une autre explication de la catégorie à laquelle ces populations appartiennent.

[206.] Ce volet qualitatif a porté sur les récits de vie des chefs de ménage, des profils historiques et des focus group dans les localités visitées. L'intérêt de cette analyse de la perception peut être résumé par une question à la fois simple et fondamentale : quelle image garde-t-on à l'esprit d'un individu pauvre ? La multiplicité des réponses possibles traduit l'aspect multidimensionnel de la situation de pauvreté.

[207.] Au niveau du chef de ménage, une étude basée sur les récits de vie du ménage le plus pauvre de la localité désigné par la communauté avec un guide d'entretien a été administré à 41 chefs de ménages en milieu rural et urbain et Abidjan.

[208.] La perception individuelle des membres des ménages n'a pas fait l'objet d'enquête. Mais les focus group tirés et interviewés permettent d'avoir une diversité d'opinion et donc une perception des questions de pauvreté de l'ensemble de la communauté.

7.1. Perception du point de vue du chef de ménage⁵

[209.] L'étude a concerné 28 hommes et 13 femmes : à Abidjan 4 hommes et 4 femmes, en milieu urbain 6 hommes et 5 femmes, et en milieu rural 18 hommes et 4 femmes dont les caractéristiques sont les suivantes : 50,7% sont âgés d'au moins 55 ans, 43,6% sont âgés de 35 à 54 ans et 5,7% ont entre 18 et 34 ans. Selon le milieu de résidence, en milieu rural 72,7% des chefs de ménages n'ont aucun niveau scolaire et à Abidjan 50% ont fait le secondaire. Quel que soit le milieu de résidence 69,3% des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement, 17% sont locataires et 13,3% sont logés gratuitement.

⁵ Le ménage le plus pauvre de la communauté désigné par celle-ci. Dans cette section, l'analyse se réfère exclusivement à cette catégorie de ménage.

Tableau 7. 1 : Caractéristiques des chefs de ménages interviewés

	MILIEU DE RESIDENCE		
	Abidjan	Rural	Urbain
Groupe d'âge			
18-34	12,5	4,5	
35-54	50	40,9	40
55 et plus	37,5	54,5	60
Statut d'occupation du logement			
Propriétaire	62,5	90,9	54,5
Locataire	25		27,3
Logé gratuitement	12,5	9,1	18,2
Niveau d'instruction			
Aucun	12,5	72,7	45,5
Primaire	37,5	18,2	18,2
Secondaire général	50	9,1	36,4

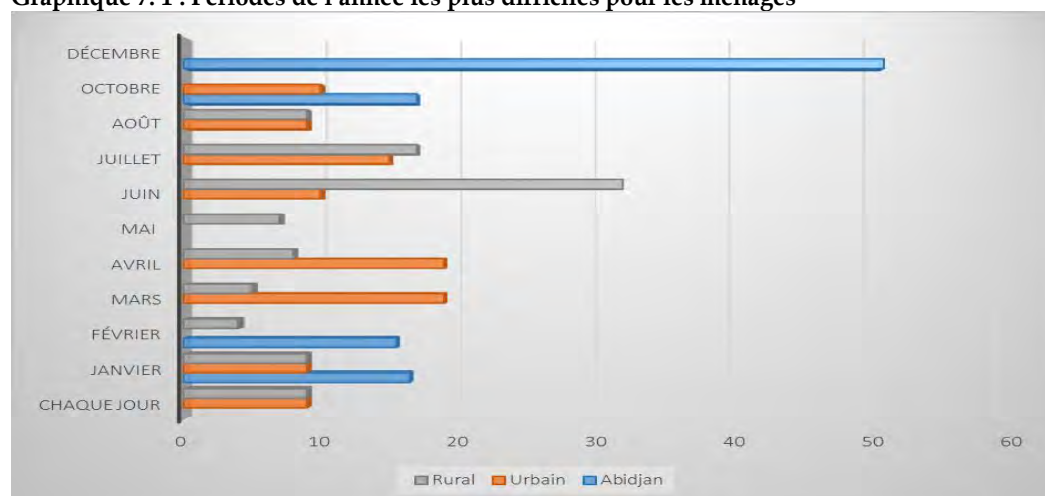
Source : INS, ENV2015

[210.] La structure des dépenses déclinée par les chefs de ménages se compose de l'alimentation (qui est le poste de dépense le plus important du budget familial), suivie de l'éducation (coût de la scolarité), de la santé (les soins), de l'eau et l'électricité (les factures), du loyer, de l'entretien corporel, de l'entretien de la maison, des dépenses agricoles (achats d'engrais, de main d'œuvre pour les travaux champêtres) et des dépenses diverses sociales (liées à des événements heureux ou malheureux tels que les mariages, naissances, décès...).

[211.] Quel que soit le sexe du chef de ménage, l'alimentation est le premier poste de consommation pour 67% des ménages, le second étant la santé (27,9%), ensuite suivent l'éducation (16,6%), l'eau, l'électricité et les dépenses sociales diverses (14,2%).

[212.] Les périodes de difficultés diffèrent selon le milieu de résidence. A Abidjan le mois de décembre est le plus difficile. Le mois de juin et le mois d'avril sont les plus difficiles, respectivement, en milieu rural et urbain. En général, les périodes difficiles interviennent lors des fêtes calendaires, des travaux champêtres et des rentrées scolaires.

Graphique 7. 1 : Périodes de l'année les plus difficiles pour les ménages

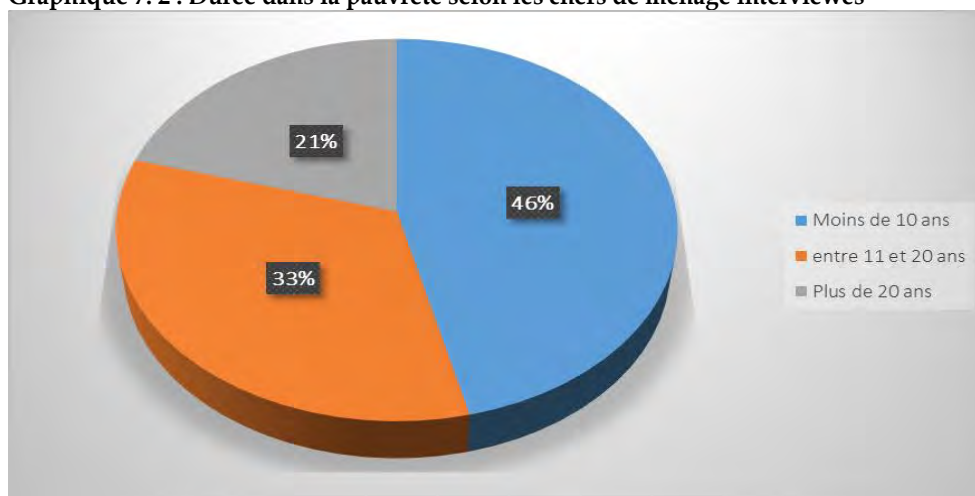


Source : INS, ENV2015

[213.] Les raisons évoquées sont multiples, elles correspondent aux périodes de soudure souvent après les périodes de récolte, aux périodes de semence, aux événements (naissance, mariage, décès), aux ruptures des stocks de nourriture et de baisse de l'activité. La première raison évoquée correspond à celle de soudure, la baisse des revenus est la seconde raison et les dépenses d'éducation constituent la troisième raison.

[214.] Par ailleurs, 46,2% des personnes estiment qu'elles sont dans un état de pauvreté depuis 10 ans, 33,3% depuis 20 ans et 20,5% depuis 20 ans. De plus, 70% des chefs de ménages le vivent très mal et 69,9% pensent que leur pauvreté s'est beaucoup aggravée au cours des cinq dernières années.

Graphique 7. 2 : Durée dans la pauvreté selon les chefs de ménage interviewés



Source : INS, ENV2015

[215.] Cette paupérisation, selon le milieu de résidence, a pour corollaire l'isolement, les moqueries, l'exclusion de la communauté, les chocs psychologiques chez les enfants et les problèmes de gouvernance dans le ménage (même si les prises de décisions sont principalement le fait du chef de famille). En milieu rural, il existe plus de cohésion et d'entraide qu'Abidjan et en milieu urbain.

[216.] S'agissant d'entraide, au cours des 3 derniers mois, 31,3% des personnes qui ont eu une source de revenus et 68,8% de ceux qui n'en ont pas eu, ont reçu le soutien des parents vivant ailleurs et dans l'autre sens 56% des personnes qui ont eu des sources de revenus et 44% de ceux qui n'ont pas eu de revenus n'ont pas reçu le soutien des parents vivant ailleurs. Il faut noter que 50% des chefs de ménages jugent ce soutien insuffisant tandis que 37,5% le jugent acceptable et 12,5% suffisants.

[217.] Les chefs de ménages rencontrent plusieurs difficultés : économiques (manque de revenus et dépenses liées à la scolarisation des enfants), sociales (l'éducation des enfants et petits-enfants, la santé et l'exclusion) et psychologiques (insomnie, repli sur soi) qui découlent du cumul des deux premiers problèmes.

[218.] Selon les ménages, ces difficultés s'expliquent par la vieillesse des chefs de ménages, le manque de revenu dû à la mévente des produits et des périodes de soudure, le poids familial (comme une charge supplémentaire du ménage) et le manque de force de travail.

Tableau 7. 2 : Les explications fournies par les ménages sur leur situation économique

Purement économique	Liés à la société	Liés à l'individu
<i>Faible activité économique (baisse et manque des revenus)</i>	<i>Chômage (perte d'emploi, pas d'industrie)</i>	<i>Fatalité (malédiction, Dieu)</i>
<i>Mévente des produits agricoles, cherté des intrants agricoles</i>	<i>Crise militaro politique (décès, perte de biens)</i>	<i>Invalidité (accident, maladie, vieillesse)</i>
<i>Dépenses d'éducation</i>	<i>Foncier rural (conflits sur l'exploitation)</i>	<i>Poids de la famille (augmentation des charges)</i>

Source : INS, ENV2015

[219.] Les stratégies pour pallier à cette situation sont tournées vers l'activité agricole en milieu rural (diversification des cultures, cultures pour l'autoconsommation, culture de rente, et cultures maraîchères, voir même l'élevage). En milieu urbain, les chefs de ménage veulent s'orienter vers les activités non agricoles (petits métiers, commerce, etc.).

[220.] A Abidjan, en dehors des faibles revenus qu'ils gagnent lorsqu'ils sont en activité ou lorsqu'ils n'ont aucun revenu, les chefs de ménages ont des activités génératrices de revenus (AGR) et c'est surtout le cas les femmes chefs de ménage (commerce de poissons, attiéké, produits maraîchers).

[221.] En outre, les chefs de ménage pensent que cette situation de précarité va s'améliorer au cours des cinq prochaines années, et 43,9% d'entre eux aspirent à un mieux-être. Et pour 85,4%, des chefs de ménage, l'Etat aura les moyens d'appliquer les mesures de sa politique économique et sociale.

[222.] L'accès aux services sociaux de base est dans l'ensemble facile (source d'eau potable, produits de première nécessité, école primaire, transport public et centre de santé), cependant en ce qui concerne l'hôpital (CHU/CHR), la maternité, l'école secondaire et les forces de sécurité, les chefs de ménage en milieu rural et urbain hors Abidjan trouvent leur accès difficile.

[223.] Ainsi, en moyenne 25% des ménages n'utilisent pas les services de police, l'enseignement secondaire, les services de maternité et de l'hôpital. En outre, en moyenne 40% sont satisfaits de la qualité des services en source d'eau potable, en produits de première nécessité et de l'école primaire et du centre de santé. Par contre, ils ne sont pas du tout satisfaits à 41,5% des services des transports publics jugés insuffisants ou inadéquats.

[224.] En général, les chefs de ménage attendent de l'Etat, plus de justice et d'équité sociales, plus de transparence et de participation des populations dans les décisions qui les concernent. Ils veulent des fonds sociaux pour financer leurs activités, une baisse du

prix des denrées alimentaires et des aides (financières et alimentaires) pour pallier à la faiblesse de leurs revenus.

[225.] Par ailleurs, 51,2% pensent que les pauvres ne constituent pas une priorité dans la politique de l'Etat, et pour 34,1% d'entre eux les mesures ne tiennent pas compte des préoccupations et des besoins des populations, car les programmes de l'Etat renforcent les inégalités entre milieu rural et milieu urbain. Selon eux, les citoyens bénéficient le plus de ces programmes qui favorisent plus les riches.

Tableau 7.3 : Perception des institutions (en % de ménages)
Pensez-vous que les pauvres constituent une priorité dans les politiques de l'ETAT ?

oui	43,9
non	51,2
ne sait pas	4,9
Total	100

Pensez-vous que les politiques et programmes tiennent compte des préoccupations des pauvres ?

suffisamment	29,3
faiblement	31,7
pas du tout	34,1
ne sait pas	4,9
Total	100

Pensez-vous que les nouvelles autorités pourront réduire considérablement le niveau de pauvreté dans votre communauté ?

oui	78
non	12,2
ne sait pas	9,8
Total	100

Selon vous, la corruption existe-t-elle dans notre pays ?

oui	82,9
non	7,3
ne sait pas	9,8
Total	100

La corruption est-elle source de pauvreté de la population en générale ?

oui	88,2
non	8,8
ne sait pas	2,9
Total	100

Pensez-vous que le fait de rompre avec la corruption et les détournements de deniers publics peut contribuer à réduire la pauvreté ?

oui	93,3
non	6,7
Total	100

Source : INS, ENV2015

[226.] L'Etat devra plus concentrer ses efforts en premier dans le secteur de la santé, ensuite dans celui de l'éducation, et enfin au renforcement de l'accès aux crédits (surtout les micro-crédits).

[227.] Il devra aussi renforcer sa politique de bonne gouvernance car 82,9% des chefs de ménages pensent que la corruption existe et contribue à accentuer la pauvreté. Néanmoins 78% des chefs de ménage pensent que les nouvelles autorités peuvent réduire considérablement le niveau de pauvreté, et pour 93% d'entre eux, rompre avec la corruption et les détournements de deniers publics peut contribuer à baisser ce taux.

Tableau 7.4 : Priorité des ménages pauvres (en%)

Selon vous, quel est le premier secteur prioritaire dans lequel l'ETAT devrait il concentrer ses efforts pour améliorer la situation de pauvreté ?

Education	12,2
emploi des jeunes	19,5
Santé	22
réduction des prix à la consommation	9,8
accès au crédit	2,4
augmentation du prix au producteur	2,4
sécurité des personnes et des biens	2,4
autosuffisance alimentaire	14,6
infrastructures de transport (routes et autre)	4,9
autre à préciser	9,8

Selon vous, quel est le deuxième secteur prioritaire dans lequel l'ETAT devrait il concentrer ses efforts pour améliorer la situation de pauvreté ?

Education	26,8
emploi des jeunes	17,1
Santé	19,5
réduction des prix à la consommation	12,2
accès au crédit	2,4
augmentation du au producteur	9,8
autosuffisance alimentaire	7,3
infrastructures de transport (routes et autres)	4,9

Selon vous, quel est le troisième secteur prioritaire dans lequel l'ETAT devrait il concentrer ses efforts pour améliorer la situation de pauvreté ?

Education	12,2
Emploi des jeunes	9,8
Santé	14,6
réduction des prix à la consommation	12,2
accès au crédit	17,1
augmentation du prix au producteur	4,9
sécurité des personnes et des biens	4,9
autosuffisance alimentaire	7,3
infrastructures de transport (routes et autre)	4,9
autre à préciser	12,2

Source : INS, ENV2015

7.2. Perception du point de vue des communautés

[228.] Les focus group ont été réalisés dans 2 localités de chacune des 33 régions (dont une en milieu rural). Et les critères d'inclusion sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau 7. 5 : Critères d'inclusion dans les focus group

Les focus-group ont été organisés en fonction de critères d'homogénéité précis. Ainsi :
Les critères d'inclusion pour les hommes sont :
- être chef de ménage ;
- résider en permanence dans la zone ;
- être de la tranche d'âge 30-65 ans ;
Les critères d'inclusion pour les femmes sont :
- être chef de ménage ;
- résider en permanence dans la zone ;
- être de la tranche d'âge 35-65 ans ;
Les critères d'inclusion pour les jeunes sont :
- Être fils ou fille du ménage
- Résider en permanence dans la localité ;
- Être de la tranche d'âge 18-29 ans pour les jeunes filles et 18-34 ans pour les jeunes garçons;
Autres critères d'inclusion :
- Être leader d'opinion (chef du quartier ou du village, membres de la notabilité, président des jeunes, présidente des femmes, cadres, association et coopérative, etc.)
- interprètes

Source : INS, ENV2015

[229.] Selon les personnes interviewées lors des focus group, la pauvreté se définit comme un manque de moyens financiers et matériels pour assurer les charges quotidiennes de la vie du ménage. Ainsi, le pauvre est identifié à celui qui n'a pas suffisamment, voire même aucune ressource propre pour subvenir aux besoins de nourriture, de santé, d'entretien corporel et de scolarisation de sa famille.

[230.] Ainsi, pour les personnes interrogées, le démuné (ou celui qui n'est pas aisé) manque de tout pour vivre décemment et cela se voit par son habillement et son cadre de vie.

[231.] « Souvent, le pauvre même ne sait pas qu'il est pauvre puisqu'il a hérité de cette situation et se contente de la catégorie à laquelle il appartient ».

[232.] Les causes liées à la pauvreté sont à plusieurs niveaux : (i) de l'individu lui-même, (ii) de la Communauté dans laquelle il vit (y compris sa famille), (iii) de l'activité qu'il exerce et (iv) de l'Etat par son intervention (à travers les institutions). Ces causes sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 7. 6 : Les causes de la pauvreté selon les populations

Causes de la pauvreté liées à :			
l'individu	la communauté	l'activité	l'Etat
Oisiveté (paresse, pas d'initiative)	Poids de la famille (sédentaires, inactifs, invalides)	Instabilité des prix des matières premières	Cherté de la vie (hausse des prix des produits de première nécessité)
Chômage (inactif, perte d'emploi) Sans formation	Aucune entraide	Pas d'attractivité de la localité (pas de main d'œuvre)	Pas de suivi du respect des prix aux producteurs
Lien familial (veuvage, orphelin, fatalité, malédiction)	Problème de division sur le partage des biens en cas de succession.	Faible Pluviométrie, Aléa climatique	Absence des Infrastructures (voirie, social, industrie)
Invalidité (Maladie, Accident, Vieillesse)	Exclusion du parent pauvre, Fatalité (Dieu)	Manque d'équipements cherté des intrants	Gouvernance (corruption, mauvaise gestion des Ressources, Inadéquation des politiques aux besoins des populations)
Aucun Patrimoine (terres exploitables, biens matériels ou financiers)	Foncier rural (Vente des terres aux Allogènes)	Pas d'accès aux crédits pour financer Projets ou Activité	Crise socio-économique (guerre, élections, conflits fonciers, délocalisation des usines)

Source : INS, ENV2015

[233.] Les conséquences liées à cet état peuvent être résumées en quatre causalités avec des effets différents : ainsi quand l'individu est pauvre, il manque d'argent ce qui le désolidarise souvent au sein de la vie en communauté, il éprouve des difficultés pour face aux dépenses essentielles quotidiennes du ménage, et il manque de nourriture en qualité et en quantité.

Graphique 7. 3 : Les conséquences principales de la pauvreté, Focus Group ENV 2015



Source : INS, ENV2015

[234.] A ces différentes situations, lorsque l'Etat n'accompagne pas les communautés par la mise en place de structures et infrastructures sociales adéquates et fonctionnelles, alors le pauvre voit sa situation s'aggravée.

Tableau 7. 7 : Les autres causes liées au manque de nourriture, Focus group ENV 2015

Le manque de nourriture :
Quel que soit le milieu de résidence, les ménages optent pour stocker ou acheter des vivres lorsque les récoltes ou les revenus le permettent. Le poids de la famille impacte beaucoup sur leur niveau de consommation, ainsi lorsque les stocks finissent ou lorsque les terres sont en production, les ménages viennent à manquer de nourriture. Ceci modifie leur habitude de consommation jusqu'à la rupture totale des stocks : ainsi un seul repas est consommé par jour, des aliments très peu calorifiques sont privilégiés, ou la consommation d'un seul aliment est adopté (exemple : l'igname). Spécifiquement en milieu rural, deux facteurs expliquent cette carence. Le premier est lié aux conflits éleveurs /agriculteurs (exemple : destruction des plants par les bœufs lors de leur transhumance) ; le second est lié à l'inexploitation de la terre due soit à un problème foncier, soit au facteur climatique (faible pluviométrie, sécheresse...), soit à la mise en production de la terre en attente des récoltes.

Source : INS, ENV2015

[235.] Les stratégies communautaires de réponses à la pauvreté sont représentées par les types d'initiatives suivantes :

Tableau 7. 8 : Stratégies des communautés pour lutter contre la pauvreté, Focus group ENV 2015

Activité agricole	Activité génératrice de revenus	Activité au sein des groupes	Autre activité
<i>Diversifier ou développer les cultures en plus des cultures existantes (cacao, riz, cultures vivrières, anacarde)</i>	<i>Améliorer l'activité (AGR, agricoles, mise à disposition des fonds aux épouses)</i>	<i>Création de coopératives de solidarité ou agricole</i>	<i>Poursuite des études, formation qualifiante ou diplômante, Alphabétisation (surtout des femmes)</i>
<i>Utilisation de l'épargne pour investir dans élevage de bœuf, retour programmé vers la terre</i>	<i>Activités additionnelles (commerce d'attiéké, de poissons...)</i>	<i>Elaboration de projets (attente de financement dans les banques, les micro-projets)</i>	<i>Volonté d'insertion (concours, recherche d'emploi)</i>
<i>Projet ANADER pour plantation de banane par les femmes, agroforesterie et parcelle eole paysan pour promouvoir la qualité des récoltes.</i>	<i>Exercices de petits métiers (jardinage, mécanique, vente de recharges et accessoires téléphoniques)</i>	<i>Regroupement en association (entraide pendant les travaux champêtres, et pendant les événements heureux ou malheureux)</i>	<i>Création d'une mutuelle de développement (lotissement du village, électrification)</i>
<i>Demande informelle de prêt au sein de la communauté remboursable pendant la traite agricole</i>	<i>Baisse des prix des prestations (main d'œuvre productive)</i>	<i>Soutien aux déplacés de guerre</i>	<i>Exode économique (métiers de bonne, mieux être ailleurs)</i>
<i>Toutes ses actions nécessitent l'intervention des tiers pour l'encadrement et le financement, en l'occurrence les banques, les Investisseurs, le Gouvernement car il y a un besoin en ressources financières et matérielles pour exercer les activités (exemple : achat d'un tracteur, d'une broyeuse etc.).</i>			

Source : INS, ENV2015

[236.] Les communautés sont regroupées le plus souvent en groupements associatifs ou mutuelles ou coopératives pour rendre efficaces les actions de lutte contre la pauvreté. Les stratégies de réponse à la pauvreté s'apparentent à ceux des chefs de ménages (section 7.1) cités plus haut, ainsi que leurs aspirations. Ce qu'il faut retenir aussi, c'est la volonté des communautés à participer plus aux réunions des Autorités Administratives pour rendre plus efficaces les politiques sociales à l'endroit des populations.

[237.] Elles regrettent l'inadéquation et l'asymétrie d'informations sur les projets qui leur sont proposés, et expliquent que les projets n'aboutissent pas parce qu'elles ne sont pas associées donc pas impliquées. Tout ceci explique que pour la majorité des participants aux Focus group, les politiques et programmes tiennent très peu compte des pauvres, ils estiment être les derniers récipiendaires de projets durables. Cependant, ils trouvent que les Autorités sont réceptives à leurs doléances mais les délais de résolution sont trop longs. Les tableaux suivants relatent quelques cycles de vie extraits du volet qualitatif de l'ENV2015 :

Tableau 7. 9 : Récit de vie d'un chef de ménage homme

Mr K.O est un chef de ménage âgé de 90 ans, marié et dont le ménage compte 13 personnes. Il est cultivateur et est propriétaire de son logement. Il vit dans la localité rurale d'Attiegouakro précisément dans le quartier de Kossenou dans le District autonome de Yamoussoukro. Attiegouakro dont le nom est celui « d'un sorcier de la fécondité » selon les récits de Nanan Boni Tchinn Chef du Village qui y vit depuis 51 ans, est une localité créée depuis le règne d'Abla Pokou, qui dispose d'infrastructures sociales (dont l'eau potable, l'électricité, une école primaire, un centre de santé etc.) et d'habitation de type moderne. Les principales sources de revenus sont l'agriculture, l'élevage et le commerce. La localité dispose d'une chefferie, de plusieurs associations comme une mutuelle des retraités et de développement, une coopérative de femmes, et des communautés musulmanes et catholiques.

« J'ai été abandonné par mes deux parents très tôt, je dispose autour de 25 ha de terre à travailler sur lesquels il y a des problèmes fonciers. Mes enfants sont principalement des femmes et j'ai deux grands garçons, l'un est malade et l'autre ailleurs et mes petits fils sont encore trop petits, il n'y a personne de capable pour aller travailler dans les champs. Je vis la pauvreté depuis cinq ans, depuis que je suis tombé malade, ma situation de pauvre s'est beaucoup aggravée car je ne peux pas me nourrir, correctement et je vis cela très mal. Je manque d'argent et lorsqu'il y a des événements je ne peux pas donner ma cotisation, mais les gens me respectent et me comprennent car je suis un chef de famille. Je cultive avec mes filles de l'igname pour nous nourrir, et le manioc pour payer l'école des enfants. L'Etat ne se préoccupe pas de nous les pauvres et les vieux, dans 5 ans ma situation va un peu s'aggraver à cause de mon âge et ma maladie. Pour nous aider, le gouvernement doit baisser les prix à la consommation, doit créer des emplois pour les jeunes et investir dans l'éducation en permettant d'aller gratuitement à l'école à tous. La corruption existe, mais je pense que le gouvernement va changer les choses. »

Source : INS, ENV2015

Tableau 7. 10 : Récit de vie d'un chef de ménage femme

Mme Thérèse N.K est une veuve de 44 ans, chef de ménage ayant à sa charge 4 personnes. Elle est sans emploi et est locataire de son logement dans le quartier Jean Foly dans la commune de Port Bouët dans le District Autonome d'Abidjan. Créée en 1950 par un mécanicien appelé Jean Foly, frère d'un Tailleur du nom de Gonzaque, ce quartier est situé à la sortie d'Abidjan en direction de Grand-Bassam. Il dispose d'infrastructures sociales de base, mais pas d'eau potable avec 90% d'habitat moderne et 10% d'habitat traditionnel (type paillottes, tôles, etc.). Du fait de sa position géographique en périphérie urbaine, la circulation y est très difficile car le transport fait partie des sources de revenus de nombreux habitants (chauffeurs, aides chauffeurs « apprenti »...)

« Depuis la mort de mari pendant la crise postélectorale, ma situation s'est beaucoup aggravée. Je fais le commerce de vivrier (igname, manioc, banane). Je manque de moyens financiers, surtout pendant les fêtes de fin d'année pour habiller les enfants et pendant les rentrées scolaires. Je n'ai pas droit à la parole et je n'ai pas de soutien. Quand les factures de loyer et de courant viennent, c'est difficile pour moi. Je vis cette situation très mal et je n'ai pas trop de contact avec la communauté. Je cherche à déménager dans une maison moins chère et je cherche des moyens financiers pour développer mon commerce et acheter une broyeuse pour la mettre au village. Mes enfants et moi avons le moral très bas, surtout eux à qui manque l'Amour paternel. Je pense qu'avec la grâce de Dieu et mon combat de tous les jours que la pauvreté va diminuer dans 5 ans. L'Etat fait ce qu'il peut mais les riches bénéficient plus des actions, nous on veut plus d'équité sociale et plus de justice. Je veux que le gouvernement travaille plus sur la santé, l'éducation et l'accès aux crédits pour qu'on puisse si on le veut, développer notre activité. La corruption existe mais ce n'est pas ce qui nous rend pauvre, et je crois que les actions du Gouvernement en place pourront améliorer notre condition de vie. »

Source : INS, ENV2015

Conclusion et principaux enseignements

- i. L'Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, édition 2015 (ENV2015) a porté sur un échantillon de 12 900 ménages avec un taux de réponses de 99,9%. A la période de la collecte de données, la population est estimée à 23 110 501 habitants. Selon le mode de sondage choisi (tirage stratifié à deux degrés) les résultats sont représentatifs des 33 régions (dont les deux districts autonomes) et au niveau national, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.
- ii. Au niveau de la pauvreté monétaire, le ratio de pauvreté se situe à 46,3% contre 48,9% en 2008. Même si l'on note une régression de 2,6 points, le niveau demeure toujours élevé et proche d'environ une personne sur deux vivant sous le seuil de pauvreté. Ce seuil actualisé se situe en 2015 à 269 075 FCFA, soit 737 FCFA par jour.
- iii. Le ratio de pauvreté varie d'une région à l'autre et passe de 22,7% (dans la ville d'Abidjan) à 71,7% (dans la région du Kabadougou), et se situe à 35,9% en milieu urbain et 56,8% en milieu rural, d'où une forte disparité entre les régions et les milieux de résidence.
- iv. Par ailleurs, en se fondant sur l'utilisation du score de consommation alimentaire comme indicateur proxy de l'insécurité alimentaire, l'analyse des données de l'enquête (ENV2015) montre qu'environ 12,8% des ménages sont vulnérables à l'insécurité alimentaire. Cette proportion est plus importante en milieu rural (15,0%) qu'en milieu urbain (10,6%).
- v. S'agissant de la situation de l'emploi, il ressort que le taux de chômage est de 6,9%. Cependant, plus du tiers des personnes en emploi (soit 35,5%) vit sous le seuil de pauvreté alors c'est 31,4% des personnes au chômage qui le sont.
- vi. Les résultats de l'ENV2015 et des études antérieures mettent en évidence un certain nombre d'enseignements :
 - a. *Le milieu rural reste toujours très pauvre même si cette pauvreté a diminué ;*
 - b. *La pauvreté progresse en milieu urbain ;*
 - c. *Les régions du Nord, Du Nord-Est, du Nord-Ouest et de l'Ouest restent les régions les plus pauvres depuis 2002 ;*
 - d. *Les populations les plus vulnérables restent les femmes, les jeunes et les agriculteurs ;*
 - e. *Le chômage s'est accru et plus du tiers des jeunes de 15 à 35 ans sont dans une situation difficile vis-à-vis de l'emploi (chômage, sous-emploi, etc.).*
 - f. *Les régions de l'ouest du pays (Tonkpi, Guemon et Cavally), AUTOUR DU District d'Abidjan et celles de la savane ont des taux d'insécurité alimentaire élevés ;*
 - g. *Et les catégories de ménages (les manœuvres, les ouvriers et les travailleurs indépendants) notamment des secteurs agricoles et de service font face à des problèmes d'accès à la nourriture.*
- vii. En attendant que les analyses thématiques ne viennent affiner les résultats déjà obtenus, quelques recommandations peuvent être faites :

- h. des programmes de transferts monétaires pourraient être envisagés à des moments critiques précis de l'année (période de soudure) pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages vulnérables ;*
- i. Dans les régions où la pauvreté est importante, les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire pourraient bénéficier des activités de réhabilitation et de protection des moyens d'existence ;*
- j. Des programmes pour continuer à développer les activités de renforcement de la résilience des populations vulnérables afin qu'elles puissent faire face aux éventuels chocs sans compromettre leur avenir (AGR, formation aux techniques agricoles, diversification de la production vivrière, etc.) peuvent être mises en œuvre ;*
- k. Des études spécifiques doivent être menées dans les régions où la pauvreté sévit de manière quasi permanente afin de mieux comprendre les systèmes de production ainsi de redistribution des revenus surtout dans le secteur informel et le secteur agricole (sur la chaîne des valeurs).*

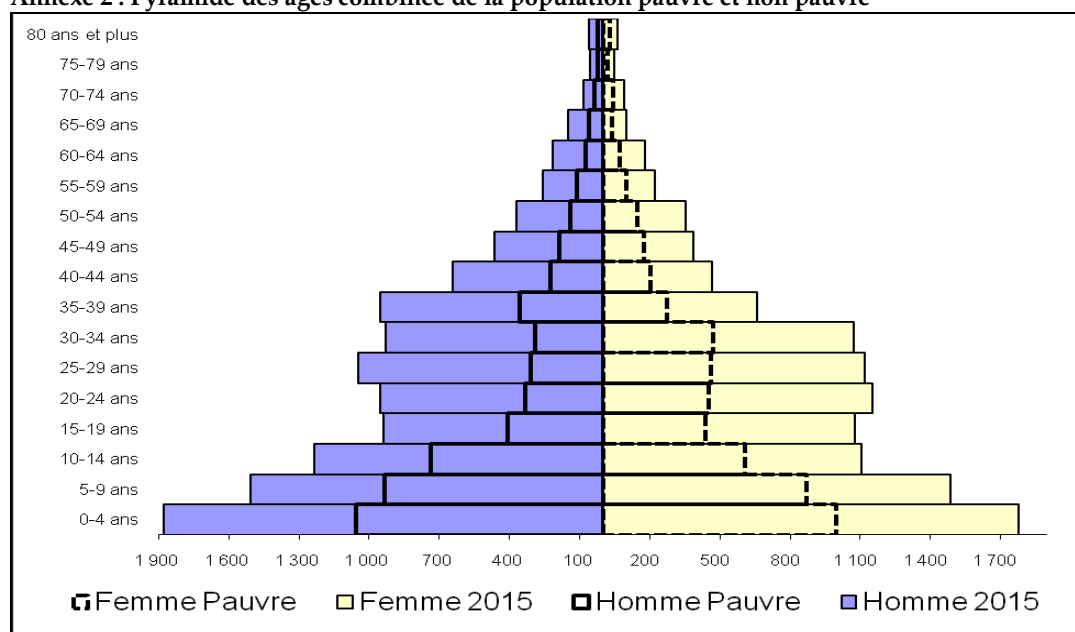
Annexe

Annexe 1 : Pauvreté par région et milieu de résidence (P₀)

Régions	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
VILLE D'ABIDJAN	22,7	-	22,7
HAUT SASSANDRA	46,2	59,7	54,9
PORO	44	62,4	54
GBEKE	50,5	67,2	54,9
INDENIE-DJUABLIN	31,6	60	48,7
TONKPI	43	68,2	60,6
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	34,5	47	39,4
GONTOUGO	49	52,6	51,2
SAN-PEDRO	23,8	40,9	35,4
KABADOUGOU	28,9	83,3	71,7
N'ZI	52,2	65,5	59,1
MARAHOUÉ	44	61,8	53,6
SUD-COMOE	39,6	52	46,8
WORODOUGOU	45,8	57,5	54,5
LÔH-DJIBOUA	37,8	58,1	49,6
AGNEBY-TIASSA	44,6	52,3	49,5
GÔH	52,7	53,6	53,3
CAVALLY	41,4	40,6	41
BAFING	72,4	67,6	69,2
BAGOUÉ	51,1	78,7	68,5
BELIER	62,2	61,7	61,8
BERE	62,6	54,5	55,8
BOUKANI	59,2	62,2	61,8
FOLON	63,7	71,7	70,1
GBÔKLE	56,9	49,4	51
GRANDS-PONTS	24,4	67	48,9
GUEMON	33,4	48,2	42,9
HAMBOL	52,3	57,4	56,1
IFFOU	51,1	64,8	60,5
LA ME	53,4	52,3	52,7
NAWA	44,4	33,2	37,4
TCHOLOGO	57,6	70,6	65,6
MORONOU	36,3	60,6	54,1
Ensemble	35,9	56,8	46,3

Source : INS, ENV2015

Annexe 2 : Pyramide des âges combinée de la population pauvre et non pauvre



Source : INS, ENV2015

Annexe 3 : Structure de consommation par région

Régions	Aliment	Logement	Education	Santé	Habillement	Transport	Communication	Biens durables	Autres	Total
VILLE D'ABIDJAN	45,8	16,1	2,2	4,9	5,5	9,8	6,6	0,8	8,4	100
HAUT SASSANDRA	53,4	9,5	0,9	3,2	5,6	13,6	6,0	0,8	7,1	100
PORO	49,1	12,7	1,3	2,5	6,3	14,1	7,8	0,7	5,4	100
GBEKE	53,1	15,1	2,9	3,1	4,5	9,6	5,6	0,3	5,9	100
INDENIE-DJUABLIN	56,0	7,4	0,9	2,2	6,7	15,9	3,8	0,7	6,5	100
TONKPI	59,3	6,9	0,6	1,7	5,6	11,6	5,6	0,3	8,4	100
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	47,6	10,4	1,2	1,9	7,3	10,6	5,3	0,4	15,4	100
GONTOUGO	35,3	22,0	5,7	2,5	5,8	12,8	7,6	0,2	8,0	100
SAN-PEDRO	59,0	10,7	0,9	3,6	5,1	12,3	3,5	0,7	4,2	100
KABADOUGOU	45,2	19,1	3,5	1,8	5,7	8,5	8,1	0,8	7,3	100
N'ZI	51,9	10,5	1,5	3,5	6,4	11,0	8,0	0,9	6,3	100
MARAHOUÉ	51,1	12,2	2,3	3,3	6,0	11,0	6,7	1,1	6,2	100
SUD-COMOE	52,8	11,5	3,1	3,0	4,7	12,6	3,5	0,6	8,2	100
WORODOUGOU	43,4	20,0	3,8	3,3	5,4	7,9	8,3	1,1	6,8	100
LÔH-DJIBOUA	44,8	7,7	1,1	2,3	6,1	13,0	4,1	0,4	20,4	100
AGNEBY-TIASSA	62,5	9,1	1,1	2,8	4,4	9,6	2,8	0,5	7,2	100
GÔH	48,2	12,9	2,6	3,1	6,8	11,1	6,7	0,9	7,6	100
CAVALLY	51,3	15,6	2,2	2,4	7,6	8,2	4,9	0,8	7,1	100
BAFING	43,2	16,8	2,4	4,1	6,2	11,4	8,3	1,4	6,1	100
BAGOUE	51,7	13,0	1,2	1,3	5,5	14,8	4,1	0,9	7,4	100
BELIER	56,0	14,6	1,6	2,0	4,8	8,4	5,2	0,9	6,4	100
BERE	49,4	13,1	2,9	5,2	5,5	9,9	7,3	1,0	5,7	100
BOUKANI	52,3	14,0	1,8	3,2	6,7	9,3	4,2	0,7	7,8	100
FOLON	52,7	13,3	1,9	5,2	7,2	6,0	6,1	0,8	6,8	100
GBÔKLE	54,8	9,7	1,4	2,3	7,3	10,3	6,4	1,1	6,7	100
GRANDS-PONTS	57,1	14,0	2,4	2,1	3,9	8,9	4,3	0,2	7,0	100
GUEMON	49,4	12,9	3,0	2,8	6,3	14,2	4,5	0,8	6,2	100
HAMBOL	47,3	12,1	2,0	2,7	7,0	11,1	9,6	1,1	7,1	100
IFFOU	43,3	19,5	2,8	4,3	6,1	9,6	7,5	0,8	6,1	100
LA ME	54,3	11,2	1,4	2,8	5,4	14,5	2,9	0,8	6,7	100
NAWA	47,8	12,5	1,5	3,3	6,1	13,5	4,4	0,3	10,7	100
TCHOLOGO	28,9	26,2	5,6	2,3	5,0	13,1	9,0	0,8	9,0	100
MORONOU	61,1	8,0	0,6	1,6	6,1	13,4	2,4	0,7	6,1	100
Ensemble	45,6	16,1	2,9	2,8	5,8	11,5	6,6	0,8	7,9	100

Source : INS, ENV2015

Annexe 4 : Mode de calcul du score de consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule

Suivante :

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmnse}}x_{\text{legmnse}} + a_{\text{legum}}x_{\text{legum}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{protéine}}x_{\text{protéine}} + a_{\text{sucré}}x_{\text{sucré}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

Avec : a_i = Poids attribué au groupe d'aliments. x_i = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales /tubercules	2
Manioc, ignames, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes et feuilles	Légumes/feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs, champignon	Protéines	4
Laits/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucre	0,5
Huiles et graisses (huile de palme, beurre de karité, ect)	Huile	0,5
Condiments, épices	Condiments	0

Pour la classification du score en 3 classes, les seuils définis pour la Côte d'Ivoire sont les suivants : Score ≤ 21 = consommation alimentaire pauvre ;

Score 21,5 à 35 = consommation alimentaire limite ;

Score $\geq 35,5$ = consommation alimentaire acceptable.

Annexe 5 : La matrice de corrélation (sécurité alimentaire)

		pauvreté	Part des dépenses alimentaires	FCS	Dépense total
pauvreté	Pearson Corrélation	1	-,012**	-,011**	-,046**
	Sig. (2-tailed)	0	0	0	0
	N	21996751	21898446	21996751	21996751
Part des dépenses alimentaires	Pearson Corrélation	-,012**	1	,053**	-,176**
	Sig. (2-tailed)	0	0	0	0
	N	21898446	21898446	21898446	21898446
FCS	Pearson Corrélation	-,011**	,053**	1	-,036**
	Sig. (2-tailed)	0	0	0	0
	N	21996751	21898446	21996751	21996751
Dépense total	Pearson Corrélation	-,046**	-,176**	-,036**	1
	Sig. (2-tailed)	0	0	0	0
	N	21996751	21898446	21996751	21996751

** . Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Source : INS, ENV2015

Annexe 6 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par région

REGION	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	En Insécurité alimentaire	En Sécurité alimentaire
VILLE D'ABIDJAN	4,4	6,6	11	89
HAUT SASSANDRA	4,6	8,5	13,1	86,8
PORO	7,9	7,4	15,3	84,8
GBEKE	3,9	9	12,9	87,1
INDENIE-DJUABLIN	2,1	3,2	5,3	94,7
TONKPI	7,8	19,4	27,2	72,8
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	3,6	10	13,6	86,4
GONTOUGO	2,9	4,8	7,7	92,3
SAN-PEDRO	2,6	10,2	12,8	87,2
KABADOUGOU	1,3	3,8	5,1	94,8
N'ZI	4,3	4,4	8,7	91,3
MARAHOUÉ	1,4	6,4	7,8	92,2
SUD-COMOE	5	5,4	10,4	89,6
WORODOUGOU	1,3	7,6	8,9	91,1
LÔH-DJIBOUA	2	7,2	9,2	90,9
AGNEBY-TIASSA	4,8	10,7	15,5	84,5
GÔH	1,3	2,8	4,1	95,8
CAVALLY	4,9	12,3	17,2	82,8
BAFING	2,3	7,3	9,6	90,3
BAGOUE	3,5	14,8	18,3	81,7
BELIER	2,2	6,8	9	91
BERE	2,7	11,2	13,9	86,1
BOUKANI	2,8	10,5	13,3	86,7
FOLON	3,6	10,1	13,7	86,3
GBÔKLE	2,1	12,5	14,6	85,4
GRANDS-PONTS	11,2	12	23,2	76,8
GUEMON	8,1	17,5	25,6	74,4
HAMBOL	3,7	12,1	15,8	84,1
IFFOU	3,8	5,7	9,5	90,5
LA ME	8,9	8,7	17,6	82,4
NAWA	2,3	4,7	7	93
TCHOLOGO	4	12,1	16,1	83,9
MORONOU	1,8	2,8	4,6	95,3
Ensemble	4,2	8,6	12,8	87,2

Source : INS, ENV2015

Annexe 7 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par région et selon le milieu de résidence

REGIONS	INSECURITE ALIMENTAIRE (sévère + modéré)		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
VILLE D'ABIDJAN	10,6		11
HAUT SASSANDRA	10,4	14,7	13,1
PORO	12,3	17,7	15,3
GBEKE	11	17,7	12,9
INDENIE-DJUABLIN	7	4,2	5,3
TONKPI	19,6	30,5	27,2
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	7,3	21,3	13,6
GONTOUGO	8,5	7,3	7,7
SAN-PEDRO	7,2	15,5	12,8
KABADOUGOU	0,7	6,4	5,1
N'ZI	8,1	9,4	8,7
MARAHOUÉ	4,2	11,2	7,8
SUD-COMOE	11,1	9,8	10,4
WORODOUGOU	3,1	10,9	8,9
LÔH-DJIBOUA	6,7	10,9	9,2
AGNEBY-TIASSA	14,9	15,7	15,5
GÔH	2,2	5,6	4,1
CAVALLY	14,8	19,4	17,2
BAFING	6,4	11,5	9,6
BAGOUE	6,9	25	18,3
BELIER	9,8	8,6	9
BERE	13	14,1	13,9
BOUKANI	6,6	14,3	13,3
FOLON	10,1	14,7	13,7
GBÔKLE	15,7	14,4	14,6
GRANDS-PONTS	16,8	21,5	23,2
GUEMON	24,4	26,4	25,6
HAMBOL	7,4	18,6	15,8
IFFOU	11,5	8,5	9,5
LA ME	20,5	16,1	17,6
NAWA	1,3	10,5	7
TCHOLOGO	14,4	17,2	16,1
MORONOU	3,3	5,2	4,6
Ensemble	10,6	15	12,8

Source : INS, ENV2015

Annexe 8 : Principaux indicateurs de l'emploi en février 2014 (révisé de la correction des pondérations)

		Population en âge de travailler		Hors main-d'œuvre		Main-d'œuvre		Emploi		Chômage		
		Effectif	% colonne	Eff	%	Eff	%	Eff	Ratio emploi-population	Taux d'occupation	Eff	Taux de chômage
Ensemble		13 088 145		5 845 089	44,66	7 243 056	55,34	6 841 928	52,3		401 128	5,5
sexe	masculin	6 683 627	0,51	2 573 632	38,51	4 109 995	61,49	3 926 417	58,7	95,5	183 577	4,47
	féminin	6 404 518	0,49	3 271 456	51,08	3 133 062	48,92	2 915 511	45,5	93,1	217 551	6,94
milieu de résidence	Abidjan	3 067 452	0,23	1 247 391	40,67	1 820 061	59,33	1 625 794	53,0	89,3	194 267	10,67
	Urbain autre	4 024 291	0,31	1 955 908	48,60	2 068 384	51,40	1 934 320	48,1	93,5	134 064	6,48
	Rural	5 996 402	0,46	2 641 790	44,06	3 354 612	55,94	3 281 814	54,7	97,8	72 798	2,17
Age	14-35 ans	8 373 570	0,64	4 353 398	51,99	4 020 173	48,01	3 718 628	44,4	92,5	301 545	7,50
	36 ans et plus	4 714 575	0,36	1 491 691	31,64	3 222 884	68,36	3 123 300	66,2	96,9	99 584	3,09
Age2	14-24 ans	4 212 536	0,32	3 053 851	72,49	1 158 685	27,51	1 038 485	24,7	89,6	120 200	10,37
	25-35 ans	4 161 035	0,32	1 299 547	31,23	2 861 488	68,77	2 680 143	64,4	93,7	181 345	6,34
	36-59 ans	3 813 498	0,29	1 013 892	26,59	2 799 605	73,41	2 706 430	71,0	96,7	93 175	3,33
	60 ans et plus	901 077	0,07	477 799	53,03	423 278	46,97	416 870	46,3	98,5	6 408	1,51
Niveau d'éducation	aucun	5 448 548	0,44	2 187 520	40,15	3 261 028	59,85	3 170 432	58,2	97,2	90 596	2,78
	primaire	3 231 084	0,26	1 392 428	43,09	1 838 656	56,91	1 740 266	53,9	94,6	98 389	5,35
	secondaire	3 151 343	0,25	1 765 649	56,03	1 385 694	43,97	1 262 345	40,1	91,1	123 349	8,90
	supérieur	596 409	0,05	192 043	32,20	404 365	67,80	354 880	59,5	87,8	49 486	12,24

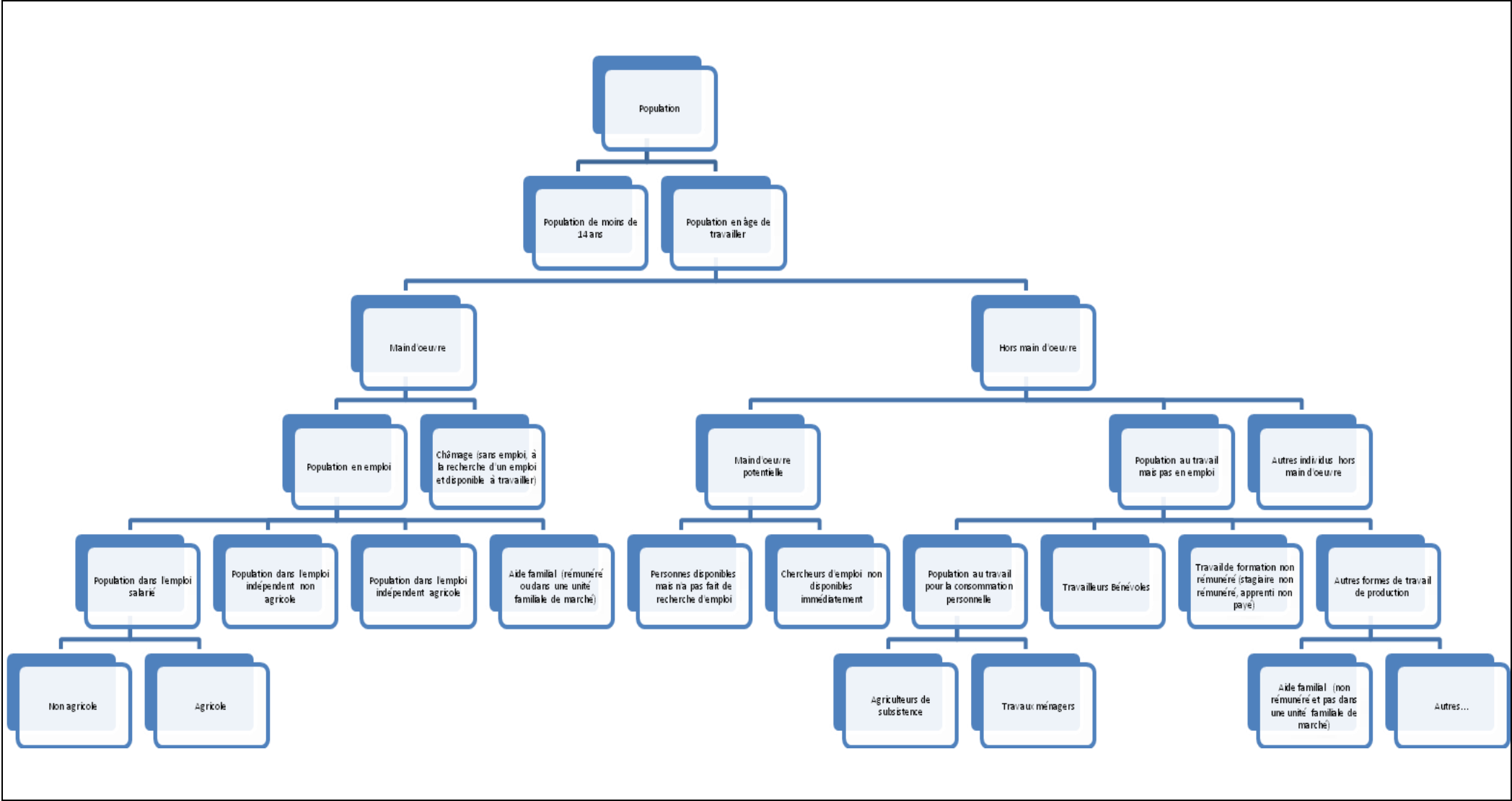
Source : INS, ENV2015

Annexe 9 : Répartition de la population en emploi selon leurs caractéristiques sociodémographiques

		secteur institutionnel													
		Administration publique/parapublique		Entreprise privée formelle		Entreprise privée informelle non agricole		Agriculture traditionnelle		Organisation internationale		ONG, entreprise associative		Ménage	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		432632	5,8	169 319	2,3	3 094 344	41,3	3 158 573	42,2	11 993	0,2	77 791	1,0	542 287	7,2
sexe	masculin	311 707	72,0	127 743	75,4	1 682 785	54,4	2 241 336	71,0	9 384	78,2	58 621	75,4	168 757	31,1
	féminin	120 926	28,0	41 575	24,6	1 411 559	45,6	917 237	29,0	2 609	21,8	19 170	24,6	373 529	68,9
milieu de résidence	Abidjan	147 975	34,2	115 665	68,3	1 167 061	37,7	14 293	0,5	6 033	50,3	19 007	24,4	184 936	34,1
	Urbain autre	196 956	45,5	35 902	21,2	1 228 997	39,7	554 261	17,5	4 168	34,8	33 111	42,6	166 464	30,7
	Rural	87 701	20,3	17 752	10,5	698 286	22,6	2 590 019	82,0	1 792	14,9	25 673	33,0	190 886	35,2
Age	14-35 ans	187 094	43,2	66 979	39,6	1 896 249	61,3	1 631 015	51,6	4 416	36,8	33 893	43,6	356 228	65,7
	36 ans et plus	245 539	56,8	102 340	60,4	1 198 095	38,7	1 527 559	48,4	7 577	63,2	43 898	56,4	186 059	34,3
Age2	14-24 ans	25 436	5,9	2 972	1,8	608 274	19,7	593 329	18,8	2 943	24,5	10 267	13,2	151 709	28,0
	25-35 ans	161 658	37,4	64 006	37,8	1 287 975	41,6	1 037 686	32,9	1 473	12,3	23 626	30,4	204 519	37,7
	36-59 ans	229 485	53,0	92 160	54,4	1 089 305	35,2	1 275 493	40,4	7 398	61,7	33 961	43,7	163 370	30,1
	60 ans et plus	16 054	3,7	10 180	6,0	108 790	3,5	252 066	8,0	179	1,5	9 937	12,8	22 688	4,2
Niveau d'éducation	aucun	53 805	12,6	18 171	10,8	1 586 515	51,8	2 142 501	68,1	5 640	47,0	33 202	43,1	325 745	60,5
	primaire	37 157	8,7	14 946	8,9	652 721	21,3	603 752	19,2	2 975	24,8	15 578	20,2	107 135	19,9
	secondaire	192 260	45,0	71 754	42,8	693 519	22,6	384 245	12,2	1 271	10,6	23 737	30,8	95 927	17,8
	supérieur	143 566	33,6	62 931	37,5	131 249	4,3	14 831	0,5	2 107	17,6	4 549	5,9	9 572	1,8

Source : INS, ENV2015

Annexe 10 : Structure de l'emploi selon les nouvelles normes internationales (XIXème CIST)



Source : INS, ENV2015